

**ETUDE SUR L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT VERS
LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES METIERS DU SPORT**



Décembre 2010

Rapport de Phases 1 & 2

SOMMAIRE

Préambule

- 1. Le contexte et les objectifs de l'étude 7
- 2. Le contenu de l'étude 11
- 3. Précisions méthodologiques et terminologiques 17

1^{ère} PHASE : L'analyse de l'offre en actions pour l'environnement vers le développement durable 21

Préambule

I - Les fédérations sportives

I – 1. La démarche générale pour l'environnement vers le développement durable 27

I – 1.1. L'ancienneté de la démarche 27

I – 1.2. Les principaux facteurs de mise en œuvre d'une démarche EDD par les fédérations 28

I – 1.3. Le degré et les conditions de formalisation de la démarche 29

I – 1.3.1. L'inclusion des orientations pour l'EDD dans les textes de référence 30

I – 1.3.2. Les moyens humains affectés à l'EDD 31

I – 1.3.3. Les moyens financiers affectés 33

I – 1.4. La structuration de la démarche 41

I – 1.4.1. Les éléments clés de réussite 41

I – 1.4.2. Les éléments freins 43

I – 2. Les actions ou services pour l'environnement vers le développement durable 45

I – 2.1. Les actions fonctionnelles 45

I – 2.1.1. Les actions d'impulsion et de cadrage 46

I – 2.1.2. Les actions de promotion 46

- I – 2.1.3. Les actions d'éco-gestion des structures 49**
- I – 2.1.4. Les actions d'éco-gestion des sites naturels de pratique 49**

- I – 2.2. Les actions éducatives pour l'EDD 51**
 - I – 2.2.1. Les séquences de sensibilisation 52**
 - I – 2.2.2. Les séquences pédagogiques de terrain 53**
 - I – 2.2.3. L'éducation par l'exemplarité 53**
 - I – 2.2.4. Le système pédagogique à plusieurs niveaux et/ou à suivi permanent 53**

- I – 2.3. Les actions pour les éco-manifestations 57**

II - Les institutions territoriales

- II – 1. La démarche pour l'environnement vers le développement durable entreprise par des institutions territoriales dans le domaine sportif 65**

- II – 1.1. L'ancienneté de la démarche 65**

- II – 1.2. La structuration de la démarche 65**

- II – 2. Les actions pour l'EDD 68**

- II – 2.1. Les actions générales pour l'EDD 69**

- II – 2.2. Les actions éducatives pour l'Environnement vers le Développement Durable 70**

- II – 3. Les actions pour les éco-manifestations 73**

III - Les formations mises en œuvre par les centres de formations et les autres organismes interrogés

- III – 1. Focus sur les Centres de formation et les formations qu'ils mettent en œuvre 76**

- III – 1.1. La démarche EDD des centres de formation 76**

- III – 1.2. Le niveau des diplômes concernés par les contenus EED mis en place par les centres de formation 78**

- III – 1.3. La typologie des formations mises en œuvre par l'ensemble des structures interrogées 78**

- III – 2. Les formations professionnelles 79**

- III – 3. Les formations fédérales 85**

- III – 4. Les formations continues non diplômantes 88**

IV - Les outils pour l'EDD et l'EEDD

- IV -1. La typologie des outils 103**
- IV - 2. Les guides méthodologiques 107**
- IV -3. Les documents de cadrage 111**
- IV -4. Les livrets et mallettes pédagogiques 113**

2ème PHASE : Le diagnostic de la demande de formation en EEDD des employeurs pour les encadrants sportifs et les recommandations d'intégration aux diplômes 116

Préambule

I - Les structures employeurs sélectionnées

- I - 1. L'échantillon de structures-employeurs 118**
- I - 2. La répartition des structures-employeurs par région 121**
- I - 3. La typologie des structures et des répondants 122**
 - I - 3.1. La typologie des structures entretenues 124**
 - I - 3.2. Le statut des structures entretenues 124**
 - I - 3.3. Le profil des répondants 124**

II - La démarche générale pour l'EDD mise en œuvre par les structures employeurs

- II - 1. L'ancienneté et le contexte original de la démarche 125**
- II - 2. Les motivations de la démarche 128**
- II - 3. La structuration de la démarche 130**
 - II - 3. 1. les apports extérieurs 131**
 - II - 3.1.1. L'intégration des structures dans une dynamique nationale 131**
 - II - 3.1.2. L'engagement dans une démarche de qualité 133**
 - II - 3. 2. La mise en œuvre de moyens internes adéquats 135**

II – 3.2.1. L'inclusion d'orientations et de prescriptions dans les documents référents de la structure 135

II – 3.2.2. L'affectation de moyens humains 137

II – 3.2.3. L'affectation de moyens financiers 138

II – 3.3. La promotion éducative pour l'EDD 140

II – 3.3.1. La démarche envers les salariés et bénévoles 140

II – 3.3.2. La démarche envers les adhérents ou clients 141

III – Les actions EDD mises en œuvre par les structures employeurs

III – 1. Les opérations tendant à l'évaluation des impacts 144

III – 2. Les actions pour l'éco-gestion de la structure 146

III – 3. Les actions éducatives pour l'EDD 148

III – 4. Les actions pour les éco-manifestations organisées par les structures employeurs interrogées 152

III – 5. Les opérations d'évaluation des actions conduites et d'identification des freins 158

III – 5.1. Les opérations d'évaluation des actions conduites 158

III – 5.1.1. Un simple recueil des appréciations du public 158

III – 5.1.2. Un système d'évaluation plus élaboré 158

III – 5.2. L'identification des freins, des impacts positifs et des besoins (autres que formation) 159

III – 5.2.1. L'identification des freins à la mise en œuvre ou à la réalisation d'actions EDD 159

III – 5.2.2. L'évaluation de l'impact social et économique des actions environnementales 160

III- 5.2.3. L'identification de besoins autres que ceux de formation 163

IV – L'identification de besoins en formation

IV – 1. Les besoins spontanément exprimés 164

IV – 2. Les besoins exprimés de façon structurée 167

IV – 2.1. Les besoins pour la gestion de la structure 167

IV – 2.2. Les besoins pour la gestion de l'activité 172

IV – 2.3. Les besoins pour la remise à niveau 176

IV – 3. Quelques remarques et suggestions sur les formations 177

V – Synthèse et recommandations

V – 1. Les besoins identifiés des employeurs 179

V – 1.1. De façon transversale, la demande en formation exprimée par les employeurs 179

V – 1.1.1. Les besoins en formation pour la gestion de la structure 1769

V – 1.1.2. Les besoins en formation pour l'activité sportive en général 179

V – 1.2. Les besoins en formation spécifiques aux activités de pleine nature 180

V – 2. Les différentes modalités d'intégration de l'EEDD dans le dispositif de formation actuel 181

V – 3. Les recommandations pour un référentiel de compétences 182

Préambule

1. Le contexte et les objectifs de l'étude

- **Le contexte**

- ❖ **Une prise en compte relativement récente de l'environnement vers le développement durable dans le champ du sport...**

Le secteur sportif n'a, dans sa globalité, engagé une démarche de développement durable qu'en 2002 avec la production de l'Agenda 21 du sport français, soit une décennie après la Conférence de Rio de Janeiro (1992) qui a établi les principes du développement durable.

- **... malgré des précurseurs fédéraux**

Il convient néanmoins de rappeler que plusieurs fédérations sportives de nature avaient déjà engagé des démarches relevant principalement du pilier environnemental et de celui social : cas des fédérations de spéléologie, de canoë-kayak, de randonnée pédestre ou de plongée ; cette dernière dimension sociale étant déjà, par ailleurs, mise en œuvre aussi par les autres fédérations sportive en « milieu fermé ».

- ❖ **Milieu naturel et enjeux sociétaux environnementaux**

Force est de reconnaître que l'approche environnementale des fédérations sportives de nature concernait à l'origine essentiellement le milieu naturel de pratique et la prise de conscience de la nécessité de connaître ce milieu, de préserver sa biodiversité et de le valoriser.

Les enjeux environnementaux de société relatifs à la gestion responsable des ressources (eau, énergies,...) ou à la consommation de produits bio ou bio-dégradables ont fait l'objet d'une prise en compte et d'une attention plus récentes et souvent partielles.

- ❖ **La difficile approche durable du secteur marchand**

L'engagement dans la voie du développement durable des entreprises marchandes du secteur des sports et loisirs sportifs est la plus récente, soumises qu'elles sont à des logiques économiques de court terme, intégrant avec difficulté des enjeux environnementaux à plus long terme.

Les syndicats professionnels représentatifs du secteur, tout comme leurs membres, se sont engagés eux aussi plus récemment dans cette voie, leurs moyens limités étant consacrés à la résolution de problématiques plus immédiates : formation, diplômes, techniques et sécurité, voire accessibilité des sites pour ceux relevant des sports de nature.

❖ **Des initiatives méconnues et des acteurs dispersés**

D'autres acteurs que les fédérations ou organismes sportifs nationaux ont également pris des initiatives tendant à intégrer le sport dans une dynamique environnementale vers le développement durable.

Ce sont les acteurs institutionnels territoriaux principalement les Régions et les Parcs Naturels Régionaux, ou encore certains départements, mais aussi certains services déconcentrés, chargés du sport.

Ces différentes démarches engagées par une multitude d'acteurs sont souvent méconnues ou apparaissent comme parcellaires, dispersées ou redondantes (cas des multiples « guides » pour les éco-manifestations).

❖ **Un enjeu essentiel : la transformation des comportements**

Les initiatives pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable ont pour objet la mise en œuvre de transformation culturelle de la société afin d'obtenir un changement de pratiques individuelles et collectives au regard des enjeux sociétaux environnementaux, sociaux et économiques.

Le sport peut, dans cette perspective s'avérer un outil de transmission et d'apprentissage efficace.

❖ **Le rôle du Secrétariat d'Etat aux sports et de la mission sport et développement durable**

C'est dans ce contexte, et pour aider, voire impulser la structuration, que le Secrétariat des Sports a engagé l'élaboration d'une stratégie partagée pour un développement durable du sport, appelée à la fois à s'intégrer dans la Stratégie National du Développement durable et en être l'expression dans le domaine sportif.

❖ **La mission sport et développement durable du Secrétariat d'Etat aux sports**

Le Secrétariat d'Etat a tenu à préciser lors des Assises du sport et du développement durable que « la réflexion sur les formations dispensées aux éducateurs ou futurs éducateurs doit être engagée », en précisant que cet éducateur était de plus en plus requis « pour des missions sociales ou éducatives qui dépassent sa simple formation sportive » et qu'en conséquence, « les formations doivent donc s'adapter à ce nouveau rôle. Elles doivent inclure une dimension « développement durable plus forte » ».

❖ **Une perspective : la formation pour les diplômés sportifs garante de l'éducation à l'environnement vers le développement durable**

Dans ce contexte, la formation de formateurs apparaît comme essentielle à la mise en œuvre d'une véritable ingénierie pédagogique en cascade.

Ce sont en effet les titulaires de diplômes permettant l'encadrement et l'enseignement d'activités sportives qui sont au premier chef concernés par la transmission du savoir aux pratiquants sportifs, au premier rang desquels, les jeunes publics.

Ce sont également ces mêmes diplômés qui constituent le corps des 1 600 conseillers techniques et qui sont à la fois l'armature technique du mouvement sportif et des fédérations et les acteurs structurant du secteur marchand.

Actuellement, environ 180 000 personnes interviennent dans l'encadrement des activités sportives dont le tiers dans les sports de nature.

Les enjeux de formation sont donc importants.

Or, la formation initiale pour les métiers du sport n'a, jusqu'à présent, intégré la dimension environnementale que pour certaines filières en lien avec les sports de nature (accompagnateur en moyenne montagne, diplômes canoë-kayak,...)

❖ **Des contenus « environnementaux » actuellement limités**

Ces contenus nécessaires sont néanmoins restrictifs, concernant surtout la connaissance du milieu de pratique, à l'exclusion de données environnementales structurées « vers le développement durable ».

❖ **La nécessité d'une véritable approche environnementale vers un développement durable**

Cette approche qui tend, au-delà de la connaissance du milieu de pratique, à intégrer celle de l'empreinte écologique de la pratique sportive, à travers l'analyse de son cycle de vie (ACV) est actuellement absente des contenus de formation des diverses filières sportives.

La perspective d'une véritable éducation à l'environnement vers le développement durable (EEDD) dans les métiers du sport est devenue une nécessité au regard des enjeux environnementaux qui rejoignent par ailleurs ceux économiques (réduction à terme des coûts de fonctionnement après une effort initial d'investissement) et sociaux (meilleure appréhension sociétale et partagée des problématiques environnementales et des solutions envisageables).

Le Grenelle 2 a initié un certain nombre de démarches et d'outils juridiques dont il convient aujourd'hui d'assurer la mise en œuvre dans le champ sportif.

❖ **Des expériences innovantes mais dispersées**

Comme il l'a déjà été évoqué, un certain nombre d'expériences et d'outils ont vu le jour soit au niveau national soit dans certaines régions à l'initiative de fédérations sportives, de services régionaux du Ministère chargé des sports, de Conseils Régionaux ou encore du Réseau d'Education à l'Environnement qui s'est rapproché ces dernières années du mouvement sportif dans une perspective de partage d'expériences et de production d'outils adaptés.

Ces démarches, parfois innovantes, n'ont jusqu'alors pas fait l'objet d'une analyse benchmarking et a fortiori d'une modélisation permettant d'intégrer les cursus sportifs de formation initiale.

❖ **Des besoins en formation mal identifiés**

Des besoins exprimés par les entrepreneurs associatifs et commerciaux des filières sportives, engagés dans des projets EEDD n'ont pas fait l'objet d'une identification réelle et d'un retour d'expérience.

● **Les objectifs et le déroulement de l'étude**

Dans ce contexte, et au regard de la création d'un espace national de concertation pour l'Education à l'environnement et au développement durable, dans lequel la filière sportive devrait trouver toute sa place, le Secrétariat d'Etat aux sports a souhaité réaliser une étude sur l'EEDD dans les métiers du sport.

Cette étude a pour objectif central la mise en œuvre de compétences relatives à l'EEDD dans les certifications sportives.

Cette mise en œuvre devrait concerner la formation initiale, mais aussi la formation continue.

Cette étude a donc nécessité 2 Phases :

1. L'analyse de l'offre en actions d'EEDD

Il s'est agi ici d'identifier et de recenser les pratiques existantes, relativement innovantes et performantes en la matière, que ces expériences et pratiques aient été mises en œuvre par des fédérations, des centres de formation, des collectivités territoriales ou tout autres organismes ; les outils des services à l'attention des dirigeants, du personnel d'encadrement ou des adhérents et clients

L'analyse benchmarking de ces expériences a permis d'en tirer les clés de réussite, de déterminer les freins et obstacles à surmonter.

2. Le diagnostic de la demande de formation en EEDD dans le domaine sportif

7 régions ont déterminées pour l'identification des besoins des employeurs en matière d'EEDD :

- . pour leurs salariés (en formation initiale et continue)
- . au vu des projets d'EEDD qu'ces employeurs auront engagé ou envisagé.

Les structures employeurs ont été préalablement interrogées sur les démarches et actions qu'elles ont mis en œuvre pour l'environnement vers le développement durable.

2. Le contenu de l'étude

1^{ère} PHASE : L'analyse de l'offre en actions pour l'environnement vers le développement durable

L'objectif de cette phase était :

- dans un premier temps d'identifier les actions engagées et les supports utilisés par les différents acteurs éducatifs, sportifs, environnementaux, sociaux ou collectivités, en matière d'éducation à l'environnement vers le développement durable
- dans un second temps, d'analyser les expériences conduites, dans une perspective de modélisation et de transposition.

Ce diagnostic devait permettre de définir au regard des champs d'intervention et des expériences conduites par certains acteurs référents :

- . un process d'intervention fonctionnelle
- . les contenus et supports d'intervention

Ce diagnostic appelle deux étapes d'analyse benchmarking, la 1^{ère} relative à la démarche générale des acteurs, la 2nde aux moyens de mise en œuvre (actions ou services et outils).

1. L'identification des démarches référentes d'EEDD

Au cours de la dernière décennie, plusieurs acteurs ont, de façon spontanée, développé différentes actions d'éducation à l'environnement vers le développement durable. Il s'agit ici de pouvoir bénéficier d'un retour d'expériences de la part de ces derniers.

Les interventions conduites jusqu'ici en matière d'EDD et d'EEDD sont portées par des acteurs qui se situent dans des champs d'interventions de natures diverses (sport, environnement, social, éducation, formation, collectivités locales), par conséquent, les approches, peuvent donc diverger.

Il s'est agi ici de proposer, à partir de ces champs d'intervention et approches variés, une vision plus homogène de l'éducation à l'environnement vers le développement durable, à

destination à la fois des acteurs sportifs eux-mêmes (actuels et futurs), mais surtout à destination des publics concernés, de façon à ne pas proposer une image ou des contenus partiels ou brouillés, portant atteinte, in fine, à l'objectif central visé.

Il s'est agi de conduire, dans une première étape, une démarche benchmarking auprès d'acteurs représentatifs de ces différents champs d'intervention :

- fédérations sportives ou leurs membres locaux (Comités régionaux et Départementaux) :

24 structures

- syndicats ou associations de prestataires sportifs : **5 structures**

- institutions territoriales gestionnaires d'espaces ou de services sportifs : **13 structures**

- centres de formation aux métiers sportifs (Nationaux ou locaux) : **11 structures**

- associations spécialisées : **4 structures**

Cette 1^{ère} approche benchmarking a permis d'identifier, en vue d'une mise en œuvre pérenne d'actions d'EEDD dans le domaine sportif, à partir d'une observation des expériences existantes et innovantes :

- . l'existence, et dans l'affirmative, la pertinence des contenus et des process
- . les critères et conditions de réussite du service ou produit au regard :
 - des publics visés
 - des objectifs à atteindre
- . la pertinence de la méthode d'évaluation et de suivi du produit ou du service
- . la réactivité des acteurs aux faiblesses constatées
- . les freins et obstacles à surmonter
- . la mutualisation et le partage des compétences, qualifications et expériences

L'analyse benchmarking qui a été effectuée est une analyse systémique fondée sur plusieurs items principaux, affectés chacun d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, et éventuellement de sous indicateurs :

- . la typologie, la nature et les objectifs des actions conduites (indicateurs)
- . les publics visés (usagers, membres, associations, entreprises, collectivités, élus, techniciens, personnels...)
- . le champ territorial concerné
- . les modes opératoires directs : moyens humains, moyens financiers, périodicité, moyens techniques
- . les partenariats mobilisés et les réseaux constitués
- . les process d'évaluation et de suivi

NB : Le sens et l'intérêt de l'analyse benchmarking

L'analyse benchmarking a permis de mettre en évidence :

- les démarches
- les actions ou services
- les outils

intéressants, mis en œuvre ou réalisés par les différents acteurs, et d'identifier les clés de réussite et les freins.

Leur évaluation (notation) permet un repérage immédiat des éléments les plus en pointe (performance).

La démarche benchmarking a été conduite par le groupement à travers des entretiens individualisés et structurés auprès de la liste des acteurs fixée dès le lancement de l'étude par le maître d'ouvrage et complétée par la suite.

*NB : En ce qui concerne les acteurs sportifs (associatifs ou prestataires), la démarche devra être conduite auprès d'acteurs de sports « **en milieu fermé** » (stades et salles) et de **sports de nature** s'exerçant en milieu naturel.*

2. L'analyse des supports d'actions d'EEDD

Cette seconde étape aura pour objet de recenser puis d'analyser, dans la même perspective d'approche comparée, la typologie des supports utilisés par les différents acteurs pour mener à bien leurs démarches.

L'objectif sera de connaître, dans une perspective de transposition, pour chaque support :

- . la nature, les volumes, la périodicité, les coûts
- . les contraintes techniques
- . les limites qualitatives
- . les carences observées.

Selon leur nature, leurs compétences et leurs moyens, les différents acteurs d'EEDD, ont développé des **supports** pour mener à bien leurs objectifs et leurs actions.

De même qu'il existe une variété d'acteurs impliqués dans les actions d'EEDD, les supports utilisés sont également diversifiés.

Il s'agira ici d'identifier d'une part :

- **Les modalités d'intervention des différents acteurs auprès de leurs publics spécifiques :**

- . actions envers les composantes internes des acteurs : séminaires et stages de formation au bénéfice des cadres, dirigeants, élus, personnels, techniciens,...

- . actions envers les usagers des acteurs : pratiquants, adhérents, clients, élèves,...

. actions « grand public » : manifestations, évènements.

Cette approche permettra de mettre en évidence l'esprit d'adéquation et d'innovation des concepteurs et distributeurs d'actions d'EEDD et d'EEDD dans la transmission à la fois de savoirs et de process d'acquisition de ces connaissances.

- **Les outils utilisés pour mener à bien ces interventions :**

La démarche benchmarking a porté ici à la fois sur les supports matériels et logistiques :

- . brochures, fascicules, livrets
- . guides méthodologiques, classeurs
- . fiches-réflexes, grille d'analyse
- . mallettes pédagogiques
- . news letter
- . charte
- . sites internet
- . communications, ...

2ème PHASE : Le diagnostic de la demande de formation en EEDD des employeurs pour les encadrants sportifs et les recommandations d'intégration aux diplômes

Cette deuxième phase a permis de cerner les besoins de formation des acteurs sportifs en EEDD, en vue d'offrir pour l'avenir, les compétences nécessaires soit par certification complémentaire, soit dans le cadre de la formation initiale ou continue.

Le diagnostic a été conduit auprès d'employeurs s'étant engagés dans une démarche d'EEDD, selon deux approches :

. la 1^{ère} concerne les fonctions remplies par personnels à l'égard de la de gestion interne de la structure sportive elle-même et des services et produits qu'elle distribue

. la 2^{nde} concerne les fonctions remplies par ces personnels à l'égard des publics accueillis, lors de la réalisation des services et produits (activités).

Il s'est agi pour ces deux types de fonctions qui sont celles des personnels d'encadrement sportif de distinguer les compétences à acquérir selon les différents niveaux d'intervention :

- niveau IV (BPJEPS)
- niveau III (DEJEPS)
- niveau II (DESJEPS)

1. L'analyse des démarches et actions mises en œuvre par la structure sportive

Le fonctionnement de la structure et des prestations sportives a préalablement fait l'objet d'une analyse de même type que celle réalisée pour les acteurs interrogés en 1^{ère} Phase. Mais il s'est agi en outre de déterminer pour chaque démarche et action :

- . les interventions des salariés

- . les compétences principales attachées à chacune des interventions
- . leur relation aux clients ou adhérents.

Cette grille d'analyse a permis de déterminer les champs d'intervention nécessitant, pour les divers personnels, des connaissances et compétences en termes d'éducation à l'environnement :

-> gestion des déchets : tri, recyclage,...

-> gestion des équipements et espaces : gestion de l'eau, maîtrise des consommations énergétiques

-> organisation de manifestation : maîtrise des ressources, gestion des déchets, des déplacements, des achats... vers une éco-manifestation

-> maintenance et entretien des locaux, du site et des installations sportives (utilisation de produits écologiques, consommation d'eau,...)

-> maintenance et entretien des EPI et matériels (gestion durable des matériels, consommation, produits écologiques, consommation d'eau et d'énergie)

-> gestion des sanitaires (utilisation économique de l'eau)

-> gestion des transports (bilan carbone, transport en commun, co-voiturage,...)

-> gestion des hébergements et de restauration (produits agriculture biologique, circuits courts à privilégier...)

Les fonctionnalités recouvrent en outre, pour les sports de nature, alors, en relation avec l'éducation à l'environnement :

-> l'équipement et la gestion des ESI

-> la connaissance des milieux et espèces

-> les comportements adaptés à ces derniers

-> la connaissance des impacts potentiels

-> la transmission des savoirs et des consignes aux publics (dimension pédagogique)

-> l'utilisation d'outils ou de supports de découverte « plus vivants », « plus immédiats ».

2. L'analyse des fonctions à l'égard des publics

La prestation sportive telle que vécue par le client ou l'adhérent se déroule en plusieurs temps (segments de la prestation).

Par conséquent, ici aussi, une grille d'analyse, servant de repère à l'identification des besoins en formation d'EEDD ciblée, a permis de déterminer :

-> communication externe de la structure

-> accueil physique dans la structure

-> information sur :

- . la structure et les disciplines

- . les services et produits proposés

- . le personnel d'encadrement

-> intégration dans la structure (adhérent) ou dans la prestation (client)

-> déroulement des activités encadrées.

Il s'est donc agi d'identifier, pour chacune de ces séquences, les attentes et besoins en matière de qualification des personnels pour assurer la transmission des éléments d'EEDD aux clients et adhérents.

NB : Ici aussi, la distinction est bien entendu à faire entre les sports de nature et les activités en salles, terrains et stades.

3. L'analyse des besoins exprimés et induits

En complément des études conduites auprès d'acteurs engagés dans des actions d'EEDD, il s'agira également d'identifier les besoins constatés auprès des acteurs sportifs régionaux : CROS, Services du Conseil Régional, Services Régionaux/SES, centres de formation)

Le groupement procèdera au recueil des données disponibles et procèdera si besoin à un questionnaire complémentaire permettant d'identifier les carences qualitatives et quantitatives constatées.

L'analyse préalable a permis d'identifier les besoins induits et ceux exprimés par les structures employeurs (48).

5 régions principales où les employeurs ont été interrogés ont été choisies en concertation avec le maître d'ouvrage, en fonction des critères suivants :

- territoires offrant des activités en milieu montagnard, rural de plaine et maritime, pour les sports de nature
- régions présentant une offre importante d'activités sportives en milieu fermés : terrains de grand jeux, activités en salles spécialisées et complexes omnisport

. les Régions PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes correspondent aux 1^{er} et 3^{ème} critères

. les Régions Centre et Ile de France correspondent au second critère.

Les régions identifiées répondant à ces critères sont principalement les régions Bourgogne, PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Centre et Ile de France.

NB : Outre les 5 régions principales identifiées d'un commun accord avec le Secrétariat d'Etat au sport, 8 autres régions présentaient des structures employeurs potentiellement intéressantes du point de vue de leur démarche EDD, qui ont donc été sollicitées : Aquitaine, Franche Comté, Limousin, Bourgogne, Nord-pas-de-Calais, Champagne-Ardennes, Midi-Pyrénées, Bretagne + l'ANCEF (asso nationale)

4. Recommandations relatives aux formations

Après analyse d'un échantillon d'unités d'enseignement référentes, par niveau de qualification (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS) et pour chaque type de pratique sportive (milieu fermé et sports de nature), soit un total de douze qualifications étudiées, il s'agira, au regard des phases précédentes de proposer, des recommandations d'actions à conduire pour intégrer l'EEDD dans les cursus de formation, aux différents niveaux.

A terme, cette dimension pourrait intégrer les cursus de l'ensemble des formations initiales. Dans cette attente, il s'agira de définir des recommandations de certifications complémentaires. Dans tous les cas il s'agira aussi de pourvoir aux besoins en formation continue.

Les recommandations concerneront à la fois :

- . les axes de contenus des formations adaptés aux objectifs à atteindre et aux besoins exprimés
- . les modalités fonctionnelles de mise en œuvre

3. Précisions méthodologiques et terminologiques

L'enquête qui a été réalisée, en préalable à l'analyse, est une enquête essentiellement qualitative.

1. Le choix des structures

L'échantillon de structures interrogées n'est pas représentatif concernant la population interrogée, au sens d'une enquête quantitative.

Les structures choisies ont été présélectionnées par le Secrétariat d'Etat aux Sports ou choisies d'un commun accord, pour leur engagement général ou partiel préalablement identifié pour l'EDD.

Néanmoins, la représentativité et le caractère significatif des réponses, plus particulièrement des acteurs interrogés lors de la 1^{ère} Phase, est établie en raison de l'importance et de la diversité de ces acteurs : 24 fédérations interrogées sur près de 150, soit plus de 15 % et plus du 1/3 des régions.

2. Les entretiens

Ils se sont déroulés de la même façon pour les 2 Phases :

1°) fédérations sportives nationales, syndicats professionnels des sports, institutions territoriales, centres de formation et associations spécialisées

2°) Structures employeurs

Ils ont été réalisés à partir de guides d'entretien adaptés à chaque type et contenant à la fois des questions fermées et ouvertes, accordant une part importante aux libres échanges.

Ils se sont déroulés en 2 temps :

1°) Contact et identification de la (ou des) personne(s) référente(s), présentation de l'étude, des axes de questionnement, premier échange et demande de préparation (pour envoi) des documents et outils utiles.

2°) Administration du guide d'entretien.

Les entretiens, pour une même structure ont duré entre 45 min et 4 heures (plusieurs personnes entretenues dans certains cas, de façon successive ou simultanée), avec une moyenne proche de 2 heures.

3. Les difficultés et éclaircissements terminologiques

Les premiers échanges avec les personnes référentes de chaque structure entretenue ont mis en évidence de nombreux « flous » et confusion dans les concepts et partant dans les définitions, qui ont nécessité des précisions terminologiques.

• Des confusions et des imprécisions

Une première confusion entre développement durable et préservation de l'environnement, à tel point que :

- les 2 autres piliers (social et culturel et économique) sont largement ignorés
- le concept de développement durable est réduit à celui de développement respectueux de l'environnement.

Le concept d' « **éducation** à l'environnement **vers** le *développement durable* » a nécessité un éclaircissement, d'autant que dans certains programmes nationaux ou schémas stratégiques, on envisage « l'**éducation au développement durable** ».

Une 3^{ème} confusion concerne les actions pour l'environnement vers le développement durable et les actions **éducatives** pour l'environnement vers le développement durable, ces dernières concernant la transmission de connaissance d'éléments utiles relatifs à l'environnement en vue de réaliser les premières actions (générales ou spécifiques) pour l'environnement vers le développement durable.

Enfin, une difficulté d'appréhension de l'environnement et du développement durable appliqués au domaine sportif.

- **Des définitions utiles**

Les précisions suivantes ont donc été réalisées lors des premiers échanges avec les acteurs entretenus :

- ❖ **Une démarche** (aspects principaux d'orientations et de stratégie) **ou une action** (mode opérationnel) **pour l'environnement** suppose d'orienter des choix et d'agir :
pour préserver et valoriser l'environnement.

Ce dernier pouvant faire l'objet d'une distinction :

- le milieu naturel et ses espèces, leurs biotopes et les écosystèmes, la biodiversité
- les ressources naturelles et les énergies.

- ❖ **L'éducation à l'environnement** comprend donc :

- la transmission de connaissances d'éléments utiles des différentes disciplines environnementales et des différents enjeux environnementaux (sports de nature)
- la transmission des connaissances nécessaires à l'éco-gestion d'une structure et d'une activité sportive (tous sports) ou d'un site (sports de nature).

- ❖ **Le passage de l'éducation à l'environnement vers le développement durable** nécessite :

- d'identifier, dans un premier temps, les enjeux des 2 autres « piliers » du développement durable : enjeux sociaux et économiques, de la même manière que les enjeux environnementaux
- d'identifier, dans un second temps, les interrelations que peuvent avoir les actions conduites dans chacun des 3 champs (environnemental, social et économique)
- enfin d'agir globalement sur ces actions et interrelations afin de mettre en œuvre de façon structurée des modes de gestion, de consommation, de construction d'équipement et d'organisation, ce qui est défini comme une gouvernance **de développement durable** d'une structure, d'une activité, d'un équipement ou d'un site sportif ou de loisir sportif.

- **Les items mis en évidence dans les guides d'entretien et dans les analyses**

En conséquence, pour la présente étude les termes suivants ont été employés :

. démarche et actions pour l'environnement vers le développement durable (EDD) : recouvre les démarches globales ou spécifiques et les actions spécifiques mises en œuvre au sein d'une structure pour l'EDD :

exemples :

- création d'une commission, affectation de moyens humains ou financiers
- adoption d'une charte ou d'un agenda 21
- achat de matières recyclables ou biodégradables
- méthode d'évaluation des impacts,...

. actions pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable : il s'agit là d'actions spécifiques tendant à **transmettre** les connaissances fondamentales et pratiques à des publics diversifiés :

- dirigeants et responsables bénévoles
- cadres salariés
- publics adhérents ou clients
- publics spécifiques : enfants et scolaires,...

Les actions éducatives sont de 3 niveaux :

- sensibilisation
- éducation au sens strict
- formation.

4. Les grilles d'analyse et de notation

4 grilles d'analyse permettant le traitement des entretiens ont été préétablies pour les 3 items principaux structurant ces derniers :

- les démarches pour l'EDD par les organismes cibles
- les actions pour l'EDD
- les formations d'EEDD
- les outils mis en œuvre pour l'EDD et l'EEDD.

Pour chacun de ces items ont été définis des objectifs de performance. Pour chaque objectif de performance, ont été établis des critères de réussite (ou indicateurs) eux-mêmes précisés par des indices (ou indicateurs agrégés).

Ces grilles ont permis le traitement des différents organismes cibles.

1^{ère} PHASE : L'analyse de l'offre en actions pour l'environnement vers le développement durable

Préambule

Il s'agissait, dans cette 1^{ère} Phase, d'identifier :

- les démarches d'EDD engagées par les acteurs nationaux ou territoriaux impliqués dans le champ de l'environnement vers le développement durable appliqué au domaine du sport :
 - o fédérations et organismes nationaux sportifs
 - o syndicats professionnels des sports
 - o institutions territoriales
 - o organismes de formations
 - o associations spécialisées dans l'EEDD

- les actions conduites par eux pour :
 - o l'évaluation de leurs impacts
 - o l'éco gestion de leur structure et activités
 - o l'éducation à l'EDD
 - o les éco-manifestations, si besoin
 - o l'évaluation de leurs actions EDD

- les impacts constatés de leurs actions EDD sur les aspects sociaux et l'économie, voire sur la gouvernance de leur structure

- enfin les freins rencontrés et les besoins qu'ils avaient pu identifié (autres que ceux en formation).

NB : La réalisation de cette première opération a permis à travers une analyse benchmarking, une évaluation des démarches et actions, de mettre en évidence celles les plus en pointe.

STRUCTURES INTERROGÉES PHASE 1

FEDERATIONS SPORTIVES (24)
SPORTS EN MILIEU FERME (6)
FF Tennis
Fondation du Football
FF Basket
FF Escrime
FF Boxe
FF Foot
SPORTS DE PLEINE NATURE (12)
FF Canoë Kayak
FF de sport sous marin
FF Equitation
FF Surf
FF Voile
FF Randonnée pédestre
FF Spéléo
FF Triathlon
FF Cyclisme
FF des Sociétés d’Aviron
FF Ski
Conseil national du nordique
SPORTS MOTORISES (2)
FF Motocyclisme
FF Sport Automobile
FEDERATIONS AFFINITAIRES (4)
UFOLEP
FF Sport Adapté
Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport (FNOMS)
Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT)

ORGANISMES DE FORMATIONS (11)
CREPS Boulouris
CRFCK Argentière
CREPS Aquitaine
CREPS Reims
IFREE
Institut nautique de Bretagne
GRAINE Poitou Charente
UBAPAR
UCPA
CREPS Dijon
Le Merlet

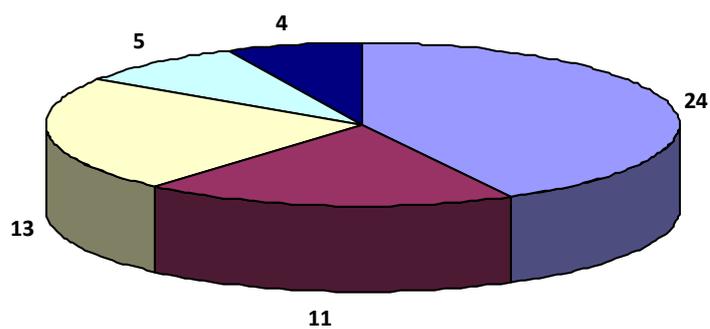
Institutions territoriales (13)
DRJS CS Bourgogne
DRJS CS Bretagne
DRJS CS Aquitaine
DRJS CS Lorraine
DRJS CS Rhône Alpes
Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
Conseil Régional Rhône Alpes
Conseil Régional Centre
Conseil Régional Languedoc Roussillon
Conseil Régional Ile de France
Conseil Général Dordogne
Parc naturel régional du Verdon
Parc naturel régional du Vercors

Syndicats (5)
Moniteurs Cyclistes Français / Mountain Bikers Foundation
Syndicat National des Coachs de Basket
Syndicat National des Téléphériques de France
Syndicat National Guides Professionnels de Canoë Kayak et disciplines associées (SNGP CKDA)
Syndicat National des Accompagnateurs en montagne (SNAM)

Associations (4)
Association Longitude 181 Nature
Association Meduli Nature
Surf Rider Foundation
Mountain Riders

TOTAL STRUCTURES INTERROGEES (Phase 1) : 57

Types de structures interrogées Phase 1



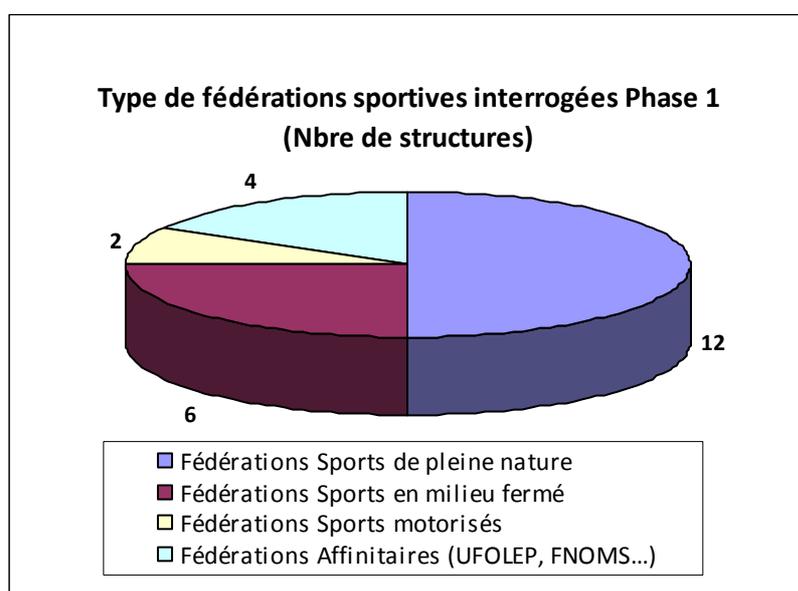
- Fédérations sportives
- Organismes de formation
- Institutions territoriales (DRJS, Conseils régionaux/général, Parcs)
- Syndicats
- Associations

I - Les fédérations sportives

Si l'ensemble des fédérations et organismes nationaux sportifs interrogés ont engagé une démarche générale pour l'EEDD, à l'exception d'une seule (Ski), toutes n'ont pas le même degré de formalisation et d'implication opérationnelle.

La typologie des fédérations et organismes sportifs interrogés

24 fédérations sportives ont été interrogées dans le cadre de la Phase 1 dont :



Le profil des répondants

DTN ou DTN adjoint	2
Responsable des formations	3
Référent(e) environnement et développement durable	11
Directeur(trice) général(e) (ou DG adjoint)	5
Directeur(trice) administratif et financier / trésorier(ère)	4
Responsable juridique	1
Responsable vie sportive et développement	2
Responsable partenariat et opérations jeunes	1
Salarié temps plein (Conseil national du nordique)	1

Selon le cas, plusieurs personnes ont été interrogées, au regard de la concentration ou de la répartition des responsabilités au sein de l'organigramme des fédérations.

I – 1. La démarche générale pour l'environnement vers le développement durable

Démarche DD : La quasi-totalité des fédérations interrogées affirment mettre en place une démarche EEDD. Seule 1 fédération ne développe pas d'actions spécifiques (FF ski).

I – 1.1. L'ancienneté de la démarche

Pour certaines, leur prise en compte de la dimension environnementale est ancienne, datant de plus de 10 ans, pour 21 % (1975 pour la FFCK, 1955 pour la FFESSM ; de même pour la FF Spéléologie).

Il s'agit là de fédérations sportives en milieu naturel, donc plus directement en prise à la fois avec la connaissance et la valorisation des espèces et milieux naturels mais aussi avec les problématiques d'impact et d'érosion de la biodiversité.

Pour celles en « milieu fermé », l'implication est plus récente et se réalise par' la prise en compte des enjeux environnementaux de société (ressources naturelles, énergie, consommation de produits biologiques et biodégradables,...).

Les premières, quant à elles, ont intégré plus récemment la réflexion liée à ces derniers enjeux.

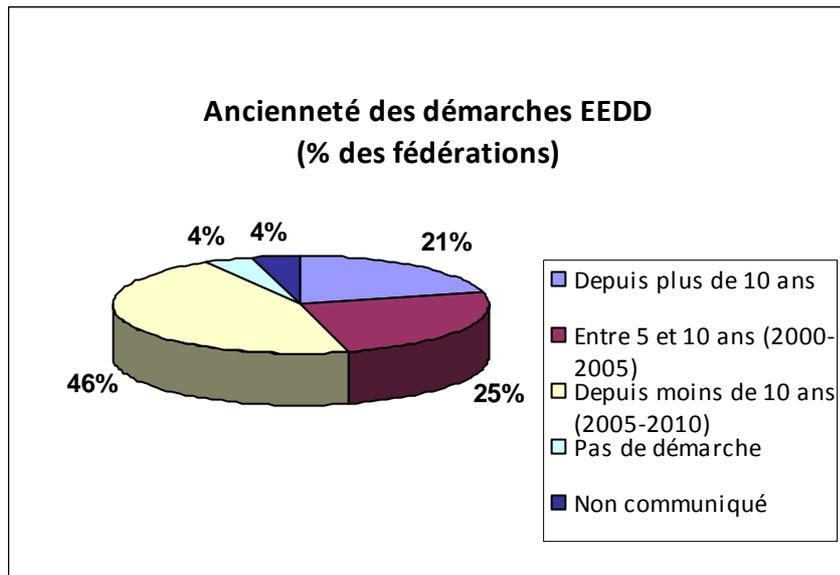
- Trois des fédérations les plus en pointe ont engagé cette démarche EDD avant même que les démarches EEDD soient nommées depuis longtemps (années 30 et 50) :

- pour la FF Spéléologie, depuis sa création

- pour la FFCK et depuis sa création en 1931 avec une formalisation progressive de la démarche d'abord en 1976 (commission environnement et équipement), puis en 1997 dans le cadre des Pagaies Couleurs

- pour la FFESSM : depuis sa création en 1955 (la découverte du milieu faisant partie intégrante de l'activité de plongée) avec une formalisation en tant que politique du DD depuis l'élection du nouveau CDN en 2009.

- 6 des 8 fédérations les plus en pointe sont des fédérations de sports de pleine nature ou multisports (pour l'UFOLEP).

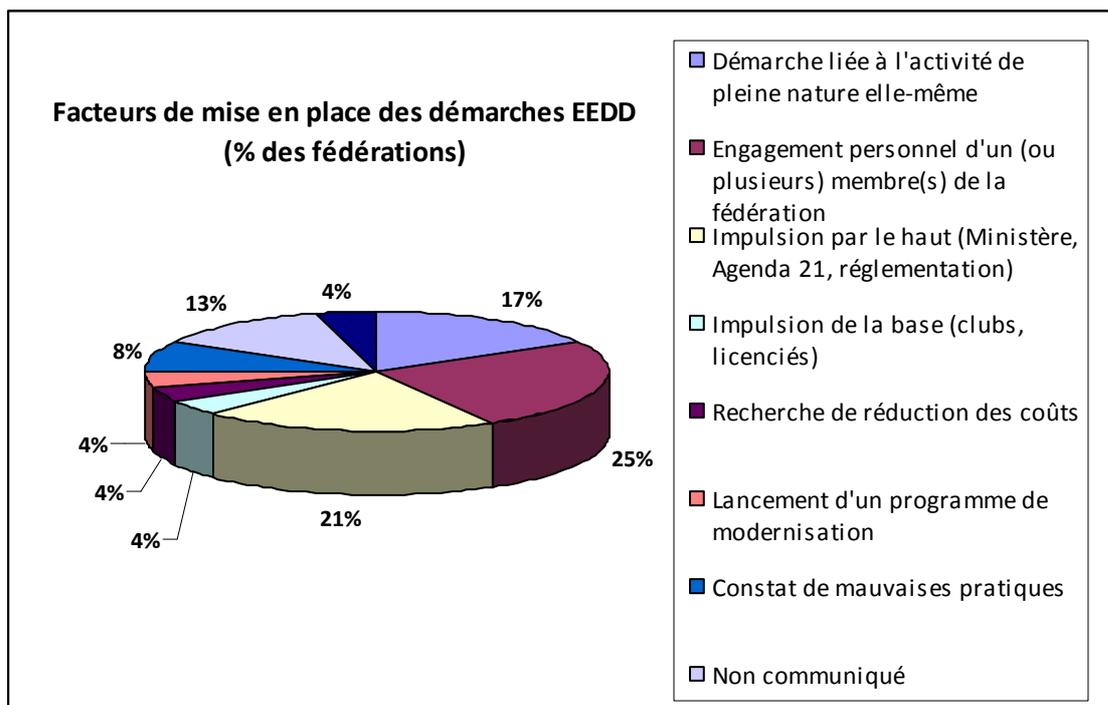


I – 1.2. Les principaux facteurs de mise en œuvre d'une démarche EDD par les fédérations

Parmi les principaux facteurs de mise en œuvre d'une démarche, on trouve, dans l'ordre

- 1/ l'engagement personnel d'un (ou plusieurs) membre(s) de la fédération,
- 2/ l'impulsion par le haut (Ministère, Agenda 21 du Sport, Réglementation),
- 3/ la démarche au cœur de la pratique, liée à l'activité de pleine nature (pour les sports de nature).

Ce dernier facteur est le principal si l'on ne considère que les sports de nature. Il s'y conjugue, à l'origine assez souvent avec l'engagement personnel.



Le fait que la démarche EDD est considérée comme intimement liée à la pratique d'un sport de pleine nature/ comme étant au cœur de l'activité, aboutit par ailleurs à un paradoxe au sein de la FF Ski. Si les autres fédérations de nature ont eu à cœur de structurer la démarche et de la rendre opérationnelle par la mise en œuvre de différentes actions, celle de ski considère qu'étant au cœur du développement durable et de l'environnement, elle n'a pas à le faire.

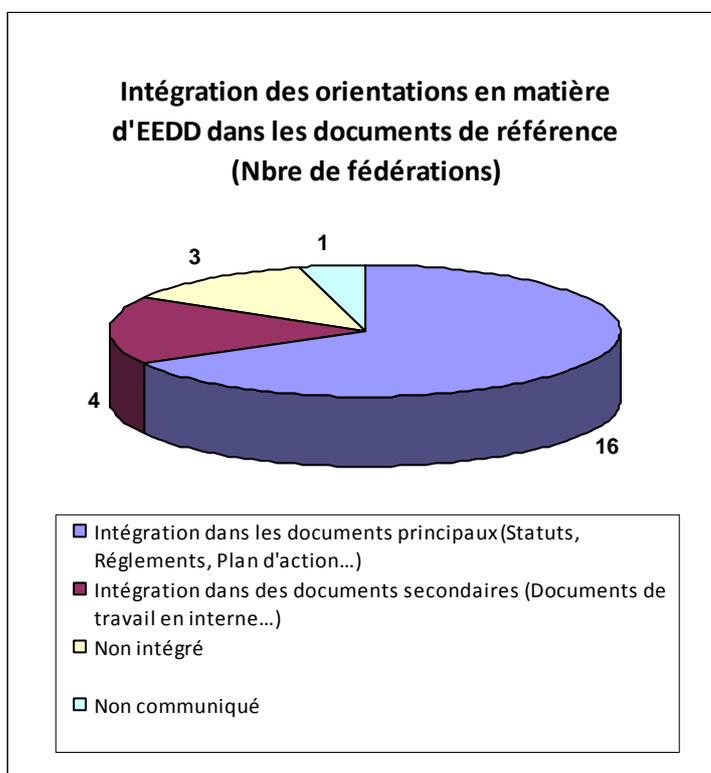
I – 1.3. Le degré et les conditions de formalisation de la démarche

Les principaux critères d'efficacité de la démarche sont de 3 ordres :

- l'inclusion a minima des principes d'EDD dans les documents d'orientation stratégique si ce n'est une formalisation plus précise d'éléments d'orientations opérationnelles
- des moyens humains : l'existence a minima d'un référent, au mieux d'une commission spécialisée ou d'un groupe transversal, voire d'un véritable réseau interne et partenarial (institutions, associations spécialisées, bureaux d'études)
- des moyens financiers relativement conséquents.

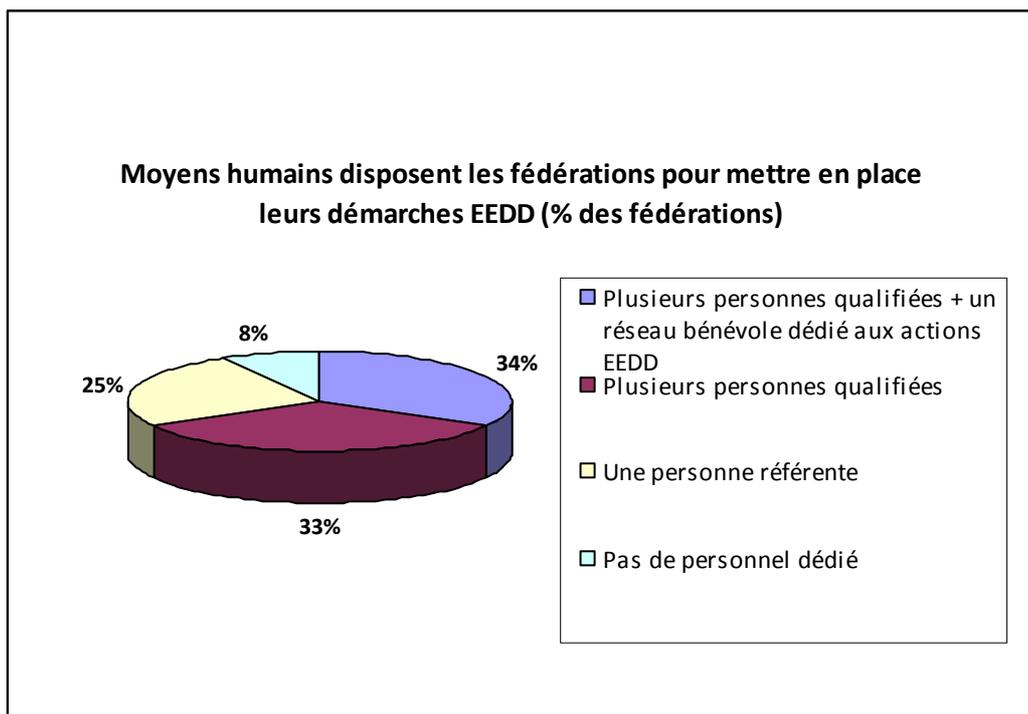
I – 1.3.1. L'inclusion des orientations pour l'EDD dans les textes de référence

16 fédérations incluent leurs intentions/objectifs en matière d'EEDD dans leurs documents de référence (statuts, règlements intérieurs ou projet fédéral).

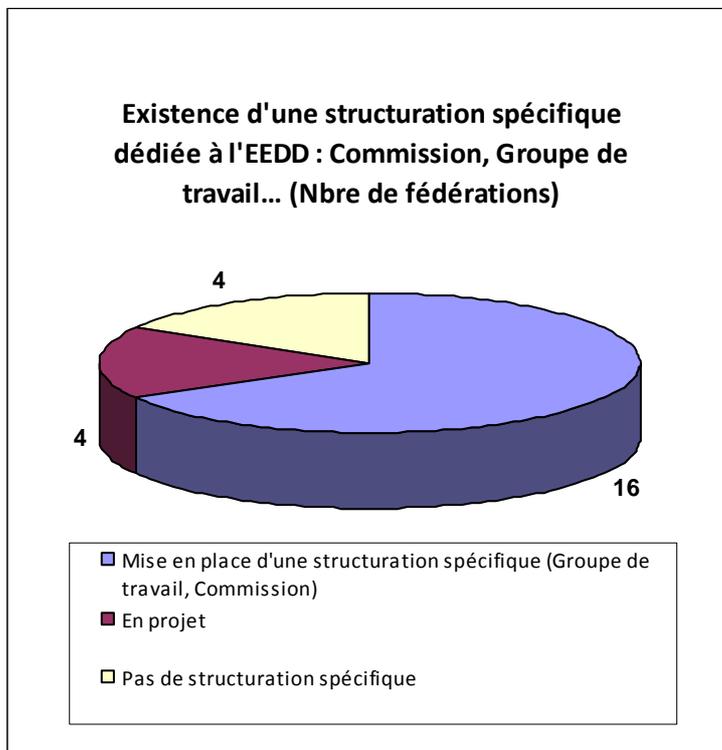


I – 1.3.2. Les moyens humains affectés à l’EDD

L’importance de l’implication a minima d’un référent permanent est à souligner. Certaines fédérations ont vu leur démarche mise en sommeil à la suite du départ d’un salarié non remplacé ou d’un stagiaire non embauché en prolongement de son stage.



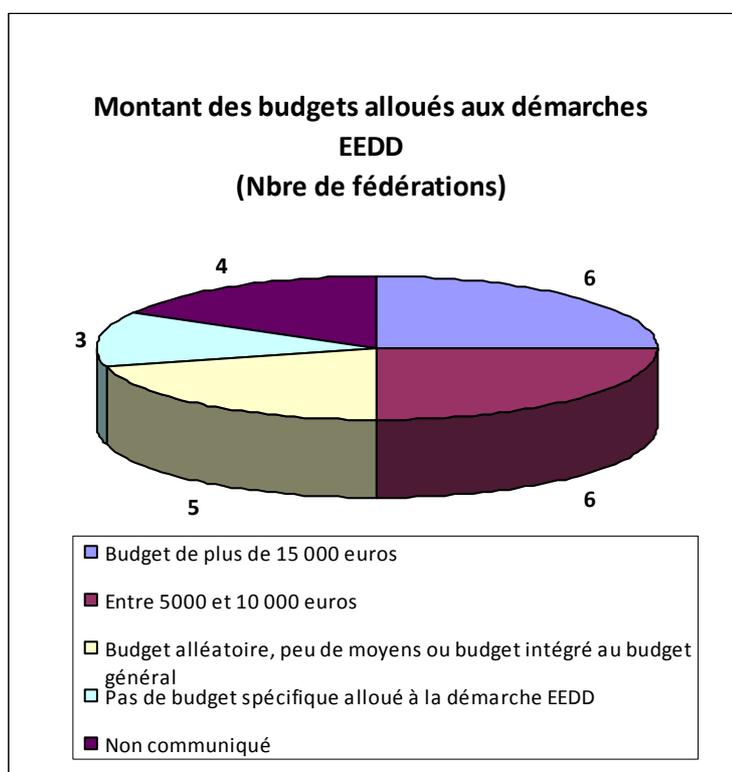
16 fédérations disposent d'une **commission ou d'un groupe de travail spécifique**



I – 1.3.3. Les moyens financiers affectés

6 fédérations affectent à la démarche un budget supérieur à 15 000 €.

Il convient ici de préciser que plusieurs fédérations ont un budget réel très important mais dont les éléments sont dispersés sur une multitude de postes budgétaires : outre les 6 fédérations précitées, ce sont 6 autres fédérations ici concernées. Plusieurs nous ayant d'ailleurs indiqué que, suite à nos suggestions, elles allaient mettre en place un tableau de bord pour identifier la part des différents postes affectés à l'EDD.



La démarche

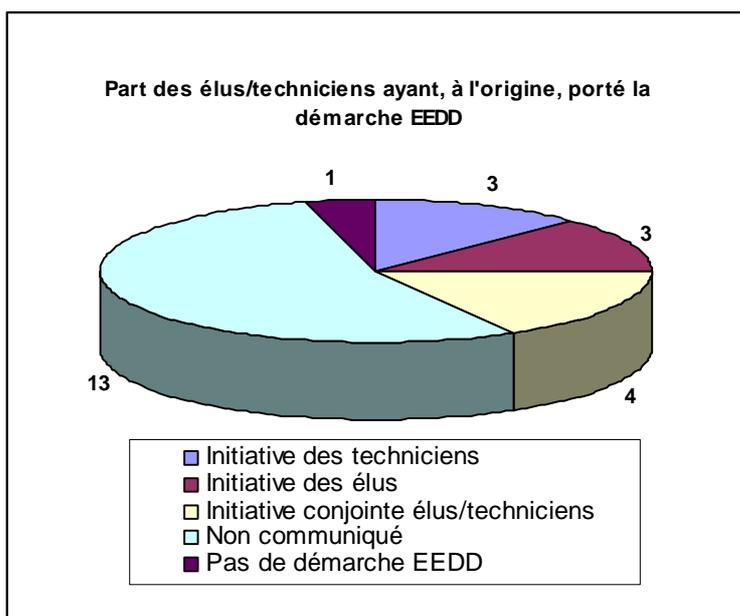
Démarche formalisée	Niveau de la démarche : Dans le plan National de développement UFOLEP (2009- 2013), définition de grandes orientations (prise en compte des questions de société : développement durable, santé, lutte contre les discriminations... cf p 10)	1 : intentions 2 : orientations 3 : préconisations	2
	Ancienneté de la démarche : Depuis 2002 environ	1 : moins de 5 ans 2 : 5 à 10 ans 3 : plus de 10 ans	2
	Intégration dans les documents de référence : Intégré dans le plan National de développement UFOLEP (2009- 2013) + dans des Cahiers des charges pour la mise en place des actions Pas intégré dans les statuts	1 : dans les documents secondaires (document de travail en interne...) 2 : ds statuts, plans d'action, cahier des charges	2
Démarche opérationnelle	Moyens humains qualifiés 3 à 4 personnes (la chargée de mission DD a une formation d'Ingénieur en aménagement du territoire et urbanisme) + stagiaires et invités + le président est très engagé	1 : une personne référente 2 : plusieurs personnes qualifiées 3 : avec réseau bénévole en +	3
	Structuration spécifique : Un groupe national UFOLEP Sport et développement durable	0 : non 1 : en projet 3 : oui	3
	Budget alloué à la démarche : Budget alloué en fonction des projets	0 : non 1 : budget aléatoire, peu de moyens ou budget intégré au budget général 2 : entre 5000 et 15 000 euros 3 : plus de 15 000 euros	3
TOTAL			15

FOCUS sur l'implication des élus et techniciens des fédérations

Identification de la part des techniciens/ élus dans la mise en place de la démarche EEDD (Fédérations sportives)

VOIR TABLEAU 1 : L'identification de la part des élus et des techniciens ayant, à l'origine, porté la mise en place d'une démarche EEDD au sein de leur fédération est difficilement quantifiable du fait du manque de données (non communiqué pour 13 fédérations sur 24).

Ce qui apparaît néanmoins important est la conviction/sensibilité personnelle des élus ou/techniciens qui ont initié ces démarches.



VOIR TABLEAU 2 : Les données sont plus complètes pour identifier la part des élus/techniciens qui sont aujourd'hui en charge des démarches EEDD au sein des fédérations. La responsabilité de la mise en place des actions EEDD revient majoritairement aux techniciens (pour 13 fédérations soit 54%). La responsabilité est partagée entre élus et techniciens au sein de 6 fédérations (soit 25%)

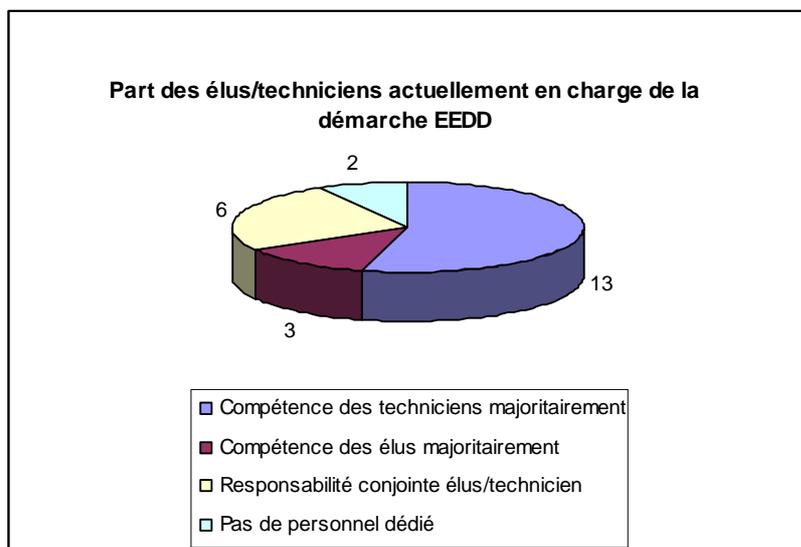


TABLEAU 1 : Elus/techniciens ayant, à l'origine, impulsé la démarche EEDD

Fédérations sportives	Elus à l'origine de la démarche	Techniciens à l'origine de la démarche
FF spéléo	Démarche mise en place depuis 2006, année où le comité directeur a voté la 1 ^{ère} étape de construction de l'Agenda 21.	
FF Surf	NC	NC
FF Randonnée pédestre	NC	NC
FF Basket	En 2007, une opportunité venue du ministère qui proposait un Bilan Carbone. Cette proposition a été retenue par le président et un salarié de la fédération sensibilisés à la problématique du DD	<u>1 salarié</u>
UFOLEP	La volonté de 2 personnes : <u>1 permanent</u> et un élu qui était très sensibilisés et impliqués personnellement dans cette réflexion	<u>1 permanent</u>
FF Aviron	NC	NC
FF Escrime	NC	NC
FF Tennis	1 ^{ères} initiatives pionnières en matière de DD du fait de quelques personnalités engagées au sein de la fédération. Février 2009 : arrivée d'une nouvelle <u>équipe dirigeante</u> qui inscrit le DD dans son Plan d'Action 2009-2012.	
FF Cyclisme	NC	NC
FF Motocyclisme	NC	NC
FF Boxe	Le Secrétariat Général et <u>les présidents de commission</u> sont soucieux du respect de la démarche.	
FSGT	Démarche mise en place depuis 2007 suite à la <u>sensibilisation générale des élus/cadres</u>	Démarche mise en place depuis 2007 suite à la sensibilisation générale des élus/cadres
FNOMS	NC	NC
FF Ski	Pas d'actions spécifiques développées.	
FF Sport adapté	Sensibilisation du <u>Président et des élus</u> qui acceptent la participation à la Commission DD du CNOSF.	En 2006 – Embauche <u>d'une Directrice administrative et financière</u> très sensible au DD

FFESSM	Structuration de l'approche environnementale existe depuis la création de la FFESSM (1955). Formalisation de la démarche en tant que politique du développement durable est plus récente et a en particulier été structurée lors de <u>l'élection du nouveau CDN</u> en 2009	
FF Voile	NC	NC
FF Sport automobile	NC	NC
FFCK	Elus (1930-1985)	Directeur (1985) CTN (1990) puis directeur des services et équipe PN et Formation
Fondation du Football	NC	NC
FF Football	Une volonté de la part <u>des élus</u>	
FF Triathlon	En 2003, sensibilisation par le <u>Comité Directeur</u> sur les enjeux EEDD	
Conseil national du Nordique	NC	NC
FF Equitation	NC	NC

TABLEAU 2 : Elus/techniciens chargés actuellement de la mise en place de la démarche EEDD

Fédérations sportives	Elus chargés de la mise en œuvre de la démarche	Techniciens chargés de la mise en œuvre de la démarche
FF spéléo	<u>2 présidents élus</u> par le comité directeur (président de la commission environnement + président de la commission scientifique) 1 commission environnement et 1 commission scientifique	1 Conseiller Technique Il existe également un groupe de travail fédéral « Agenda 21 » composé de 14 bénévoles
FF Surf	Commission Ecosurf 2 Présidents Commission Ecosurf 1 CTN	1 Chargée de projet environnement
FF Randonnée pédestre	<u>4 élus</u> dont 1 bureau et 3 du CA	<u>1 chargé de DD</u> (master écologie et développement local), salarié à temps plein 1 Commission développement durable qui gère le politique et le stratégique 1 groupe de travail pour chaque action
FF Basket	<u>1 élu</u> qui a peu de temps	<u>2 personnes salariées</u> (1 administrateur pôles territoire et assistante)
UFOLEP	<u>Vice président et président</u> très engagés également, c'est une préoccupation partagée.	<u>1 chargée de mission DD</u> + 3 à 4 personnes + les stagiaires et invités
FF Aviron		Un groupe de 5 personnes mené par 1 Ingénieur environnement INRA + 4 autres personnes sans compétence particulière, mais de l'intérêt pour ces questions. 1 groupe de travail au niveau national. 1 démarche à l'initiative de chaque club.
FF Escrime	<u>1 élue</u>	Pas de commission spécifique Toutefois, 2 personnes constituent le comité de pilotage fédéral : 1 élue et <u>1 technicien</u>

FF Tennis	<p>Groupe de travail, placé sous l'autorité du <u>vice-président</u></p> <p>Plusieurs <u>membres élus</u> de la FFT responsables du groupe de travail</p>	<p>Création d'un groupe de travail « Tennis et DD » qui est transversal à toutes les commissions. Ce groupe de travail, placé sous l'autorité du vice-président, est piloté au niveau de <u>la Direction Générale</u>.</p> <p>Une petite dizaine de personnes sont responsables du groupe de travail (plusieurs <u>membres permanents</u> et élus de la FFT).</p>
FF Cyclisme	<p>Le président de la commission cyclisme et DD est <u>un élu</u></p>	<p>8 à 9 membres sont impliqués dans la commission cyclisme et DD. Ils représentent chaque activité (secteur pro, cyclisme de masse, collègue BMX, secteur VTT...) + <u>1 coordinateur (réfèrent DD)</u> + <u>des personnes de terrain</u> (+ dans le domaine de la technique).</p>
FF Motocyclisme		<p>1 Comité chargé de l'environnement et du DD : 8 personnes venant des différentes disciplines de la FFM + Des délégués environnement qui interviennent au niveau des championnats de France</p>
FF Boxe	Pas de personnel dédié	Pas de personnel dédié
FSGT	<p>6 bénévoles aux seins des Comités Départementaux et <u>élus</u></p>	<p>Groupe de travail en charge de l'organisation DD</p> <p><u>2 permanents salariés</u> au sein de la fédé</p> <p>+ 6 bénévoles aux seins des Comités Départementaux et élus</p>
FNOMS	<p>1 commission nationale « Equipements et développement durable » = <u>6 élus</u> du <u>Conseil d'administration</u> (sensibilités EEDD, notamment le Président)</p>	<p>1 commission nationale « Equipements et développement durable » = + le <u>directeur général</u> (compétences transversales mais pas EEDD)</p>
FF Ski	Pas d'actions spécifiques développées.	
FF Sport Adapté		<p>La Directrice administrative et financière responsable de fait, mais participation de l'ensemble des salariés. Relation constante avec le Président et le DTN.</p>

FFESSM	<p>FFESSM ne dispose pas de personnel salarié sur ces questions.</p> <p>L'ensemble des actions EEDD est conduit par des bénévoles au sein du CDN ou des Commissions.</p> <p><u>1 élue référente</u> chargée d'impulser et de développer le DD dans les différentes actions et partenariats de la FFESSM.</p> <p><u>Présidents</u> des 3 commissions compétentes (Commission nationale d'environnement et de biologie, Commission technique nationale, Commission nationale de pêche sous-marine)</p>	
FF Voile		<p>Transversalité, plusieurs départements concernés:</p> <p>Département Technique</p> <p>Département sportif et compétitif, Département Développement</p> <p>+ <u>1 chargé de mission</u> « intégration sociale » en charge du suivi des dossiers de candidature au label et ayant suivi la formation Bilan Carbone)</p>
FF Sport automobile		<p>Mise en place d'une Commission dédiée aux énergies alternatives (personnes de la fédération + constructeurs + pétroliers...)</p>
FFCK		<p>Commission patrimoine nautique : <u>4 personnes + 1 assistante</u></p> <p>Commission formation : <u>5 postes</u></p>
Fondation du football	1 président + CA	<p><u>4 permanents, 1 déléguée générale</u> de la fondation</p> <p>20 membres du réseau</p>
FF Football		<p><u>2 personnes référentes</u> à la Direction de l'administration générale</p>
FF Triathlon	<p>Une mission DD au sein de la Commission Nationale Développement Animation Territoires = <u>5 élus bénévoles</u> : <u>dont Président et Vice-Président</u></p>	<p>Une mission DD au sein de la Commission Nationale Développement Animation Territoires =</p> <p><u>1 DTN</u></p> <p><u>1 cadre</u></p>

Conseil national du Nordique		1 poste à l'année
FF Equitation		1 personne référente salariée, 1 DTN, Il existait une commission DD (ce n'est plus le cas)

I – 1. 4. La structuration de la démarche

La structuration de la démarche par le siège de la fédération est le préalable à son efficacité dans les régions et les départements et par suite de son opérationnalité dans les clubs et leurs territoires de ressort.

Parmi les fédérations les plus en pointe, on trouve naturellement les fédérations sportives de nature et une motorisée, de même que deux affinitaires multiactives.

A l'exception de celle de surf, récente, les autres ont toutes une véritable ancienneté dans leur démarche au regard de l'environnement (années 30, 50 et 60) si ce n'est du développement durable.

Leur démarche s'est progressivement structurée.

I – 1.4.1. Les éléments clés de réussite

La structuration organique :

- Une ou des commissions avec fonction soit de pôle soit de transversalité

Exemples (non exhaustifs) :

- . FFCK : une commission patrimoine nautique à laquelle est associée sur l'EDD la commission formation
- . FF Spéléologie : plusieurs commissions : environnement, scientifique, conservatoire des sites souterrains
- . FF Tennis : une commission transversale EDD
- . FF Motocyclisme : un comité-pôle EDD.

Certaines fédérations ont une structuration déconcentrée : commissions régionales et/ou départementales.

- Des moyens humains (élus et techniciens)

Exemples (non exhaustifs) :

- . FF motocyclisme : 8 personnes
- . FFCK : 5 techniciens affectés (+ potentiellement 3 autres) + une vingtaine d'élus

- Des compétences internes :

Exemples (non exhaustifs) :

- . FF spéléologie : de nombreux scientifiques
- . FFCK : un écologue élu. Recherche d'un hydrobiologiste adéquat
- . FFESM : des biologistes.
- Des compétences externes partenariales : appel à des associations ou bureaux spécialisés :

Exemples (non exhaustifs) :

- . UFOLEP (bureau d'étude/méthode Asser)
- . FFCK (bureau et association)
- . Tennis (bureau d'étude)
- . Plongée : association latitude 181
- . Spéléologie : bureau d'étude.

I – 1.4.2. Les éléments freins

On peut relever :

- l'absence d'orientations clairement définies
- l'existence précaire d'un seul référent
- l'absence de moyens financiers suffisants
- la non identification des moyens financiers parfois conséquents
- l'absence quasi-générale d'un système d'observation de d'évaluation permettant d'identifier la progression de l'EDD au regard de l'investissement (accentué par l'absence d'identification du budget affecté).

DEMARCHES GENERALES POUR L'EDD

Démarches les plus structurées	Note	Points ++
FFCK	17	<ul style="list-style-type: none"> - démarche ancienne et en progression permanente (1931-1975-1990-1997-2009) - travail conjoint des Commissions formation et Patrimoine Nautique sur ces questions - inscription formelle dans les statuts + dans le cahier des charges EFCK + dans le projet éducatif Pagaie Couleurs - personnel dédié au siège de la fédé + dans les CD et CR
FFESM	17	<ul style="list-style-type: none"> - démarche ancienne (1955) - entrée scientifique - 3 commissions s'en chargent et y dédient 1 partie de leur budget - Inscription formelle dans doc (statuts, guide pour l'organisation des manifestations, référentiels de formation technique) - 1 élue référente
UFOLEP	15	<ul style="list-style-type: none"> - démarche EEDD = 1 axe du plan National de développement UFOLEP 2009- 2013 - Un groupe national UFOLEP Sport et développement durable

		<ul style="list-style-type: none"> - 3 à 4 personnes s'en charge (avec compétences spécifiques) + au sein des CD et CR - Plusieurs formations proposées pour accompagner la démarche
FF Surf	14	<ul style="list-style-type: none"> - 1 commission EcoSurf - Inscription formelle dans les statuts et la stratégie fédérale 2009-2012 - 1 Temps plein s'en occupe (avec qualifications) - budget conséquent
FF Spéléo	13	<ul style="list-style-type: none"> - ancienneté - entrée scientifique - 2 commissions compétentes : commission environnement avec 1« Observatoire du milieu souterrain » + Commission scientifique - intégration dans le projet fédéral 2009-2012 + élaboration de l'Agenda 21 de la fédération - personnel dédié au siège + un réseau bénévole au niveau départemental sur questions environnementales
Motocyclisme	13	<ul style="list-style-type: none"> - 1 comité chargé de l'environnement et du DD - Intégration dans les statuts et règlements sportifs - budget conséquent
FSGT	13	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Groupe de travail en charge de l'organisation DD - intégration des objectifs DD dans une convention collective sur 4 ans - budget conséquent
FF Randonnée pédestre	13	<ul style="list-style-type: none"> - ancienneté - Intégration formelle dans les orientations du plan stratégique 2009 – 2012. - 1 référent DD + 4 élus en charge de la démarche - 1 Commission DD+ 1 groupe de travail pour chaque action

Evaluation globale

DEMARCHES ET ACTIONS DES FEDERATIONS

Synthèse générale	
Nombre total de fédérations interrogées	24 (dont Fondation du football et Conseil National du Nordique)
Fédérations Sports de pleine nature	12
Fédérations Sports en milieu fermé	6
Fédérations affinitaires	4
Fédérations Sports motorisés	2
Fédérations les plus en pointe	
UFOLEP	42
FFCK	40
FFESSM	38
FF équitation	36
FF Surf	33
FF Voile, FF Spéléo, FF Randonnée pédestre	29
FF Tennis, Fondation du Football, Sport adapté, Basket	28
FF Motocyclisme, FNOMS, Triathlon	27
FF Cyclisme	26
FF Sport Automobile, FSGT, Aviron	24
FF Escrime	12
FF Boxe	11
FF Foot	10
FF Ski	3

I – 2. Les actions ou services pour l’environnement vers le développement durable

L’efficacité de la démarche pour l’EDD, si elle s’apprécie préalablement à travers la pertinence de sa structuration, dépend concrètement des actions et outils mis en œuvre.

Ces dernières peuvent être ainsi catégorisées :

- Les actions fonctionnelles qui ont pour objectif :
 - . soit d’impulser, de promouvoir ou de cadrer les démarches et opérations pour l’environnement vers le développement durable au sein des fédérations
 - . soit de réaliser concrètement des opérations pour l’environnement vers le développement durable, opérations de préservation environnementales. Elles sont de deux sortes :
 - les premières visent à l’éco-gestion des structures et concernent tant les fédérations agissant en « milieu fermé » qu’en milieu « naturel »
 - les autres visent à la gestion responsable des sites naturels de pratique et ne visent donc que les sports de nature.
- Les actions d’éducation (stricto sensu) à l’environnement vers le développement durable qui vont de la sensibilisation à la formation en passant par le déploiement de projets pédagogiques éducatifs.

NB : Les formations feront l’objet d’un exposé ultérieur.

- Les actions conduites en vue de réaliser des « éco-manifestations ».

NB : Certaines de ces différentes actions ou services suscitent ou s’appuient sur des outils qui feront l’objet d’un exposé ultérieur.

I – 2.1. Les actions fonctionnelles

Par actions fonctionnelles, on entend les actions conduites pour impulser, cadrer et promouvoir la démarche ou encore les actions tendant à l’éco-gestion des structures et des sites d’exercice, à l’exclusion de celles conduites spécifiquement pour l’éducation, les éco-manifestations ou encore la production d’outils qui font l’objet d’une analyse particulière.

I- 2.1.1. Les actions d'impulsion et de cadrage

Outre l'intégration dans leurs statuts des orientations pour l'EDD, certaines fédérations ont décliné, adapté, voire complété les dispositions de l'Agenda 21 en tenant compte des spécificités propres à leurs disciplines ou ont établi, dans le même esprit, des chartes.

- 7 fédérations ont rédigé des chartes visant à promouvoir le bon comportement des pratiquants en matière d'EEDD ou une bonne gestion DD au niveau du siège (FFSA, FNOMS, FF randonnée pédestre, FF spéléo, FESSM, FF équitation, FF Basket), avec une démarche préalable participative des élus et salariés
- 5 fédérations sont en train d'élaborer – ou ont élaboré- leur propre Agenda 21 (UFOLEP, FFCK, FF Spéléo, FF Triathlon, Centre National du Nordique)
- Des réunions interfédérales permettent d'échanger sur l'application opérationnelle des principes établis dans le cadre de l'Agenda 21 du Sport français.
- La fondation football, quant à elle a mis en place un « baromètre » permettant d'identifier les actions conduites par les clubs en matière d'EDD (interrelation entre la fondation et les clubs par questionnaires. Celle de triathlon a procédé de même avec une importante enquête).
- Enfin, plusieurs guides méthodologiques ont été réalisés et distribués par certaines fédérations.

I – 2.1.2. Les actions de promotion

Certaines fédérations (6) ont institué des trophées et labels permettant une valorisation des actions mises en place par les clubs (image, récompense financière...) : labellisation EFCK, Trophée du sport adapté du DD, Trophée Génération DD (UFOLEP), Label Triathlon Durable, Trophée de la Fondation du Football, Trophée du DD (à la suite de la semaine du DD – Equitation).

I – 2.1.3. Les actions d'éco-gestion des structures

Elles concernent principalement :

- la consommation des ressources :
 - énergétiques (électricité et transport)
 - aquatiques
- la consommation alimentaire :
 - produits bio
 - circuits courts
- les produits manufacturés :

- bio-dégradabilité
- recyclage
- équitabilité.

Concernant les énergies et l'eau, outre les guides précités :

- 9 fédérations ont réalisé – ou sont en train de réaliser- le Bilan Carbone de leurs activités fédérales (au niveau du siège)

- Seulement quelques fédérations ont étendu cette démarche Bilan Carbone à d'autres niveaux (l'UFOLEP est habilitée à réaliser des Bilan Carbone pour ses CD et CR ; la FF de Tennis réalise le Bilan Carbone du tournoi de Roland Garros ; la FF de sport automobile réalise aussi le Bilan Carbone de son centre de formation + du Rallye France Alsace ; la FF triathlon réalise le Bilan Carbone du Triathlon Audencia-Baule).

- La FF de Tennis a réalisé en outre un audit énergie et eau de son siège
- La fédération de Sport adapté a mis en place un système global d'éco-gestion.

- Le co-voiturage est favorisé dans plusieurs fédérations.

- Deux fédérations se sont engagées dans la voie du recyclage des matériels : « opération balles jaunes » de la FF de Tennis et traitement des unités hors d'usage, pour la voile.

- Plusieurs fédérations (4) ont intégré la démarche HQE pour leurs équipements immobiliers (FF Basket : priorité donnée à de tels équipements) ; extension-rénovation : FF de Sport adapté et FF Tennis pour Roland Garros ; démarche en cours de la FFCK mais hésitante : surcoût alors que les clubs sont déficitaires en locaux basiques.

ACTIONS FONCTIONNELLES EDD

Ampleur et/ou pertinence des actions réalisées ou en cours	Note	Points ++
FFCK	10	- Réseau d'alerte, Journées patrimoines, Labellisation des actions biodiversité, Etudes de sentiers nautiques, Bilan Carbone au niveau national.
FF Tennis	10	- Bilan Carbone + Audit Energie et Eau du siège de la FFT - Action phare = Opération balle jaune : recyclage des balles usagées, touche aussi à l'aspect social - Projet d'extension du stage Roland Garros => prenant en compte les contraintes environnementales.
UFOLEP	9	- Bilan carbone du siège + réalisation de bilans C pour les CR et CD - Participation à la création de l'outil ADERE - 1 Agenda 21 - Créations d' outils : guide maîtrise de l'énergie et gestion de l'eau... - Trophées Génération Développement Durable (encourager l'esprit d'initiative au sein des CD et CR UFOLEP + des Associations Sportives affiliées sur la base de projets mettant en avant soit :1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne,2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable)
FFESSM	9	- Signature de la Charte plongeur responsable + de Charte pour une pêche maritime de loisir écoresponsable - Contribution à la protection des sites naturels (Participation aux comités de gestion ou de concertation locaux des aires marines protégées, Mise en place de mouillages organisés...) - Contribution à la conciliation des usages du littoral : les éoliennes en mer
FF Sport Adapté	9	- Trophée du Sport Adapté du DD (événements et actions responsables) - Réaménagement du siège de manière éco-responsable + gestion DD en interne - Promotion des déplacements éco-responsables - Echanges et réflexion sur l'application des principes de l'Agenda 21 du Sport Français au sein des fédérations.
Fondation du football	9	- réalisation d'un baromètre du DD (envoi d'un questionnaire aux clubs, ligues et districts pour avoir une vision de tout ce qui ce fait en matière de DD) - Trophée de la fondation catégorie Programme vert
FF équitation	9	- Année de l'environnement du tourisme équestre en 2003 - Organisation de la semaine du DD en mai 2010 - Charte des "10 engagements du cavalier responsable"
FF spéléo	9	Agenda 21, mise au point d'une méthodologie d'études d'impact de la pratique spéléologique, actions de dépollution de sites, investissement des CDESI, Charte du spéléologue
FF randonnée pédestre	8	- Bilan C du siège - Réseau Ecoveille : Objectif de maintien de la qualité environnementale des sentiers. Information des randonneurs

		sur cette démarche pour qu'ils puissent remplir une fiche de renseignements - Ecovigilance : Sensibilisation des randonneurs sur le risque incendie (Site internet) - Charte du spéléologue
FF basket	8	- Bilan C du siège - Mise en place d'une charte DD pour le fonctionnement de la fédération (en cours. Comme préalable distribution de 2 questionnaires aux élus/salariés) - Priorité est donnée aux dossiers entrant dans démarche HQE
FF Voile	8	- Programme de traitement des unités hors d'usage et revalorisation énergétique dans les centres nautiques - Guide pratique « Ecogestion des centres nautiques » avec limitation du volume de tirage :
FF Triathlon	8	- Label Triathlon durable - Enquête auprès des clubs sur leurs démarches en matière de DD - Ecriture de l'Agenda 21 : en cours - Information DD sur le site Internet
FF Conseil national du nordique	8	- Rédaction d'un document national pour le développement du nordique en prenant en compte l'aspect DD

I – 2.1.4. Les actions d'éco-gestion des sites naturels de pratique

L'ensemble des fédérations sportives de nature participe aux Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI), lorsqu'elles ont été mises en place par les Conseils généraux.

Ces CDESI permettent une gouvernance partagée pour la gestion des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature grâce à l'association des différents usagers.

L'élaboration des Plans Départementaux des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) par les Conseils généraux à laquelle la CDESI contribue permet de mettre en œuvre des actions intégrées et durables d'aménagement et de gestion des sites.

Les conditions de financement étant la plupart du temps établis notamment sur des critères EDD.

En outre, plusieurs de ces dernières ont mis en œuvre un certain nombre d'opérations concrètes tendant à :

- l'évaluation des incidences de leurs activités sur le milieu et ses espèces et, si besoin, à leur réduction
- la préservation générale de l'environnement, dans leurs milieux de pratiques
- une organisation de leurs activités préservant et valorisant l'environnement :
 - contribution à la connaissance du milieu, entrée scientifique (FF Spéléo, FFESSM) ; méthodologie de l'étude d'impact (FFS)

- actions de dépollution ou de nettoyage de sites (FF Spéléo, FF Surf, FFCK, FFRP) ; création de sentiers nautiques : préservation et calorisation des cours d'eau (FFCK)
- mobilisation des pratiquants par la mise en place de réseaux d'alerte (FFCK et FF Randonnée pédestre avec Ecoville et Ecovigilance (incendies)).

Actions EDD - actions fonctionnelles			
Pertinence des actions DD	Diversité des actions mises en place : Bilan carbone du siège + réalisation de bilans carbone pour les Comités régionaux et départementaux Participation à création outil ADERE	1 : actions s'inscrivant dans une ou deux thématiques (ex. gestion des déchets, gestion des transports,...) 2 : actions s'inscrivant dans plus de deux thématiques 3 : plusieurs actions touchant à différents piliers du DD	2
	Caractère innovant	0 : non 1 : identification d'1 action particulièrement originale	1
	Degrés de formalisation des actions (moyens humains, financiers) : Bilan Carbone : 1service civil volontaire ou stagiaire + accompagnement d'Arnaud Jean Création outil ADERE : ADEME qui a pris en charge au niveau financier + autres partenaires ANAé, la FNH, l'association Meduli Nature, l'association Mountain Riders	0 : aucune personne mobilisée, pas de budget 1 : mobilisation de qq bénévoles, pas de budget spécifique 2 : appel à des partenaires financiers/mise en place d'un budget spécifique ou mobilisation notable des bénévoles/salariés 3 : mobilisation notable de bénévoles et/ou salariés ET appel à des partenaires financiers/mise en	3

		place d'un budget spécifique	
Efficacité des actions DD	Envergure des actions mises en place : public visé et champs géographique concerné. Bilan carbone = siège + comités départementaux + comités régionaux Outils ADERE = en libre accès en ligne disponible pour tous	1 : focalisation sur un type de public et/ou en un seul point géographique 2 : actions adaptées à plusieurs types de publics et/ou diffusées largement sur territoire	2
	Evaluation des actions :	0 : absence de système d'évaluation ou mauvais retour de destinataires 1 : mise en place d'un système d'évaluation <u>ou</u> retour positif des destinataires 2 : mise en place d'un système d'évaluation <u>et</u> retours positifs des destinataires	1
TOTAL			9

I – 2.2. Les actions éducatives pour l'EDD

En dehors de véritables formations initiées dans certaines des fédérations, et qui feront l'objet d'un exposé ultérieur, la plupart des fédérations mettent en œuvre des actions éducatives qui en général tiennent plus de la sensibilisation que du véritable projet éducatif.

9 des fédérations ont des actions plus construites en termes de pédagogie de l'environnement vers le développement durable.

Deux typologies de ces actions peuvent être déterminées et doivent être croisées

1) au regard du public visé :

- grand public
- public adulte pratiquant
- public jeune pratiquant
- responsables et formateurs

2) au regard de la nature de l'action éducative :

- les séquences d'information et de sensibilisation
- le déroulement de séquences pédagogiques sur le terrain
- l'éducation par l'exemplarité

- le système pédagogique suivi et permanent et/ou à plusieurs niveaux
- pour chacun des types précédents, distribution d'outils ou accès à ces derniers.

I – 2.2.1. Les séquences de sensibilisation

Leur durée varie en général de deux journées à une semaine et prennent des formes différentes :

- des journées de séminaire sur une ou plusieurs thématiques environnementales (et DD) en relation avec la pratique sportive : FFCK, FNOMS, FSGT, UFOLEP : à destination des responsables et formateurs
- des journées ouvertes au grand public : la semaine développement durable de la Fédération équestre ; les journées Patrimoine nautique de la FFCK, qui permettent notamment une rencontre « in concreto » avec les autres utilisateurs de la rivière autour d'actions de nettoyage et d'entretien ; Fête du nautisme : découverte gratuite des activités nautiques, de leur milieu et du DD pour le grand public ; journées nationales de l'Océan ; Journées de la mer, des lacs et des rivières de la FFESM
- des journées consacrées à des rencontres entre pratiquants venus de différents territoires : rencontres internationales de la plongée enfant
- des journées à destination des scolaires : les « initiatives océanes » et l'« Odysée Alpine » de la FF Surf de même que sa semaine de sensibilisation pour les CM1/CM2
- les séquences à destination des jeunes adhérents de la FF équitation, au cours de la Semaine du développement durable : ateliers, rallyes, concours.

NB : Les séquences de sensibilisation précitées s'appuient sur des outils qui sont précisés dans un exposé ultérieur.

Il s'agit principalement :

- pour le grand public, des expositions lors des « journées », « séminaires » et « fêtes » et de la distribution de flyers
- pour le jeune public et les scolaires, de l'utilisation des malettes et/ou fiches pédagogiques (FFCK, FF Surf, FFESSM, FF Voile,...), quiz, jeux, de site web (DORIS – site d'identification flore et faune sous-marine)

- pour les responsables et formateurs, de guides méthodologiques (UFOLEP, FF motocyclisme, voile...), manuels, documents spécialisés à vocation scientifique ou de vulgarisation scientifique (revues spéléo, magazine Subaqua et articles spécialisés sur l'enseignement sous-marin) manuel de l'éducateur de la FFCK) ou encore de forum d'échanges (FF Voile).

I – 2.2.2. Les séquences pédagogiques de terrain

Il s'agit là d'apprentissage pédagogique par immersion dans le milieu naturel qui concerne principalement les fédérations sportives de nature :

- La randonnée subaquatique dans les clubs labellisés Point Rand'Eau
- Les randonnées découvertes de la FFCK
- Les rallyes DD et les ateliers de la fédération d'équitation
- Les initiatives Océanes de la FF Surf.

Est à noter l'initiative de la FFCK avec la mise en œuvre de chantiers-formation à l'entretien et à l'aménagement des cours d'eau pour un public défavorisé.

I – 2.2.3. L'éducation par l'exemplarité

C'est principalement la FF Cyclisme qui joue cette carte avec :

Le programme Ecocycle : création d'une patrouille Eco-Cycle pour sensibiliser le grand public aux éco-gestes et comportements responsables lors des manifestations

- l'opération dossard vert, qui consiste à identifier un coureur dont l'attitude écocitoyenne est remarquable
- les ambassadeurs pour un cyclisme durable choisi au sein des cyclistes-professionnels comme porte parole auprès de leurs collègues et des médias
- l'attribution de trophées répond également à cette logique : trophée DD de la FF équitation, trophée « action remarquable » de la FFCK,...

I – 2.2.4. Le système pédagogique à plusieurs niveaux et/ou à suivi permanent

Il s'agit là d'un système construit d'acquisition progressive de connaissances et de compétences dont les champs concernaient essentiellement les techniques de pratique et de sécurité, voire de secours. Progressivement, y ont été intégré des éléments d'EDD : pagaies couleurs de la FFCK, galops de la FF Equitation, carte de progression sur 5 niveaux d la voile ; système similaire en cours pour la plongée et le surf.

A chaque niveau technique sont intégrées des notions de plus en plus approfondies d'EDD.

La Fondation de Foot a mise, quant à elle, en œuvre un autre système pédagogique qui vise directement plus les actions des clubs dans leur ensemble que les joueurs individuellement : l'opération « Respect tous terrains », au début auprès de 220 clubs pilotes, permettant de tester et évaluer les actions sur 5 programmes pédagogiques : santé ; esprit sportif ; engagement citoyen ; égalité des chances ; programme vert.

De sorte qu'ici, l'on est dans une approche plus globale vers le développement durable, les volets sociaux et environnementaux étant mis en perspective ; le volet économique étant par contre le maillon faible du dispositif.

En matière d'actions EEDD, les 5 ensembles d'actions les plus intéressants concernent 5 fédérations sportives de nature, suivies par 3 organismes affinitaires. Les fédérations exerçant en milieu fermé n'ont que peu ou pas d'actions éducatives.

ACTIONS EEDD

Actions les plus en pointe	Note	Points ++
FFCK	13	Chantiers formation/entretien pour un public défavorisé, La mallette pédagogiques, Le système pédagogique Pagaies Couleurs :
FFESSM	12	<ul style="list-style-type: none"> - découverte du milieu par la randonnée subaquatique dans clubs labellisés Point Rand'eau - outil d'identification de la faune et la flore sous-marine : DORIS - Editions et diffusion des connaissances environnementales : magazine fédéral Subaqua et articles spécialisés sur l'enseignement sous-marin. - Sensibilisation des jeunes (« Rencontres internationales de la plongée enfant ») + du grand-public (Journées Mondiales de l'Océan, Journées de la mer des lacs et des rivières...)
FF Cyclisme	12	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Ecocyclo : Mise en place de la patrouille Eco-cyclo pour transmettre la bonne parole - Opération Dossard vert : consiste à choisir chaque jour dans le peloton des participants à un tour cycliste, celui dont l'attitude ecocitoyenne sera remarquée par le jury de spécialistes - Les ambassadeurs pour un cyclisme durable : Des cyclistes pros sont répertoriés au regard des médias et de leurs collègues comme porteurs de parole éco-responsable.
FF équitation	11	<ul style="list-style-type: none"> - Opérations de rentrée : en 2005, actions de sensibilisation via diffusion de cartes nature, kit nature et poster nature dans tous les clubs de France, en 2009, envoi à 5000 clubs de 5 panneaux invitant à économiser l'énergie, l'eau, à respecter la nature et à veiller au tri des déchets. - Semaine du DD en mai 2010 dans près de 40 clubs (jeux

		concours, rallye DD, journée de veille écologique, concours de dessins avec éléments recyclés...) => trophée du développement durable récompense les meilleures initiatives
FF Voile	10	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses actions de sensibilisation et d'EE à travers outils péda (15 affiches A3 pour les clubs, Kits pédagogiques, Memento sécurité du plaisancier avec volet DD...) - Refonte de la démarche d'enseignement et élaboration d'outils pédagogiques (Carte de progression sur 5 niveaux avec un volet EEDD à chaque niveau : des notions sur l'environnement, le sens marin et le comportement responsable durant la pratique des activités, Kit moniteurs, Fiches « Environnement ») - Forum des formateurs pour l'élaboration d'une mallette d'outils pédagogiques à destination des formateurs de moniteurs
FF Surf	10	<p>Sensibilisation des scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Initiatives océanes = Sensibilisation à la pollution, ateliers ramassage et analyse des déchets retrouvés, ateliers jeu : quizz sur l'eau et surf challenge. - Odysée Alpine = découverte de l'embarcation et animations de sensibilisation à l'environnement. <p>Semaine de sensibilisation pour les CM1/ CM2</p>
UFOLEP	10	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation et diffusion de documents de référence et d'outils pédagogiques pour sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales : Guide UFOLEP « Manifestation sportives et DD », Guide maîtrise d'énergie et gestion de l'eau, Expositions...
Fondation du foot	9	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Respect tous terrains (consiste à accompagner plus de 220 clubs pilotes pour mettre en œuvre, tester et évaluer des actions précises en matière de citoyenneté. Actions portent sur 5 programmes : Initiation santé, Arbitrage-Esprit sportif, Engagement citoyen, Egalité des chances et Programme vert)
FNOMS	9	<p>Revue sport dans la cité : articles sur le DD</p> <p>Journées information Sport/DD (2 journées)</p>

Actions EEDD - actions éducatives

Pertinence des actions EEDD	<p>Diversité des actions mises en place :</p> <p>Réalisation et diffusion de documents de référence et d'outils pédagogiques pour sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales : Guide UFOLEP « Manifestation sportives et DD », Guide maîtrise d'énergie et gestion de l'eau, Expositions...</p> <p>Mise en place des <u>Trophées Génération Développement Durable</u> (encourager l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux et régionaux UFOLEP + des Associations Sportives affiliées sur la base de projets mettant en avant soit :1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne,2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable)</p>	<p>1 : un type d'action EEDD</p> <p>2 : plusieurs types d'actions EEDD</p>	2
	<p>Caractère innovant</p> <p>Trophées Génération DD, outils péda...</p>	<p>0 : non</p> <p>1 : identification d'1 action particulièrement originale</p>	1
	<p>Degrés de formalisation des actions (moyens humains, financiers)</p>	<p>0 : aucune personne mobilisée, pas de budget</p> <p>1 : mobilisation de qq bénévoles, pas de budget spécifique</p> <p>2 : appel à des partenaires financiers/mise en place d'un budget spécifique ou mobilisation notable des bénévoles/salariés</p> <p>3 : mobilisation notable de bénévoles et/ou salariés ET appel à des partenaires financiers/mise en place d'un budget spécifique</p>	3

	Niveau d'action EEDD : <u>sensibilisation / éducation</u>	1/ sensibilisation 2/ éducation 3/ sensibilisation et éducation	1
	Richesse de contenu démarche DD	1 : EE ou DD 2 : aspect EE + DD 3 : aspect EE + DD et ouverture sur d'autres piliers du DD	1
Efficacité des actions EEDD	Envergure des actions mises en place : public visé et champs géographique concerné Diffusion large des expo , guides...(disponibles en ligne) Trophée génération DD : vise comités départementaux et régionaux UFOLEP et Associations Sportives affiliées	1 : focalisation sur un type de public et/ou en un seul point géographique 2 : actions adaptées à plusieurs types de publics et/ou diffusées largement sur territoire	2
	Evaluation des actions : - système d'évaluation - retours	0 : absence de système d'évaluation ou mauvais retour des destinataires 1 : mise en place d'un système d'évaluation <u>ou</u> retour positif des destinataires 2 : mise en place d'un système d'évaluation <u>et</u> retours positifs des destinataires	NC
TOTAL			10

I – 2.3. Les actions pour les éco-manifestations

11 fédérations se détachent de l'ensemble. Il s'agit là de :

- deux fédérations en « milieu fermé »
- trois fédérations affinitaires
- quatre sportives de nature
- deux motorisées.

Les objectifs visés et les moyens recommandés pour la réalisation des manifestations :

- 1) la réduction des transports et de l'émission de CO2 (bilan carbone ; covoiturage ; limitation des déplacements et des distances)
- 2) la gestion des déchets et le recyclage (suppression des gobelets, ...)
- 3) la gestion de l'énergie électrique et de l'eau
- 4) la réduction de l'impact sur le milieu naturel (2 fédérations de sports de nature, 2 sports motorisés et 1 affinitaire).

La démarche tendant à la réalisation d'éco-manifestation a suscité, selon le cas, quatre modalités opérationnelles :

- la réalisation de **guides méthodologiques** (2/11) (FF équitation, UFOLEP)
- l'intégration des contraintes environnementales dans les **cahiers des charges** (5/11 fédérations les plus en pointe) Surf, FSGT, FF Motocyclisme, FF sport auto)
- la réalisation d'une ou de quelques **éco-manifestations à objectif d'exemplarité** (6/11 fédérations les plus en pointe) (Challenge des Jeunes rameurs et Championnat universitaire de la FF Aviron, Quicksilver Ecosurf Meeting de la FF Surf, Raid'spect Nature UFOLEP, fête du sport nature organisé par l'UFOLEP Val d'Oise)
- la création d'un **outil élaboré d'évaluation d'un ou de plusieurs impacts** (1 + 1 en cours/11 fédérations les plus en pointe) (ASSER et ADERE)

Plusieurs constats :

- des fédérations en « milieu fermé » moins impliqués dans les actions éducatives sont ici présentes et ont mis en place des guides ou des programmes construits
- des fédérations sportives de nature, souvent en pointe dans leurs démarches et diverses actions pour l'EDD ou l'EEDD, les formations et les outils mis en œuvre, sont ici, jusqu'à présent peu impliqués : FFCK, FF Voile et FFESSM (mais, pour elle moins d'implication dans les événements)
- les 2 fédérations motorisées ont largement intégré les préoccupations et contraintes environnementales dans leurs cahiers des charges
- les manifestations sont l'occasion pour les fédérations de conduire des actions de sensibilisation non seulement à l'égard des participants mais aussi du grand public : Conf. actions éducatives.

ECO-MANIFESTATIONS

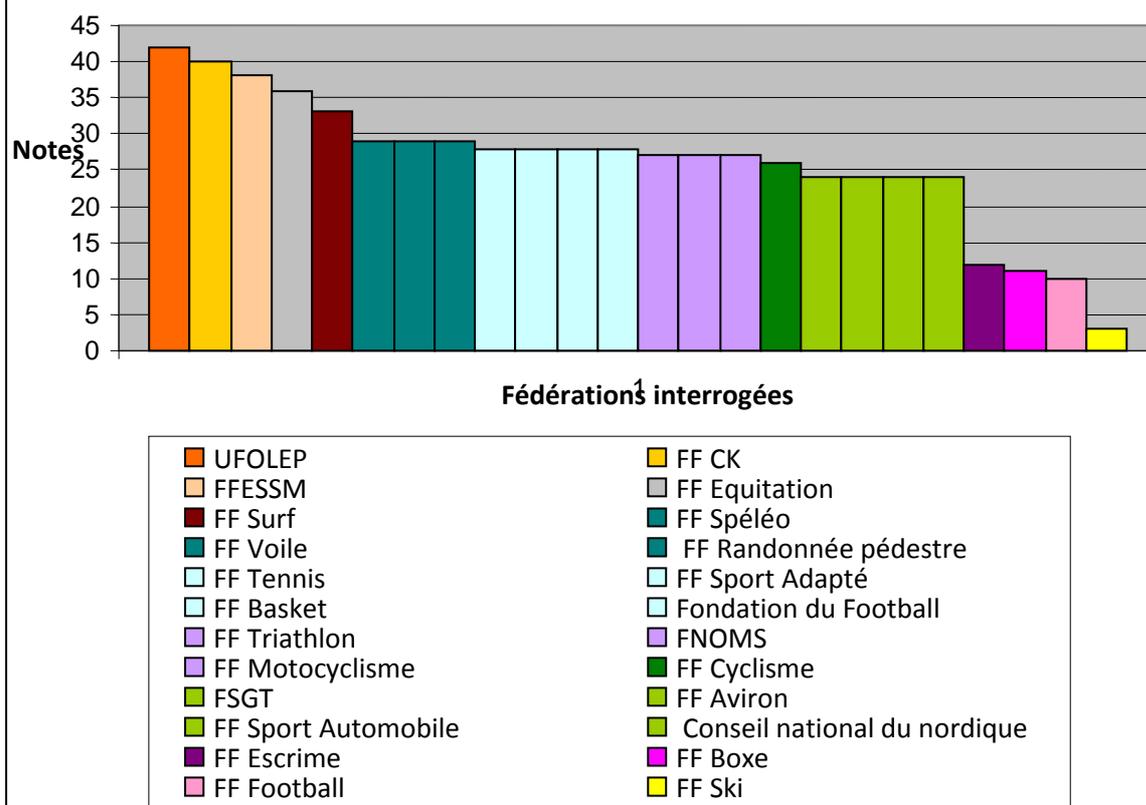
Actions pour les éco manifestations les plus en pointe	Note	Points ++
UFOLEP	8	<ul style="list-style-type: none"> - Evènement Raid'spect Nature UFOLEP – réalisé avec méthode ASSER - Autres éco-manif mises en place par les CD et CR : ex Fête du sport nature en famille (CD UFOLEP Val d'Oise) - Rédaction guide <u>Manifestations sportives et DD</u> - Elaboration de l'outil d'évaluation ADERE
FSGT	8	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation des moyens lors des manifestations sportives (catalogue avec les différents produits proposés + Mutualisation des équipements et produits) - Sensibilisation/accompagnement des bénévoles au DD dans le cadre des manifestations fédérales (<u>1 Charte d'organisation des épreuves fédérales depuis la saison 2008-2009</u>, Accompagnement avec déplacements sur manifestations, Augmentation du budget des manifestations)
FF Aviron	8	<ul style="list-style-type: none"> - Grand challenge des jeunes rameurs - Les Championnats de France Scolaires et Universitaires à l'accent durable
FF Triathlon	7	<ul style="list-style-type: none"> Le triathlon de Cublize Le triathlon Audencia - La Baule (réalisation d'un bilan carbone, a reçu label CNOSF) Le triathlon de Cognac
FF Basket	7	<ul style="list-style-type: none"> Eco-Championnat du Monde U17 féminin 2010 de basket-ball à Toulouse/ Rodez EN PROJET : - Réduction des déplacements des officiels de table de marques (OTM) lors des compétitions - Recherche d'optimisation des déplacements et notamment des poules sur les championnats (réflexion sur création d'un outil permettant de calculer à partir d'un lieu, tous les déplacements induits)
FF Tennis	6	<ul style="list-style-type: none"> Programme d'action pour Roland-Garros : Réalisation d'un Bilan Carbone à partir de 2008, Démarche de réduction des impacts environnementaux liés à l'organisation de l'évènement (tri des déchets, covoiturage, suppression des gobelets...), Sensibilisation du public
FF sport adapté	5	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un cahier des charges sur les championnats nationaux Recherche active de financement pour l'accompagnement des organisateurs de championnats pour réaliser un bilan carbone sur 1 ou 2 manifestations.
FF équitation	5	<ul style="list-style-type: none"> <u>Edition du guide « évènements équestre et DD. Aide à l'organisation »</u>
FF Surf	5	<ul style="list-style-type: none"> <u>Cahier des charges</u> pour mise en place des manifestations sportives + organisation du Quicksilver Ecosurf Meeting de façon éco-responsable (à la Réunion) éléments traités en priorité : la gestion des déchets, le respect du site, la gestion de l'énergie

Eco-manifestations

Pertinence des actions	<p>Diversité des actions mises en place</p> <p>Evènement Raid'spect Nature UFOLEP (gestion des déchets, réduction des déplacements motorisés, produits issus de l'agriculture biologique, expo et une conférence-débat sur le thème du DD ...)</p> <p>Autres manif mises en place par les CD et CR : Fête du sport nature en famille (CD UFOLEP Val d'Oise)</p> <p>Mise en place d'un guide Manifestations sportives et DD</p> <p>Outils ADERE et méthode ASSER</p>	<p>1 : organisation d'une manifestation éco-responsable</p> <p>2 : organisation de plusieurs manifestations éco-responsables</p> <p>3 : dans le cadre de toutes les manifestations</p>	2
	<p>Caractère innovant</p> <p>ASSER, ADERE</p>	<p>0 : non</p> <p>1 : identification d'une action particulièrement originale</p>	1
	<p>Degrés de formalisation des actions (moyens humains, financiers)</p> <p>Raid'spect Nature = Moyens humains : 1 délégué régional Cédric Goddripge et 1 service civil avec les délégués départementaux formés bilan carbone / Moyens financiers : pris en charge par la région Rhone Alpes => mis en place selon méthode ASSER</p>	<p>1 : mobilisation de qq bénévoles, pas de budget spécifique</p> <p>2 : appel à des partenaires financiers + mobilisation notable de bénévoles et/ou salariés</p> <p>3 : appel à un expert extérieur (asso Medulli Nature, cabinet de conseil...)</p>	2
Efficacité des actions	<p>Envergure des actions mises en place : public visé, champ géographique concerné</p> <p>Diffusion large du guide, démarche éco-responsable sur qq manifestations</p>	<p>1 : focalisation sur un type de public et/ou en un seul point géographique</p> <p>2 : actions adaptées à plusieurs types de publics et/ou diffusées largement sur territoire</p>	2

	<p>Evaluation des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - système d'évaluation - retours <p>Méthode ADERE et outil ASSER</p>	<p>0 : absence de système d'évaluation ou mauvais retour de destinataires</p> <p>1 : mise en place d'un système d'évaluation <u>ou</u> retour positif des destinataires</p> <p>2 : mise en place d'un système d'évaluation <u>et</u> retours positifs des destinataires</p>	1
TOTAL			8

Evaluation globale des démarches et actions conduites par les fédérations



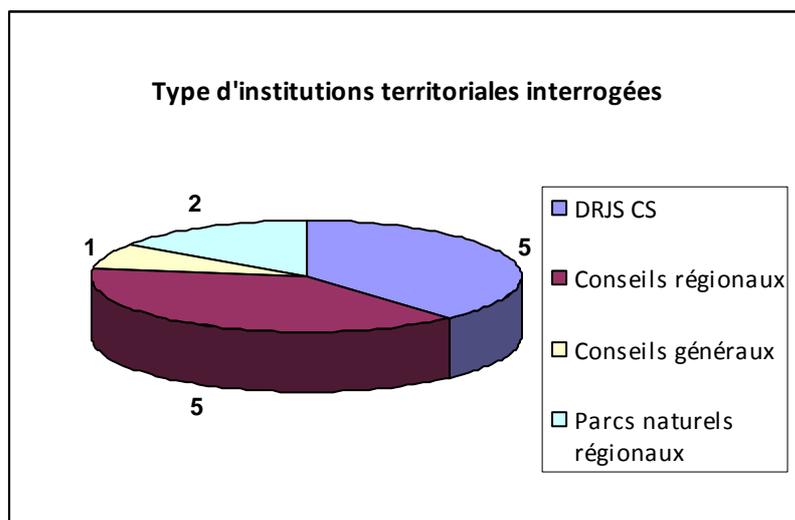
II - Les institutions territoriales

Certaines institutions territoriales, qu'elles soient décentralisées (Régions et départements), spécialisées (PNR), ou qu'il s'agisse de services déconcentrés de l'Etat (DRJS), ont engagé des démarches, à partir de leur pôle de compétences sportives, pour l'environnement vers le développement durable, avec la mise en œuvre d'actions EEDD, allant parfois jusqu'à de véritables formations, et parfois, la production d'outils.

Dans ce contexte, les Parcs Naturels Régionaux (PNR) ont souvent des actions pertinentes en partenariat avec les acteurs sportifs locaux, engageant ainsi une véritable démarche participative.

Les institutions territoriales interrogées

13 institutions territoriales ont été interrogées dont :



Les régions supports de ces institutions ont été choisies à la fois pour leurs caractéristiques morphologiques en lien avec les activités sportives qu'elles offrent (selon le cas, dominant de « milieu fermé » ou de « milieux naturels » diversifiés) et pour la notoriété de certaines de leurs actions.

Les 13 institutions entretenues concernent 9 régions :

- Deux ont été choisies plus particulièrement en raison de l'importance des activités sportives en milieu fermé qu'elles accueillent : l'Ile de France et la Région Centre.
- La Bretagne, en raison de sa façade maritime et des activités que cette dernière génère, de même que l'Aquitaine qui, en outre, développe d'importantes activités sportives de nature en milieu de plaines ou de vallon (toutes randonnées terrestres + randonnées canoë, le département de la Dordogne, interrogé, en étant le leader).
- Le Languedoc-Roussillon, comme l'Aquitaine, offre à la fois des sports de nature en plaine (et sur ses contreforts) et en mer.
- La Région PACA (siège du PNR du Verdon interrogé) offre toute la gamme, du maritime à la montagne en passant par les activités en plaine rurale.
- Rhône Alpes (siège du PNR Vercors interrogé), est, avec PACA, une des régions leaders pour les sports de nature (département de l'Ardèche, leader avec la Dordogne pour le canoë-kayak) et plus particulièrement les sports de montagne, avec l'Isère et les deux Savoie.
- Enfin, les institutions de Bourgogne et de Lorraine ont engagé des démarches intéressantes en la matière.

Les profils des répondants

Responsables du service/de la Direction des Sports	4
Responsables du service/de la Direction de la Formation	1
Responsables du service/de la Direction de l'Environnement et/ou du DD	1
Référents régionaux Sport de Nature (dont 2 PNR)	4
Conseillers techniques et pédagogiques (au sein des DRJS)	2
Responsables d'une mission transversale DD	2
Responsables d'autres services/Directions (Tourisme, Bases de loisir, Mission spécifique montagne ou littoral...)	3

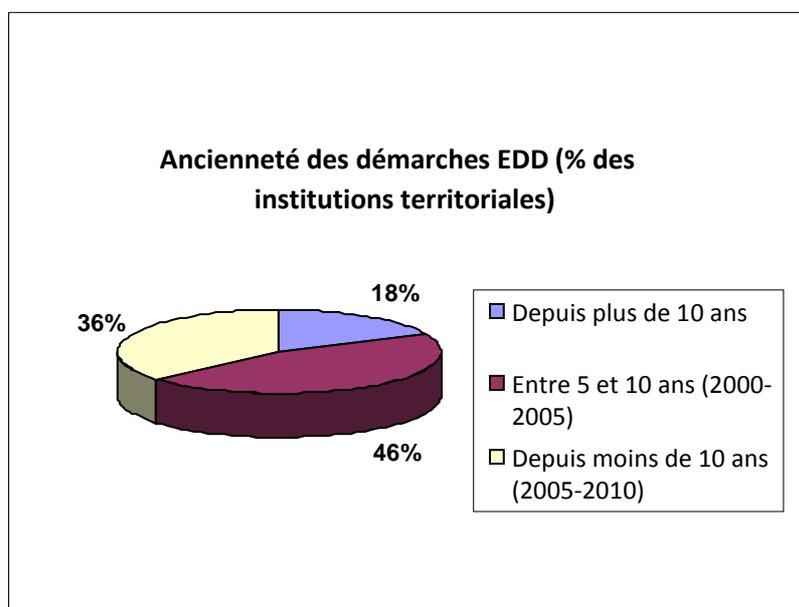
Nb : plusieurs entretiens ont pu être réalisés pour une même structures (responsables des services formation et sport par exemple).

II – 1. La démarche pour l'environnement vers le développement durable entreprise par des institutions territoriales dans le domaine sportif

II – 1.1. L'ancienneté de la démarche

La plupart des institutions territoriales interrogées ont entrepris une démarche EDD dans le domaine sportif de façon relativement récente : une minorité depuis plus de 10 ans et près de la moitié depuis moins de 5 ans.

Le PNR Verdon s'y est engagé en 2000 et le PNR Vercors en 1998.



II – 1.2. La structuration de la démarche

La démarche relève, selon le cas de services (et donc d'élus) différents. Trois cas se présentent :

- gestion par un service spécialisé (soit sport, environnement ou formation) : CR Languedoc-Roussillon ; pôle sport de la DRJS pour Rhône Alpes
- gestion transversale (CR PACA, DRJS Bretagne, DRJS Aquitaine)
- gestion éclatée à travers plusieurs services.

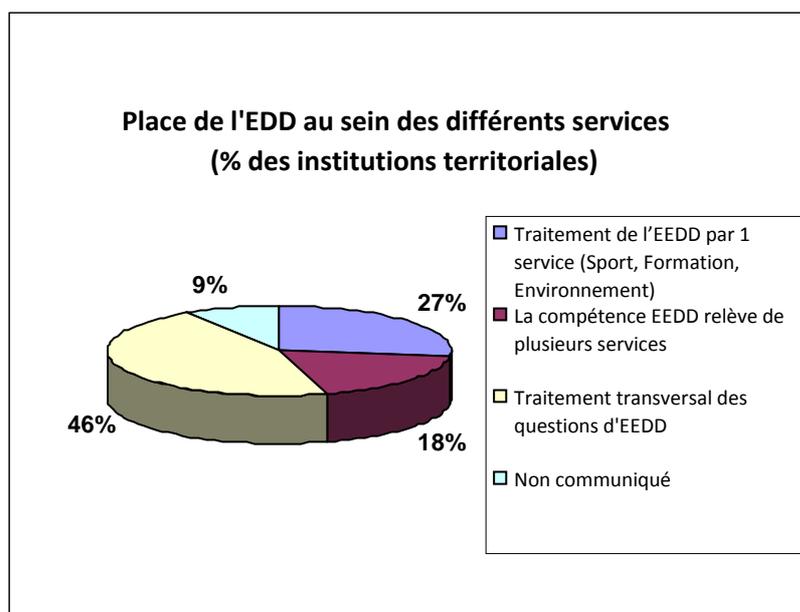
⇒ Seulement 4 structures prennent en compte les questions d'EEDD de façon transversale dans plusieurs de leurs services (DRJS Aquitaine, DRJS Bretagne,

Conseil régional Rhône Alpes et Conseil régional PACA). Ces 4 structures figurent parmi les démarches les mieux notées.

- ⇒ 9 structures identifient l'entrée EDD au sein de leur service des sports (pour les 4 structures restantes, ce sont les services formation ou environnement/DD qui sont compétents)

Précisons néanmoins que :

- les 2 CR Rhône Alpes et PACA ont une meilleure structuration : à la fois approche et compétences transversales et gestion déconcentrée à travers plusieurs services :
 - . réseau de référents dans chacune des directions + groupe de travail, réunissant es référents
 - . mission transversale DD + compétences dans divers services : mer, montagne : CR PACA
- certaines des institutions qui gèrent l'EDD du sport à travers l'un des services ont néanmoins des groupes de travail occasionnels avec les autres services (les 2 PNR,...)



DEMARCHES GENERALES

Démarches les plus en pointe	Note	Points ++
PNR Vercors	11	Démarche ancienne. Approche transversale et spécifique sports de nature. Accompagnement et forte concertation avec prestataires et autres usagers. Marque Parc sur critères EDD. Formations spécifiques
PNR Verdon	11	Approche transversale et spécifique sports de nature. Accompagnement et forte concertation avec prestataires et autres usagers. Marque Parc sur critères EDD. Formations spécifiques
CR PACA	11	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche transversale au travers de la mission transversale DD + différents services (mission mer et littoral et mission montagne (par contre, la direction des sport n'identifie pas l'entrée EEDD) - Financement d'outils Sports /DD (développés par Mountain Riders, Mountain Wilderness)
CR Rhône Alpes	11	<ul style="list-style-type: none"> - Principes de DD sont déclinés dans l'ensemble des services au travers d'une méthode d'appréciation des projets au regard du DD - Mise en place d'un réseau de référents DD dans l'ensemble des directions + d'1 groupe transversal de travail regroupant tous ces référents.
DRJS Bretagne	11	<ul style="list-style-type: none"> - une approche transversale qui touche tous les services - démarche ancienne : 1973-1983
CR Languedoc Roussillon	10	- démarche mise en place par le Direction de la Formation Pro = 1 dispositif régional obligatoire de sensibilisation au DD
DRJS Aquitaine	9	<ul style="list-style-type: none"> - EEDD = Une préoccupation transversale qui intervient sur le secteur du sport et de la jeunesse - mise en place de formations en fonction des demandes du terrain + mise à disposition d'outils et des cadres capables d'intervenir sur de la méthodologie.
DRJS Rhône Alpes	9	<ul style="list-style-type: none"> - Dans un service = le pôle sport - Démarche axée sur l'accompagnement des organisateurs de manif sportives de pleine nature - Elaboration de la Charte manifestation sportive de nature en Rhône-Alpes

II – 2. Les actions pour l'EDD

Les différentes actions conduites par les institutions territoriales peuvent être réparties, comme pour les fédérations en 3 catégories :

1. Les actions générales pour l'EDD

Parmi ces dernières, la place de systèmes d'évaluation et de dispositifs incitatifs (assistance et surtout aides financières) est dominante, à l'inverse des fédérations.

Les autres actions concernent la production de guides et documents d'orientation ou la participation financière à leur édition.

2. Les actions éducatives pour l'EDD

Beaucoup plus que pour les fédérations, il s'agit de mettre en place des programmes déclinables dans les organismes dépendant territorialement du ressort de ces institutions ou d'aider (assistance et financement à des appels à projet).

Il s'agit également de mise en œuvre de formations adaptées aux spécificités morphologiques du territoire de référence et des activités sportives qui s'y déroulent.

Ces formations sont analysées dans un volet spécifique aux formations qui traite de l'ensemble des formations mis en œuvre par l'ensemble des acteurs interrogés.

3. Les actions pour les éco-manifestations

Elles recouvrent 3 champs : la production de guides méthodologiques, des formations pour les organisateurs et enfin des aides sous condition d'évaluation.

ACTIONS EDD

Actions les plus en pointe	Note	Points ++
CR Rhône Alpes	8	- Gestes éco-responsables en interne - Mise en place d'une méthode d'appréciation des dispositifs qui est appliquée par le Service Sports (intégration de critères de pondération de la participation financière de la Région en fonction du DD au niveau des projets des Ligues + rapprochement des axes des politiques sportives avec les objectifs de DD)
PNR Vercors	7	Schéma sports de nature avec implication forte EDD. Etudes et séminaires. Evaluation de fin de saison.
PNR Verdon	7	Schéma sports de nature avec implication forte EDD. Etudes et séminaires. Evaluation de fin de saison.
DRJS Aquitaine	6	- Convention pluri annuelle d'objectifs avec le GRAINE Aquitaine => Mise en place d'un questionnaire pour évaluer des gestes et attitudes DD dans les ACM + repérage d'un levier important et réfléchir à la formation qui peut répondre (BAFA, BAFD), utiliser le retour d'expérience.

CR Centre	6	Actions DD en interne Le soutien financier de la région est actuellement conditionné aux bonnes pratiques en matière d'environnement.
CR PACA	6	- Incitation DD au niveau des équipements sportifs mer (centres nautiques) - Mission montagne : Elaboration d'un diagnostic sur des sites pilotes en vue de réfléchir à des pratiques de pleine nature qui soient respectueuses de l'environnement
CR Ile de France	6	- Plan piscine régional = démarche HQE - Organisation des ateliers du sport en octobre 2010 avec 1 atelier Sport et DD : élaboration de pistes d'actions Sport/DD

II – 2.1. Les actions générales pour l'EDD

Outre les actions conduites à l'interne des missions transversales ou des services concernés, plusieurs types d'actions générales pour l'EDD sont mises en œuvre par les institutions territoriales :

1) Systèmes d'évaluation, ils concernent :

- le CR Rhône-Alpes
- la DRJS Aquitaine
- le CR Centre
- le CR PACA

2) Incitation financière sous condition d'évaluation ou engagement EDD :

- CR Rhône Alpes
- CR Centre
- CR PACA

3) Mise en œuvre de schémas ou plans à vocation sportive et EDD :

- PDESI du CG Dordogne
- Schéma de gestion des sites sportifs de nature des 2 PNR Verdon et Vercors
- Plan Piscine de la Région Ile de France

4) Diagnostic de sites pilotes :

- 2 PNR
- CR PACA.

Pour la réalisation tant des systèmes d'évaluation que des schémas, les institutions font appel à des bureaux ou des associations spécialisés : GRAINE pour la DRJS Aquitaine, Cabinet JED pour les 2 PNR et le d CG Dordogne.

5) La production et/ou la participation à des guides ou des documents d'orientation.

5 structures s'engagent dans l'édition de documents portant spécifiquement sur le Sport et l'EE/DD :

- **DRJS Bourgogne** = Guide méthodologique Sports de Nature : Monter son projet environnement et DD et Synthèse Organisation de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables...,
- **DRJS Rhône Alpes** = Charte manifestation sportive de nature en Rhône-Alpes
- **CR Languedoc Roussillon** = Livret DD pour les stagiaires de la formation pro dans le secteur sport et animation
- **CR Rhône Alpes** = Guide éco- manifestations en Rhône-Alpes publié par le CROS Rhône Alpes
- **CR PACA** = Financement d'organisme régionaux éditeurs de guides sport/DD (Mountain Riders, Mountain Wilderness...)

NB : Toutes les institutions organisent des colloques et séminaires relatifs au sport et à l'EDD.

II – 2.2. Les actions éducatives pour l'Environnement vers le Développement Durable

Les actions EEDD mises en œuvre par les institutions peuvent être réparties en 4 catégories :

- **l'animation de réseaux** qui permet à partir des orientations régionales (ou départementale (CG Dordogne)) de structurer les dispositifs éducatifs à travers le territoire de référence et, au regard de ses spécificités morphologiques et d'activités :
 - o la mission Mer et littoral du CR PACA met en place un réseau Mer d'associations EEDD. Depuis 2009, la mission cherche à ouvrir ce réseau aux acteurs du sport.
 - o Le CG de la Dordogne met en place une labellisation de lieux d'accueil de public (CPIE, Centres culturels ...) dans le but de favoriser une démarche d'EE, de développement local ainsi qu'une mise en réseau de ces structures d'accueil (= création du réseau POLLEN).

- **les appels à projets éducatifs** qui permettent d'aider et/ou d'assister les projets éducatifs principalement des centres de formation du territoire et ainsi les inciter à intégrer et à intervenir dans les actions d'EEDD :
 - ✓ La Direction régionale de l'environnement du CR Ile de France a lancé, depuis 2008, un appel à projet continu en matière Education à l'environnement vers le DD (Financement en 2010 du Programme « Education environnementale intégrée à l'enseignement du Canoë Kayak » du Comité régional de CK).
 - ✓ La DRJS Aquitaine a, quand à elle, lancé en 2009/2010 un appel à projets « éco-manifestations et actions de sensibilisation » qui octroie aux lauréats 2 ou 3 journées de conseils pour les aider à concrétiser leurs démarches.

- **les programmes EEDD** mis en œuvre par des organismes dépendant de la Région : cas des PNR et des BPAL :
 - ✓ Le CR PACA met en place des programmes pédagogiques dans 5 Parcs naturels régionaux (Parc du Queyras, Parc du Lubéron, Alpilles, Camargue, Verdon).
 - ✓ Le CR d'Ile de France développe des programmes pédagogiques sur ses BPAL (Installation de ruches, recensement, dans le cadre du diagnostic biodiversité, des espèces susceptibles d'entrer en conflit avec les activités et usages du public, lancement du marché de prestations intellectuelles relatif à l'élaboration des profils de baignades et des loisirs nautiques des BPAL...)

- **les dispositifs territoriaux de sensibilisation/formation** organisés par les structures interrogées, dont les formations feront l'objet d'une analyse spécifique ultérieure :
 - ✓ le CR Languedoc Roussillon a rendu obligatoire des modules de sensibilisation au DD qui doivent être suivi par tous les stagiaires de la formation professionnelle (dans le cadre de son Programme Régional Qualifiant, depuis 2009) + organise un accompagnement des formateurs (journées de formations, journées de regroupement des formateurs, développement de livrets pédagogiques).
 - ✓ La DRJS Bourgogne met en place des formations relatives à l'EEDD et à l'organisation de manifestations sportives éco-responsables dans le cadre du dispositif Planis'ferre Bourgogne (Plan de formation partenarial à l'Education Relative à l'Environnement en Bourgogne).
 - ✓ Le CG Dordogne va engager une étude-action avec l'objectif de déterminer les contenus et les modalités de formation continue des prestataires associatifs et commerciaux de sports de nature dans le département et l'objectif secondaire d'être pilote pour la Région Aquitaine ; outre des contenus environnementaux, les modules de formation devront intégrer des enseignements nécessaires aux approches des 2 autres piliers du DD : socio-culturel et économique.

ACTIONS EEDD

Actions les plus en pointe	Note	Points ++
CR PACA	13	<p>Animation de réseaux : réseaux EEDD mer ouvert aux acteurs du sport, rapprochement avec la DRJS pour l'organisation des 2èmes rencontres régionales des Sports de Nature</p> <p>Mise en place de programmes pédagogiques dans 5 Parcs naturels régionaux</p> <p>Soutien financier apporté à des associations d'EEDD montant des projets en lien avec les acteurs sportifs.</p> <p>Aide à la formation des animateurs lors de journées techniques d'échange</p> <p>Plan Qualité Tourisme de la Région PACA : mise en place d'une labellisation des professionnels sur les démarches de pleine nature</p> <p>- EE et/ou DD selon les actions</p>
DRJS Bretagne	12	<p>Projet Ecogeste : projet de création de jeux sur l'environnement au sein des ACM. Comprend 2 journées de formation des animateur, l'élaboration de jeux par les enfants sur toute l'année, 1 retransmission lors d'une journée de festival.</p> <p>Axé EE</p>
DRJS Bourgogne	12	<p>Dispositif Planisferre Bourgogne (cf. grille formations)</p> <p>Plan de formation partenarial à l'Education Relative à l'Environnement en Bourgogne</p> <p>Axé EE</p>
DRJS Aquitaine	12	<p>Mise en place de concours : 1 - « Les sports de nature pour l'environnement » en 2008 2- 2009/2010 Appel à projet éco manifestations et actions de sensibilisations (1 quinzaine de lauréat qui gagnent 2/3 journées de conseils pour mettre en place démarche de sensibilisation environnement et DD)</p> <p>Sensibilisation : Apports DD en fonction des demandes qui remontent du terrain</p> <p>Actions EE et/ou DD récompensées</p>
CR Ile de France	12	<p>1 Appel à projet continu sur l'Education à l'environnement vers un développement durable</p> <p>Utilisation des bases de plein air comme outil pédagogique</p> <p>- EE et/ou DD selon les projets</p>
CG Dordogne	12	<p>Création du réseau POLLEN en 2000 : le principe est de labelliser des lieux d'accueil du public (CPIE, Centres culturels...) en vue de valoriser démarche d'EE, de dvt local et la mise en réseau de ces structures</p> <p>- surtout EE</p>
PNR Vercors	10	Actions de formation spécifique pour les prestataires
PNR Verdon	10	Actions de formation spécifique pour les prestataires

II – 3. Les actions pour les éco-manifestations

Les démarches de promotion de manifestations éco-responsables se répartissent en 3 catégories :

- **la rédaction de guides et chartes sur les éco-manifestations.** La Charte *Manifestations sportives de nature* élaborée par la DRJS Rhône Alpes apparaît intéressante dans la mesure où - quand les engagements sont tenus- elle s'accompagne de l'obtention du label « Manifestation sportive de Nature et DD » auprès de la DDCS du département concerné
- **la mise en place de formations continues pour les organisateurs :** DRJS Lorraine (Voir analyse spécifique aux formations)
- **l'éco-conditionnalité des aides accordées pour l'organisation de manifestations sportive :** en projet de mise en place au niveau des CR Centre et PACA.

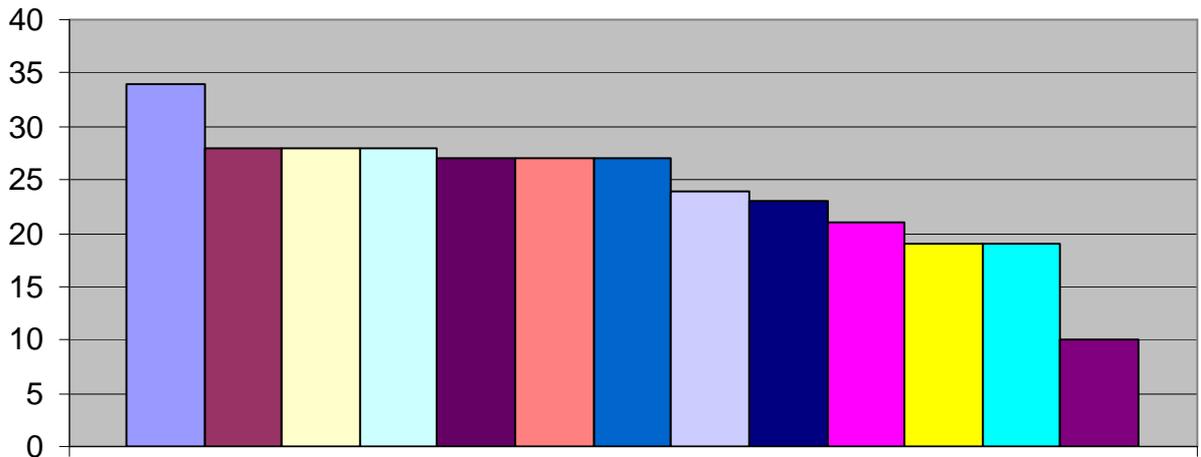
ECO-MANIFESTATIONS

Actions les plus en pointe	Note	Points ++
DRJS Rhône Alpes	9	Démarche d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives : au travers de la signature de la Charte et de l'octroi d'un label Elaboration de la Charte manifestation sportive de nature en Rhône-Alpes
CR Rhône Alpes	8	Jeux d'hiver des lycéens et des apprentis (Découverte sportive en montagne au cours de plusieurs journées sur site de pratique. Encadrement par des moniteurs avec un fort volet environnemental.) Guide éco- manifestations en Rhône-Alpes publié par CROS Rhône Alpes
DRJS Lorraine	7	Formation continue pour les éducateurs sportifs : Travail avec le CDOS sur les éco-manifestations (Voir analyse bench des formations)
CG Dordogne	7	3 évènements éco-responsables : RAID PERIGORD AVENTURE (Cet évènement sportif est la vitrine du département en matière de sport) Voie verte Voie bleue, Seniors Soyez Sports

Synthèse générale des institutions

Nombre total d'institution territoriales	13
DRJS CS	5
Conseils régionaux	5
Conseils généraux	1
Démarches et actions les plus en pointe – Total global	
CR PACA	34
DRJS Bourgogne	28
PNR Vercors	28
PNR Verdon	28
DRJS Aquitaine	27
CR Rhône Alpes	27
CG Dordogne	27
CR Ile de France	24
DRJS Bretagne	23
DRJS Rhône Alpes	21
DRJS Lorraine	19
CR Centre	19
CR Languedoc-Roussillon	10. Seule la démarche générale a été notée = Les actions mises en place relèvent essentiellement de la formation

Evaluation des démarches et actions des institutions territoriales



1

- CR PACA
- PNR Vercors
- PNR Verdon
- DRJS Bourgogne
- DRJS Aquitaine
- CR Rhône Alpes
- CG Dordogne
- CR Ile de France
- DRJS Bretagne
- DRJS Rhône Alpes
- DRJS Lorraine
- CR Centre
- CR Languedoc-Roussillon (seule la démarche générale a été notée. Actions DD et EEDD non communiquées)

III - Les formations mises en œuvre par les centres de formations et les autres organismes interrogés

Les formations analysées concernent :

- tout d'abord 11 centres de formations dont la démarche générale a été rapidement diagnostiquée
- celles mises en œuvre par les fédérations, les associations spécialisées (4) et les institutions territoriales interrogées dans le cadre de cette étude.

59 formations ont été identifiées dont 2 sont en cours de mise en œuvre.

Les 57 autres se répartissent en :

- 24 formations professionnelles
- 11 formations fédérales (diplômes fédéraux)
- 22 formations continues non diplômantes.

Nombre total de formations analysées	59
DONT	
Formations professionnelles (BE, BE JEPS, DE JEPS...)	24
Formations fédérales (initiateurs, moniteurs...)	11
Formations continues non diplômantes (ex : sur évènements éco-responsables, pour les conseillers techniques, les bénévoles...)	22
Formations en cours de mise en place	2

III – 1. Focus sur les Centres de formation et les formations qu'ils mettent en œuvre

III – 1.1. La démarche EDD des centres de formation

Pour la plupart des organismes, par souci de cohérence (« pour l'exemple ») la démarche est intégrée dans le centre de formation.

Pour les organismes qui forment dans le domaine de la pleine nature, il est évident d'intégrer l'EEDD et pas seulement de façon formelle.

Seul un organisme intervient sur les milieux fermés avec EDD.(Creps de Boulouris, sur les métiers de la forme))

Le niveau 4 et 3 intègrent l'EEDD pour 3 organismes, bientôt 4 avec l'équitation.

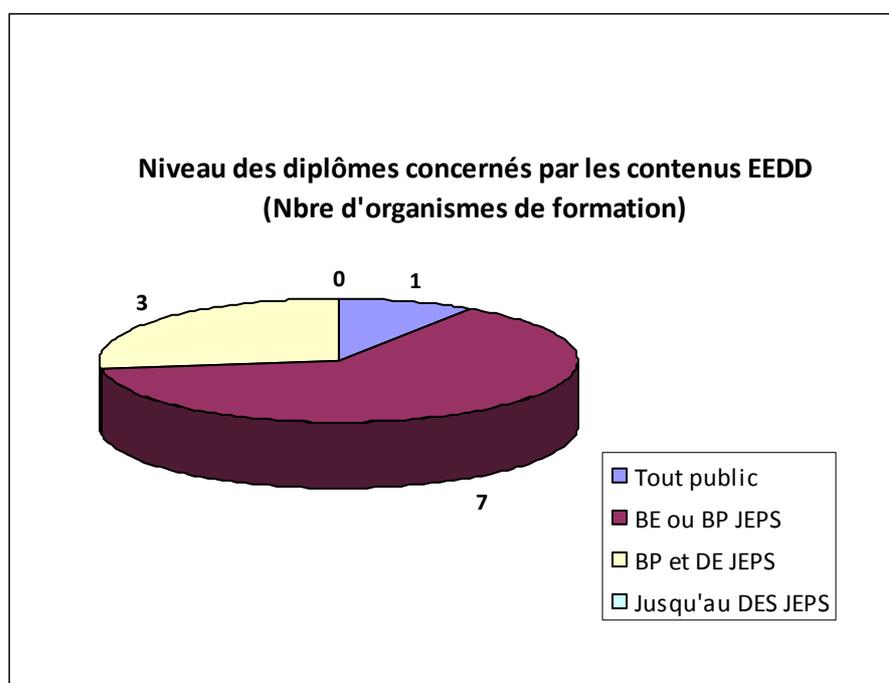
Suivant les centres soit il y a 1 personne référente, soit l'EEDD est intégrée par toute l'équipe (le MERLET). Le deuxième cas de figure garantit une approche plus globale et plus pérenne.

Démarches EEDD les plus intégrées <i>(l'évaluation peut être faussée du manque de données sur certains points)</i>	Note	Points ++
CREPS Boulouris	9	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche EDD appliquée à la gestion du centre de formation - 1 diplôme de niveau DE - touche SPN et sports en milieu fermé (BP JEPS gym, forme, force)
CRFCK Argentière	8	<ul style="list-style-type: none"> - DD est au cœur de la pratique, sans être sacralisé - 1 formateur référent pour les autres formateurs sur les questions d'environnement - Diplôme de niveau DE
CREPS Reims	8	<ul style="list-style-type: none"> - démarche DD appliquée à la gestion du centre de formation : 1 groupe de travail sur le DD en interne, 1 Charte du DD
UCPA	8	<ul style="list-style-type: none"> - démarche DD dans gestion du centre et des organismes - projet pédagogique et charte environnement qui intègrent les dimensions EEDD - 1 personne référente pour les autres formateurs sur les aspects connaissance environnement et outils pédagogiques
Le Merlet	8	<ul style="list-style-type: none"> - démarche DD dans gestion du centre et des organismes - 1 diplôme de niveau DE JEPS - projet pédagogique et qui intègrent les dimensions EEDD - Démarche intégré par tous les formateurs

III – 1.2. Le niveau des diplômes concernés par les contenus EED mis en place par les centres de formation

En raison du caractère récent du DESJEPS, aucun organisme de formation interrogé n'en a encore mis en œuvre.

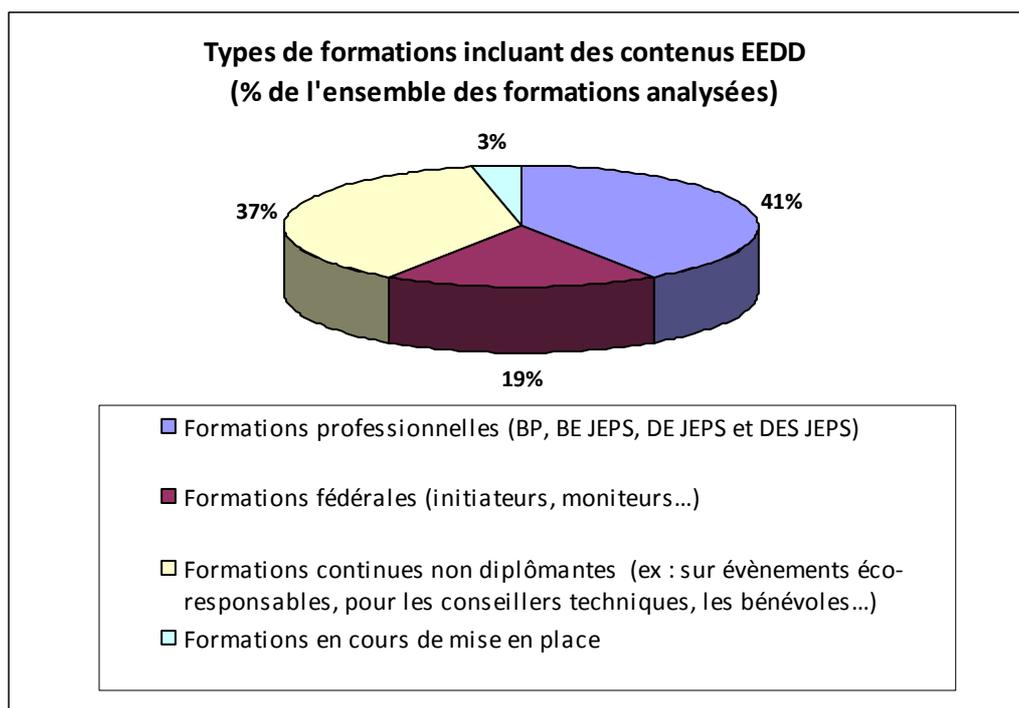
- 7 de ces organismes mettent en œuvre des formations BE ou des BPJEPS
- 3 de ces organismes mettent en œuvre des formations BP et DEJEPS
- 1 de ces organismes met en œuvre des formations tout public.



III – 1.3. La typologie des formations mises en œuvre par l'ensemble des structures interrogées

La dominante concerne, bien entendu, les formations aux diplômes professionnels (centres de formation) pour 41 % ; suivies par les formations continues non diplômantes très éclectiques tant en ce qui concerne le niveau que le contenu ou encore la durée. Elles sont distribuées par les différents types de structures interrogées.

Enfin, 19 % concerne les formations mises en œuvre par les seules fédérations, permettant l'attribution de diplômes fédéraux.



III – 2. Les formations professionnelles

Mises en œuvre par les seuls centres de formation interrogés, il semble que certaines fédérations soient prêtes à se déterminer dans ce secteur (FF équitation en cours, et réflexion à la FFCK).

Au niveau du DES JEPS

Aucune formation n'a été repérée avec un contenu EEDD. Une est en cours de mise en place par la FF équitation.

Au niveau du DE JEPS

Pour traiter de l'EEDD ou du DD, les organismes ont choisi un DE JEPS Territoire et réseaux. Le DE JEPS mention sportive ne donne actuellement pas la possibilité de mettre des contenus EEDD dans les 4 UC. Une formation est en cours de mise en place par la FF équitation.

Au niveau du BP JEPS

Les BP JEPS qui peuvent mettre en place des contenus EEDD de façon conséquente sont bien sûr les BP JEPS de pleine nature. L'immersion dans le milieu est exploitée lors de l'activité mais pas forcément validé.

Les contenus EEDD sont plus conséquents dans un BP activités de randonnées que dans un BP avec un support technique comme le canoë, la voile, le surf, l'équitation.

Pour la plupart des organismes, pour atteindre leurs objectifs liés à l'EEDD des outils pédagogiques sont utilisés : on peut noter que les outils de la fédération de canoë kayak et de la voile sont utilisés dans le cadre des formations professionnelles.

Pour 3 organismes, les contenus environnement permettent de mettre en place des approches pédagogiques diversifiées.

Pour 3 organismes, la mise en place d'un projet avec la contrainte EEDD ou DD (en situation pédagogique ou non) est utilisé et peut aller jusqu'à la certification. Cette méthode paraît assez **pertinente** car elle est :

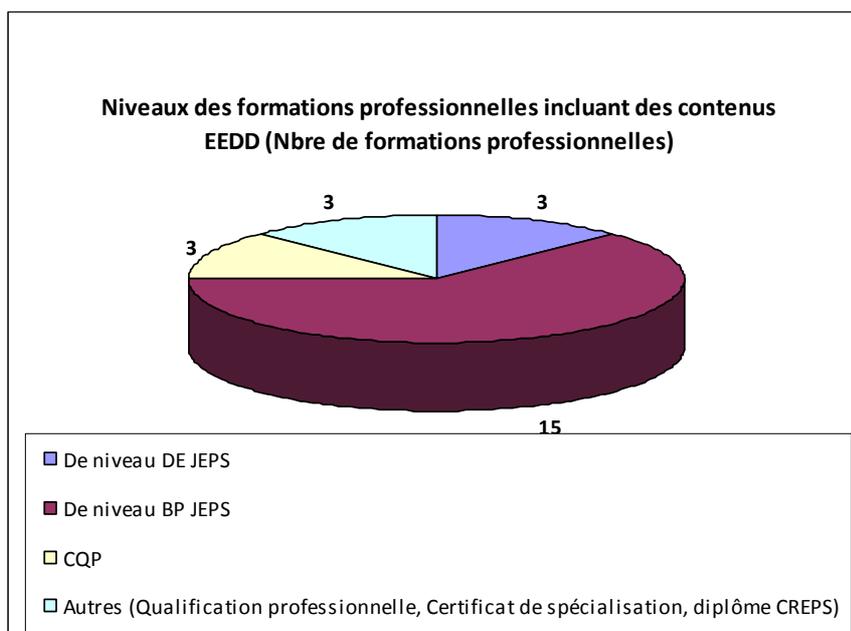
- **Active**, le stagiaire est acteur de son apprentissage
- **Transversale**, avec des apports en amont, et un outil critères à prendre en compte, c'est créer chez le stagiaire un automatisme à agir en pensant EEDD
- **Responsabilisante**, le stagiaire est mis au cœur de cette problématique
- **Transférable**, la démarche qu'il aura eu sur un projet, il pourra la transférer sur n'importe quel type de projet. (animation sportive, manifestation sportive, construction d'un bâtiment...)

Pour 4 organismes, l'UC 10 (obligatoire) est utilisé pour renforcer l'EEDD.

Pour 2 organismes, l'UCC est également utilisé pour aborder les questions d'EEDD mais elle est facultative.

Pour 2 organismes, est utilisée la préparation à l'AMM pour faire des apports environnement.

Au niveau des CQP, rien n'a pas été repéré au niveau EEDD.



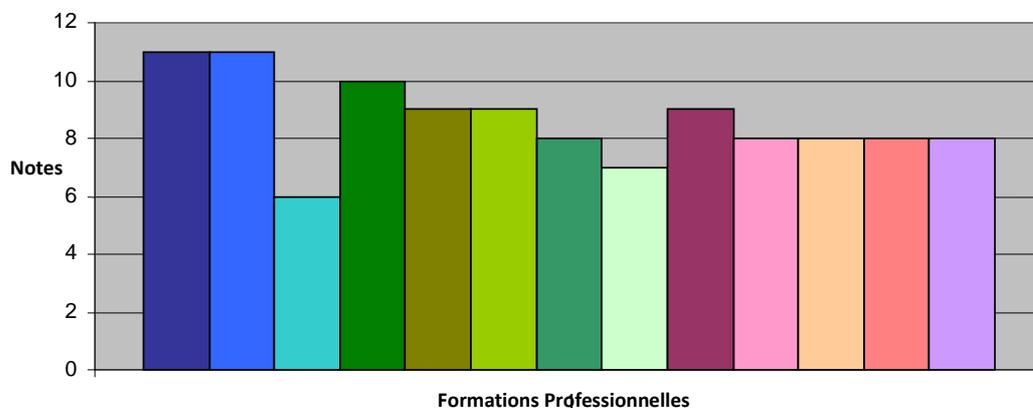
Formations les plus en pointe	Note	Points ++
<p>DE JEPS développement de projet, Territoire et réseaux <i>dvt maîtrisée des SPN</i> (CREPS Boulouris)</p> <p>DE JEPS développement de projet, Territoire et réseaux <i>coordinateur de réseaux et directeur de petites structures</i> (Le Merlet)</p>	11	<ul style="list-style-type: none"> - Concerne le champ de l'environnement et de la pleine nature - Plus de la moitié de la formation est dédiée au DD, EEDD et les autres piliers. - Approche globale de l'environnement et de la pleine nature au niveau d'un territoire
DE JEPS Canoë Kayak (CRFCK Argentière)	6	<ul style="list-style-type: none"> - Approche de l'environnement par la porte d'entrée sécurité et ou accès aux sites, pas d'entrée spécifique - Sinon la porte principale est le sport comme le veut le diplôme
BP JEPS Activités de randonnées (Le Merlet)	10	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de la moitié de la formation est dédiée à l'environnement et à EEDD - Méthodes pédagogiques diversifiées - Immersion dans la nature et dans le groupe - UC 10 pédagogie de l'environnement - La préparation AMM rajoute du contenu environnement - Connaissances des acteurs de l'environnement (cdesi, accès aux sites - Evaluation de l'utilité sociale de cette formation
BP JEPS Activités nautiques (Le Merlet)	9	<ul style="list-style-type: none"> - Diversités de sites de pratiques, découvertes de territoires - Pédagogie CK environnement (pris en compte dans les critères d'évaluation) outils FFCK environnement - UC 10 Environnement, milieu rivière - Pédagogies actives par exposés sur des sujets environnement fait par les stagiaires - Evaluation de l'utilité sociale de cette formation
BP JEPS Voile (Institut nautique de Bretagne)	9	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Module de 3 semaines de découverte de l'environnement</u> + mise en situation pédagogique via proposition d'une séance d'animation au groupe à partir d'un site choisi. + <u>1 UCC de spécialisation Guide Animateur Nature</u> - Travaille beaucoup sur l'approche sensible/artistique du milieu naturel - EE + DD abordés
BP JEPS Canoë Kayak / Moniteur sports d'eau vive (CREPS Argentière)	8	<ul style="list-style-type: none"> - UC 10 culture montagne/sécurité/connaissance de l'environnement = 17% du temps total de formation - Approche des impacts des activités sur le milieu, des aspects DD dans gestion de l'activité. - Outils FFCK environnement pour la pédagogie - Possibilité de passer dans le cadre de

			« Moniteur sport d'eau vive » le probatoire AMM (= qui doit permettre de savoir créer des séjours sur le thème de la découverte de l'environnement)
DES BP JEPS DE PLEINE NATURE(UCPA) équitation, nautiques	7		<ul style="list-style-type: none"> - Outils FFCK environnement - Approche au cours de l'activité de façon opportune - Pas formalisé dans un module
BP JEPS APT/LTP (CREPS Reims)	9		<ul style="list-style-type: none"> - bi qualification APT/LTP permettant de mettre en parallèle une perspective sportive et une perspective socioculturelle sur l'EE - Contenus : EE en milieu rural ET urbain - Approche assez transversale tout au long de la formation - EE + DD abordés
BP JEPS APT (CREPS Aquitaine)	8		<ul style="list-style-type: none"> - UCC dédiée à EEDD, cette UCC régionale qui a vocation à être généralisée à d'autres formations - + mise en situation d'éco-conception avec évaluation et suivi (14h + 35h) - EE+DD abordés - Aspect plus négatif : 1 UCC qui n'est pas obligatoire
BP JEPS Sports pour tous (CREPS Dijon)	8		<ul style="list-style-type: none"> - un projet à réaliser sur toute la formation qui doit faire le lien Sport / DD - + UC 10 DD qui représente 16% du temps total de formation
BP JEPS APT / LTP (UCPA)	8		<ul style="list-style-type: none"> - UC 10 Education à l'environnement - Au cours de la 2^{ème} année : mise en situation (ex : mise en place de surf-camp de sensibilisation à l'écocitoyenneté) - EE + DD abordés - Approche transversale
Certificat de Spécialisation EEDD (UBAPAR)	8		<ul style="list-style-type: none"> - Module 6 sur les intérêts éducatifs d'immerger les publics dans la nature - Certificat de spécialisation = 6 modules de 3 jours - EE + DD abordés - Outils innovants

Niveaux des formations pro incluant des contenus EEDD		En cours de mise en place
De niveau DES JEPS	0	1 (DE de la FF d'équitation)
De niveau DE JEPS	2 DE JEPS Territoire et réseaux (CREPS Boulouris et Le Merlet) + 1 DE JEPS perfectionnement sportif canoë Kayak eau vive/eau plate du CRFCK Argentière)	1 DE JEPS Equitation
De niveau BP JEPS	15 dont 7 activités de pleine nature et 8 APT ou SPT	
Diplôme CREPS	1 (diplôme CREPS d'agent de développement des SPN au CREPS Boulouris)	
CQP	4	
Autres	2 (Certificat de spécialisation EEDD de l'UBAPAR + Qualification pro de la FF d'équitation)	

Type de sports concernés	
Sports de pleine nature	12
Sports motorisés	1 (CQP guide quad FF de motocyclisme)
Sports en milieu fermé	1 (BE JEPS Gym, forme, force du CREPS Boulouris)
Multisports	10 (dont 6 BP JEPS APT/LTP)

Formations professionnelles les mieux évaluées



- DE JEPS Coordinateur en gestion et dvt maîtrisé des SPN (CREPS Boulouris)
- DE JEPS Coordinateur de réseaux et directeur de petites structures (Le Merlet)
- DE JEPS Canoë Kayak (CRFCK Argentière)
- BP JEPS Activités de randonnées (Le Merlet)
- BP JEPS Activités nautiques (Le Merlet)
- BP JEPS Voile (Institut nautique de Bretagne)
- BP JEPS Canoë Kayak / Moniteur sports d'eau vive (CRFCK Argentière)
- BP JEPS DE PLEINE NATURE(UCPA) équitation, nautiques
- BP JEPS APT/LTP (CREPS Reims)
- BP JEPS APT (CREPS Aquitaine)
- BP JEPS Sports pour tous (CREPS Dijon)
- BP JEPS APT / LTP (UCPA)
- Certificat de Spécialisation EEDD (UBAPAR)

III – 3. Les formations fédérales

Plusieurs fédérations s'engagent dans la mise en place de contenus EEDD dans les formations à tous les niveaux de pratique :

- la FFCK : de la façon la plus approfondie
- La FFV : une démarche similaire mais moins poussée,
- la FFESSM : cherche actuellement à inclure la compétence complémentaire « environnement » au sein même de la formation des niveaux 1, 2, 3 et Guide de Palanquée
- la FF d'équitation : au travers des galops de pleine nature, mais apport EEDD reste minime

On peut noter 2 entrées fortes :

- entrée scientifique (spéléo et plongée)
- entrée connaissance du milieu et transmission (Surf, voile, canoë kayak, ...)

Pour les fédérations de pleine nature qui ont pu mettre en place, à différents niveaux d'apprentissage, tous les éléments nécessaires à la mise en place d'une EEDD c'est-à-dire :

- Apports environnement formalisés,
- Découverte de l'environnement liée à l'apprentissage de l'activité
- Fiches pédagogiques à mettre en place lors de la pratique
- Outils pédagogiques nécessaires à la mise en place pédagogiques
- Evaluation
- Certification.

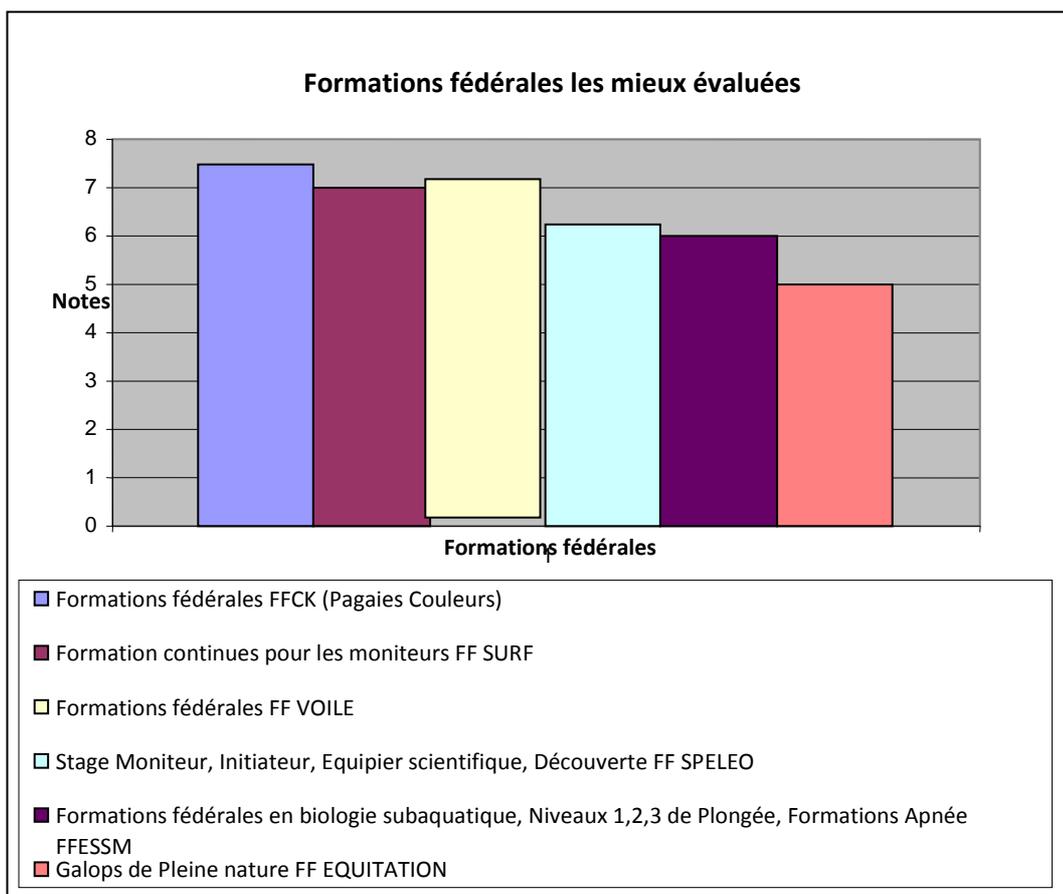
La réunion de tous ces éléments permet de mettre en place facilement des formations du simple pratiquant au cadre national.

En général les apports restent centrés sur l'environnement, l'éducation à l'environnement et peu sur DD (comme si cela était implicite....).

Les fédérations sont également impliquées dans les formations professionnelles c'est le cas du SURF, de la Spéléo et de l'équitation pour un DE et DESJEPS en projet.

Formations les mieux évaluées	Note	Points ++
Formations fédérales FF Canoë Kayak	7.5	Formations fédérales système pédagogique Pagaies Couleurs <ul style="list-style-type: none"> - décliné sur 3 milieux (mer, eau vive et eau plate) et sur tous les niveaux de pratique avec une porte environnement sur les 3 milieux et sur tous les milieux - Mallette environnement eau vive / calme, 1 DVD avec 400 fiches pédagogiques, (techniques, sécurité et environnement) des fiches d'apports environnement et des fiches d'évaluation, une base solide pour mettre en place des formations - Beaucoup de matière pré mâchée pour mettre en place les formations quels que soit les publics (cadres, initiateur, moniteur, grand public, ...)
SURF	7	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les moniteurs : 2 jours de formation sur EEDD avec approche/utilisation des outils péda - Malette péda CM1/CM2, Jeu Surf Challenge Dvd Ocean Cool Surfrider et posters pédagogiques
VOILE	7	Depuis 2005, la FFVoile a intégré dans les Contenus et les stages de formation des notions sur l'environnement, le sens marin et le comportement responsable durant la pratique des activités. L'éducation à l'environnement fait désormais partie intégrante des contenus d'enseignement et pour chaque niveau de pratique. Des fiches pédagogiques à disposition des moniteurs et des enseignants (1) permettent une bonne transmission des connaissances vers les pratiquants. Ces connaissances sont ensuite évaluées et prises en compte dans les certifications des niveaux.
FFESSM	6	Formations fédérales en biologie subaquatique <ul style="list-style-type: none"> - Stages de différents niveaux portant essentiellement sur la connaissance du milieu subaquatique = 100% du tps de formation - Surtout axé EE mais aussi qq éléments DD - Niveau de connaissance approfondie des milieux subaquatiques, - aspects scientifiques abordés en lien avec une pratique sportive Niveaux 1,2,3 et guide de palanquée <ul style="list-style-type: none"> - 1 module de compétence <u>complémentaire</u> relatif à la connaissance et respect de l'environnement (projet d'intégrer ce module ds la formation elle-même) - EE + DD abordés
(FF spéléo)	6.25	Stage Découverte <ul style="list-style-type: none"> - 30% du tps de formation sur environnement Stage ouvert à tous (pas qu'aux licenciés) Stage équipier scientifique

		<ul style="list-style-type: none"> - 80 % du tps de formation sur l'environnement <p>Contenu EE essentiellement Formation initiateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28% du tps de formation sur environnement - mise en situation pédagogique des stagiaires grâce à un couplage avec le stage découverte (les stagiaires initiateurs interviennent lors de ce stage) - Par contre, contenus surtout EE, le DD est peu abordé <p>Formation moniteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26% du tps de formation sur EE - Obligation de suivre stage équipier scientifique durant la formation moniteur - Par contre, contenus surtout EE, le DD est peu abordé
Galops de Pleine nature (FF équitation)	5	<ul style="list-style-type: none"> - connaissances sur l'environnement transmises dans le cadre de la pratique sportive - un autre système mis en place en parallèle des Galops « normaux »



III – 4. Les formations continues non diplômantes

Les formations continues non diplômantes sont assez éclectiques et mises en œuvre soit pour répondre :

- à un objectif d'adaptation spécifique au territoire (PNR du Verdon et du Vercors)
- à la nécessité d'un complément EDD pour des formations professionnelles n'en comportant que peu (formation des stagiaires-pro du CR Languedoc-Roussillon)
- aux besoins d'une formation particulière (éco-manifestations : formation IFREE et GRAINE Poitou-Charente ; UFOLEP)
- à l'apprentissage de la pédagogie de l'EEDD (Planisferre et DRJS Bourgogne ; formations moniteurs FF Surf et Surfrider) ; formation Curieux de nature UBAPAR ; « « Année dans et avec la nature » UBAPAR ; accompagnement à la découverte nature, Meduli-nature)
- enfin, à l'intégration des données fondamentales relatives à l'environnement et au développement durable de responsables et formateurs (CR Languedoc-Roussillon, FF triathlon, séminaires FFCK).

Les formations s'appuient sur des outils :

- o Livrets EDD
- o Livrets et mallettes pédagogiques
- o Jeux
- o DVD.

Certaines formations à la pédagogie de l'EEDD ne sont pas spécifiques « sport » (les formations surfrider).

Le dispositif mis en œuvre par le CR Languedoc-Roussillon et la formation mise en œuvre par l'IFREE (éco-manifestation) sont particulièrement intéressants :

Le dispositif mis en place par le **CR Languedoc-Roussillon** paraît intéressant pour plusieurs raisons :

- Traduit une forte volonté politique
- Son caractère obligatoire
- Tout stagiaire qui est dans une formation sportive aura cette formation
- Il y a une formation pour les formateurs avec apport DD des outils pédagogiques pour mettre en place ce temps de formation
- La formation pour le stagiaire dure 1 journée

La **Formation de l'IFREE** est une formation qui aborde tous les aspects de la mise en place d'une manifestation sportive :

- **Objectifs** : Identifier les étapes de conception d'un projet d'éco-manifestation ; Savoir comment intégrer la sensibilisation des publics dans un projet d'éco-manifestation.

- **Contenus abordés** : Le rôle des structures sportives dans la sensibilisation à l'environnement des sportifs, bénévoles et plus largement du grand public sur des

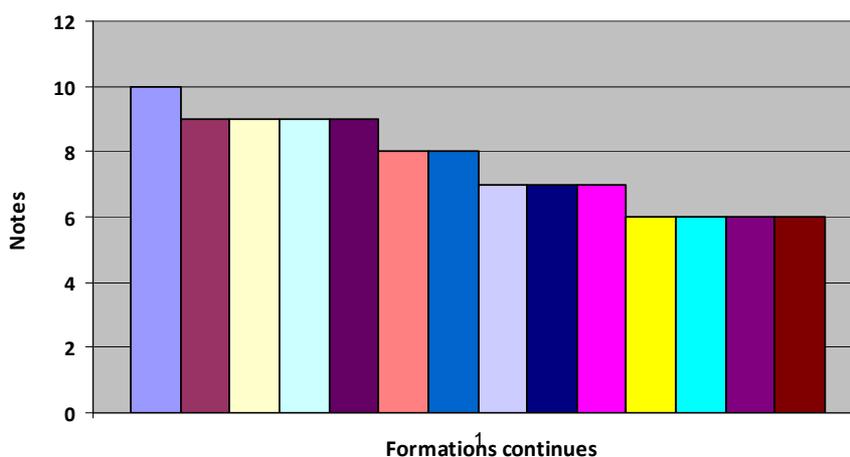
manifestations ; Les différentes entrées à prendre en compte (maîtrise de l'énergie et de l'eau, gestion des déchets, achats, développement durable et restauration, déplacements, sensibilisation...) ; Les démarches et les ressources (personnes et outils) pour la conception et la mise en œuvre d'un projet d'éco-manifestation ; Les liens entre le développement durable et la mise en œuvre d'une éco-manifestation.

- **Public** : Bénévoles et salariés des structures sportives organisant des manifestations, agents de collectivités et salariés d'associations impliqués dans l'organisation d'événements sportifs...

Formations les mieux évaluées	Note	Points ++
formation DD des formateurs (CR Languedoc Roussillon)	10	<ul style="list-style-type: none"> - 1 dispositif régional de formation - Gratuité - 1 journée de formation + des journées de regroupement des formateurs - Outils divers : forum des formateurs, livrets DD, livrets pédagogiques ...
Formation DD des stagiaires de la formation pro (CR Languedoc Roussillon)	9	<ul style="list-style-type: none"> - 2 demi-journées de sensibilisation DD pour tous les stagiaires de la formation pro - Touche entre autres toutes les formations sport et animation - Caractère obligatoire (pas de financements si la journée DD n'est pas intégrée)
Formation "manifestation sportive et environnement" (IFREE et GRAINE Poitou Charente)	9	<ul style="list-style-type: none"> - 2 journées de 7h - Cohérence globale EEDD : structure d'accueil, restauration, culture interne et démarche pédagogique
Formations continues dispositif Planisferre Bourgogne (DRJS Bourgogne)	9	<ul style="list-style-type: none"> - 1 à 2 journées - Gratuit - Sur EE + DD selon les formations - 1 Plan de formation partenarial à l'Education Relative à l'Environnement au <u>niveau régional</u>
Formations des prestataires à l'accompagnement et à la découverte (PNR Verdon)	9	
Formations des prestataires à l'accompagnement et à la découverte (PNR Vercors)	8	
Formation continue EEDD pour les moniteurs (FF Surf)	8	<ul style="list-style-type: none"> - Axé spécifiquement sur EEDD - Outils péda : mallette péda, jeu surf challenge, DVD Ocean Cool - Axé pédagogie, séance d'animation
Formation manifestation sportive et DD (UFOLEP)	7	<ul style="list-style-type: none"> - 1 journée
Formation Curieux de nature (UBAPAR)	7	<ul style="list-style-type: none"> - 2 jours - Axé EE - Axé pédagogique, animation

Formation continue "Approfondir ses connaissances environnementales pour enrichir ses animations pédagogiques" (Surfrider)	7	<ul style="list-style-type: none"> - 14h de formation - Axé pédagogie, animation - Sorties terrain + réalisation d'1 séquence pédagogique environnementale - Attention : pas spécifiquement mis en place pr acteurs sportifs
Stage animer dans et avec la nature (UBAPAR)	6	<ul style="list-style-type: none"> - 6 jours - Axé EE - Ouverture laissée aux demandes des stagiaires les 2 derniers jours
Formation continue DTN, agents fédéraux (FF Triathlon)	6	<ul style="list-style-type: none"> - 1 journée 1 fois par an - Axé DD seulement - Accessibilité : remboursement du transport et de l'hébergement
Formation continues EE et animation au DD (Surfrider)	6	<ul style="list-style-type: none"> - formation de 7h - axé pédagogie, animation - Réalisation d'une séquence pédagogique environnementale - Attention : pas spécifiquement mis en place pr acteurs sportifs
Formation des associations à l'accompagnement (Meduli Nature)	6	<ul style="list-style-type: none"> - 3 à 4 journées

Formations continues les mieux évaluées



- Formation DD des formateurs (CR Languedoc Roussillon)
- Formation DD des stagiaires de la formation pro (CR Languedoc Roussillon)
- Formation "manifestation sportive et environnement" (IFREE et GRAINE Poitou Charente)
- Formation des prestataires à l'accompagnement et à la découverte (PNR Vercors)
- Formations continues dispositif Planisferre Bourgogne (DRJS Bourgogne)
- Formation des prestataires à l'accompagnement et à la découverte (PNR Verdon)
- Formation continue EEDD pour les moniteurs (FF Surf)
- Formation manifestation sportive et DD (UFOLEP)
- Formation Curieux de nature (UBAPAR)
- Formation continue "Approfondir ses connaissances environnementales pour enrichir ses animations pédagogiques" (Surfrider)
- Stage animer dans et avec la nature (UBAPAR)
- Formation continue DTN, agents fédéraux (FF Triathlon)
- Formation continues EE et animation au DD (Surfrider)

FOCUS :

Identification des formations EEDD par rapport à l'ensemble des actions EDD

Au regard des objectifs d'intégration de l'EEDD dans les formations aux métiers sportifs, il est apparu pertinent au Comité technique de l'étude de mettre synthétiquement en évidence quelle était la part de structures impliquées dans les actions générales d'EDD et celle des structures plus impliquées dans les formations à l'EEDD, et ce en rappelant ces actions et ces formations.

1 – Pour les fédérations (Voir Tableau 1) :

96% des fédérations interrogées mettent en place des actions EEDD
46% mettent en place des formations qui incluent des contenus EEDD

(Sur un total de 24 fédérations interrogées, 23 fédérations mettent en place des actions EEDD et 11 fédérations mettent en place des formations)

2 - Pour les DRJS CS, Conseils régionaux/généraux (Voir Tableau 2) :

100% des DRJSC, CR et CG mettent en place des actions EEDD dans le secteur sportif
54,5 % aident à la mise en place - mettent en place - des formations qui allient le Sport et l'EEDD (Sur un total de 11 structures interrogées, 11 mettent en place des actions EEDD et 6 des formations)

3 – Pour les organismes de formation (Voir Tableau 3) :

45 % des organismes de formation affirment mettre en place une démarche EEDD au sein de leur centre (gestion DD en interne, protection du milieu de pratique, charte...)
100% mettent en place des formations qui incluent des contenus EEDD (Nb : l'échantillon d'organismes de formation à interroger a été élaboré en fonction de ce critère)
(Sur un total de 11 organismes de formation interrogés, 5 mettent en place des actions EEDD et 11 des formations Sport/EEDD)

4 - Pour les associations (Voir Tableau 4)

100% des associations interrogées mettent en place des actions EEDD
75% mettent en place des formations
(Sur un total de 4 associations interrogées, 4 mettent en place des actions EEDD et 3 mettent en place des formations)

5- Syndicats (Voir Tableau 5)

100% des syndicats interrogés mettent en place des actions EEDD (Nb : l'échantillon a été élaboré en fonction de ce critère)
40% mettent en place des formations
(sur un total de 5 syndicats interrogés, 5 mettent en place des actions EEDD et 2 organisent des formations en lien avec l'EEDD)

TOTAL (55 structures interrogées au total):

- **87%** de l'ensemble des structures interrogées en phase 1 mettent en place des actions DD, EEDD ou des manifestations éco-responsables (48 structures)
- **49%** de l'ensemble des structures interrogées en phase 1 mettent en place des formations alliant Sport et EEDD (27 structures)

NB : Il n'a pas été possible d'établir la part du nombre de formation par rapport au nombre d'actions EEDD. Le nombre de formations/ actions mises en place par une structure ne peut pas être un indicateur pertinent pour identifier une action/formation intéressante (par ex, le contenu, les méthodes pédagogiques, le temps consacré à l'EEDD prime sur le nombre de formations proposées).

TABLEAU 1 : Actions et formations des fédérations

FEDERATIONS SPORTIVES		
STRUCTURES	ACTIONS	FORMATIONS
FF spéléo	<p>Actions DD : Agenda 21, mise au pt d'une méthodologie d'études d'impact, actions de dépollution, investissement des CDESI</p> <p>Actions EEDD : 1 flyer grand public + documents sur la protection du milieu souterrain et des canyons</p>	<p>Stage Découverte : 30% tps de formation sur EE</p> <p>Stage équipier scientifique : 80% tps de formation sur EE</p> <p>Formation initiateur : 28% du temps de formation sur EE</p> <p>Formation moniteur : 26% du tps de formation sur EE</p>
FF Surf	<p>Actions DD : Eco construction du siège de la fédération Création et utilisation de t-shirt en coton biologique</p> <p>Actions EEDD : Sensibilisation des scolaires : Initiatives océanes, Odysée Alpine, Semaine de sensibilisation pour les CM1/ CM2, développement d'outils péda</p> <p>Manifestations : Cahier des charges pour mise en place des manifestations sportives + organisation du Quicksilver Ecosurf Meeting de façon éco-responsable</p>	<p>Formation continue EEDD pour les moniteurs</p> <p>BP JEPS Surf</p>
FF Randonnée pédestre	<p>Actions DD : Bilan carbone du siège, Ecovveille, Ecovigilance</p> <p>Actions EEDD : Un aspect sensibilisation via le système Ecovveille, Séminaires sur l'éco mobilité et sur éco veille, Sensibilisation des salariés du siège de la fédération</p>	<p>Formation continue animateurs Eco Veille et connaissance en environnement</p> <p>Formations thématiques continues pour animateurs</p>
FF Basket	<p>Actions DD : Bilan Carbone du siège, Charte DD pour le fonctionnement de la fédération</p> <p>Actions EEDD : EN PROJET : intégrer notion de DD au sein d'un manuel à vocation technique basket + élaborer un outil pour aider à mettre en place les gestes au quotidien ds le cadre de l'activité, Université d'été avec thématiques DD abordées</p> <p>Manifestations : Championnat du Monde U17 féminin 2010 de basket-ball qui a eu lieu à Toulouse/ Rodez</p> <p>PROJET : Réduction des déplacements des officiels de table de marques (OTM) lors des compétitions + Recherche d'optimisation des déplacements et notamment des poules sur les championnats</p>	<p>Formation continue conseillers techniques</p>
UFOLEP	<p>Actions DD : Bilan carbone du siège + réalisation de</p>	<p>Formation manifestation sportive</p>

	bilans carbone pour les CR et CD + Participation à création outil ADERE Actions EEDD : Réalisation de doc de référence et d'outils pédagogiques : Guide UFOLEP « Manifestation sportives et DD », Guide maîtrise d'énergie et gestion de l'eau, Expositions..., Mise en place des Trophées Génération Développement Durable Manifestations : Evènement Raid'spect Nature UFOLEP, Autres manif mises en place par les CD et CR, guide Manifestations sportives et DD, Outils ADERE et méthode ASSER	et DD CQP ALS Formation continue sur le DD
FF Aviron	Actions DD : Charte de la FFSA pour le DD, Actions DD ponctuelles à l'initiative des clubs Manifestations : <u>Grand challenge des jeunes rameurs</u> , <u>Les Championnats de France Scolaires et Universitaires</u> à l'accent durable	0
FF Escrime	Actions DD : Lancement d'un Bilan Carbone en 2010 (pas encore entamé), Mise en place d'un outil de vidéoconférence, En réflexion : Création d'un label « vert »,	0
FF Tennis	Actions DD : Bilan Carbone du siège de la FFT + réalisation d'un audit Energie et d'un audit Eau du siège de la FFT, <u>Opération balle jaune</u> , Projet d'extension du stage Roland Garros avec contraintes environnementales. Manifestations Programme d'action pour Roland-Garros : Bilan Carbone à partir de 2008, Démarche de réduction des impacts environnementaux	0
FF Cyclisme	Actions DD : Intention de réaliser Bilan Carbone des activités fédérales Actions EEDD : <u>Programme Ecocyclo</u> , <u>Opération Dossard vert</u> , <u>Les ambassadeurs pour un cyclisme durable</u> . Manifestations : manifestations sportives BMX cherchent à s'engager dans démarche éco-responsable.	0
FF Motocyclisme	Actions DD : Réalisation du Bilan Carbone des activités fédérales, Accompagnement juridique des clubs, Lancement d'une réflexion sur les nouvelles énergies (moto électrique) Actions EEDD : Sensibilisation des pratiquants : carte Guidon vert, Campagne de sensibilisation des licenciés « Je roule Nature » Manifestations- Rédaction d'un code de l'environnement pour les manifestations, Promotion de l'achat de tapis environnement dans les clubs, Championnats de France = intervention de délégués environnement, Projet de mise en place d'un label manifestation sportive et DD	CQP Guide Quad
FF Boxe	Actions DD : Promotion covoiturage et transports en	0

	commun, Communication avec les comités régionaux tout numérique, Publications aux normes environnementales	
FSGT	Actions DD : Promotion de déplacements plus en adéquation avec le DD, Au niveau du siège: mise en place de modes de fonctionnement plus DD - Manifestations Mutualisation des moyens lors des manifestations sportives, <u>Sensibilisation/accompagnement des bénévoles au DD</u> dans le cadre des manifestations fédérales	0
FNOMS	Actions DD : En interne : information tri et recyclage, consommation papier + regroupement des réunions et des personnes, Diffusion d'un <u>guide sur le DD</u> Actions EEDD : Revue sport dans la cité : articles sur le DD, Journées information Sport/DD (2 journées)	0
FF Ski	Pas de démarche EEDD	Pas de démarche EEDD
FF Sport adapté	Actions DD : <u>Trophée du Sport Adapté du DD</u> , Participation à la réflexion sur élaboration de la Charte du sport pour le DD, Réaménagement des locaux en 2008 de manière éco-responsable, + gestion DD en interne, Promotion des déplacements éco-responsables Actions EEDD : Communication sur la démarche DD : logiciel de prise de licence en ligne, newsletter, blog... Manifestations Mise en place d'un cahier des charges sur les championnats nationaux, Global Games: Echanges et réflexion avec les partenaires notamment sur DD, Recherche active de financement pour l'accompagnement des organisateurs de championnats	0
FFESSM	Actions DD : Contribution à la connaissance et à la recherche sur les écosystèmes subaquatiques, Signature de la Charte plongeur responsable de « Longitude 181 Nature », Contribution à la protection des sites naturels, Contribution à la conciliation des usages du littoral : les éoliennes en mer, Contribution à la connaissance de la Ressource en eau Actions EEDD : découverte du milieu par la randonnée subaquatique dans clubs <u>labellisés Point Rand'eau</u> Mise en ligne d'un outil d'identification <u>DORIS</u> , Editions et diffusion des connaissances environnementales, Sensibilisation des enfants et des jeunes	Niveaux fédéraux 1,2,3 et Guide de Palanquée (plongée scaphandre) Formations Apnée dès l'initiation niveau 1 Formations fédérales en biologie subaquatique Formation des pratiquants de la photographie et du film subaquatique
FF Voile	Actions DD : Programme de traitement des unités hors d'usage dans les centres nautiques, <u>Guide pratique « Ecogestion des centres nautiques »</u> Actions EEDD : Nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement à travers différents outils, Refonte de la démarche d'enseignement et élaboration d'outils pédagogiques, Forum des formateurs pour l'élaboration d'une mallette d'outils pédagogiques à destination des formateurs de	Formations fédérales

	moniteurs	
FF Sport automobile	<p>Actions DD : Bilan Carbone du siège / centre de formation/ grandes manifestations sportives</p> <p>Actions EEDD : <u>Défis Kart Jeunes</u></p> <p>Manifestations :Rallye France, Alsace : Réalisation d'un Bilan carbone, Rédaction d'une Charte environnementale pour les organisateurs de manifestation sportive</p>	
FFCK	<p>Actions DD : Réseau d'alerte, Journées patrimoines, Labellisation des actions biodiversité , Labellisation EFCK , Etudes de sentiers nautiques, Bilan Carbone : prévu pour le siège et le fonctionnement des commissions</p> <p>Actions EEDD : Chantiers formation/entretien : pour un public défavorisé (Actions locales à l'initiative d'un club), <u>mallette pédagogique,Le système pédagogique Pagaies Couleurs</u></p>	<p>Formation continue cadres techniques méthodo Pagaies Couleur</p> <p>Formations fédérales tout niveau Pagaies Couleurs</p>
Fondation du Football	<p>Actions DD : <u>Baromètre du DD, Trophée de la fondation catégorie Programme Vert</u></p> <p>Actions EEDD : dispositif <u>Respect tous terrains</u></p>	
FF Football	<p>Actions DD : Réalisation du Bilan Carbone du siège de la fédération, Actions DD dans la gestion quotidienne du siège, Partenariats: étude systématique dans les appels d'offres des actions des fournisseurs en faveur de DD,</p> <p>Manifestations Réflexion avec l'ADEME sur l'organisation de l'Euro 2016</p>	0
FF Triathlon	<p>Actions DD : <u>Label Triathlon durable</u>, Enquête auprès des clubs sur leurs démarches en matière de DD, Ecriture de l'Agenda 21 : en cours, Information DD sur le site Internet de la fédération</p> <p>Manifestations Le triathlon de Cublize Le triathlon Audencia - La Baule Le triathlon de Cognac</p>	<p>Formation continue DTN, agents fédéraux</p> <p>Sensibilisation présidents des commissions nationales</p> <p>Séminaire des présidents de ligue</p>
Conseil national du Nordique	<p>Actions DD : Rédaction d'un document national pour le dvt du nordique, Recherche de diminution de la fréquence du damage en fonction du domaine</p> <p>Actions EEDD : 1 journée de conférence avec en filigrane le DD</p>	0

FF Equitation	<p>Actions DD : Année de l'environnement du tourisme équestre en 2003</p> <p>Actions EEDD : Livret Cheval mon ami, Opérations de rentrée, Organisation de la semaine du DD en mai 2010 dans les clubs => trophée du développement durable récompensera les meilleures initiatives</p> <p>Manifestations : Edition du guide « évènements équestre et DD. Aide à l'organisation », Organisation de la semaine du DD</p>	<p>Qualifications professionnelles Accompagnateur de tourisme équestre</p> <p>Galops de pleine nature</p> <p>DE et DES</p>
----------------------	--	--

TABLEAU 2 : Actions et formations des DRJS, Conseils régionaux et Conseils généraux

DRJS, Conseils régionaux/Généraux		
STRUCTURES	ACTIONS	FORMATIONS
<p>CR Languedoc Roussillon</p>	<p><i>Actions autres que la formation non évoquées lors de l'entretien</i></p>	<p>Formation DD stagiaires de la formation pro</p> <p>Accompagnement/formation des formateurs</p>
<p>CR PACA</p>	<p>Actions DD Equipements sportifs (mer) = incitation aux économies d'énergie + à entrer dans les politiques DD mises en place par la région + Accompagnement financiers, Activités de pleine nature montagne = Elaboration d'un diagnostic environnement sur des sites pilotes</p> <p>Actions EEDD mise en place d'un réseau Mer EEDD, Mise en place de programmes pédagogiques dans 5 Parcs naturels régionaux, aide à la formation des animateurs lors de journées techniques d'échange, Financement d'actions d'EE mises en place par des organismes en région, défense de l'ingénierie et animation de réseaux territoires, mise en place d'une labellisation des professionnels sur les démarches de pleine nature</p> <p>Manifestations En projet : réflexion actuelle sur une éco-conditionnalité des aides pour l'octroi de financement aux manifestations sportives</p>	<p>Aide à la formation des animateurs lors de journées techniques d'échange</p> <p>BP JEPS Loisir tout public (Grasse, Antibes, Carros)</p>
<p>CR Centre</p>	<p>Actions DD Actions DD en interne, soutien financier de la région est actuellement conditionné aux bonnes pratiques en matière d'environnement.</p> <p>Manifestations En projet = service des sports travaille sur la mise en place d'un un</p>	<p>0</p>

	appel à projet sur la mise en place de démarche DD au sein de manifestations avec financement à la clé.	
CR Ile de France	Actions DD organisation des ateliers du sport en octobre 2010, Plan piscine régional Actions EEDD Appel à projet Education à l'environnement vers un développement durable, Utilisation des bases de plein air comme outil pédagogique	0
CR Rhône Alpes	Actions DD Gestes éco-responsables en interne : Mise en place d'une méthode d'appréciation DD des dispositifs qui est appliquée par le Service Sports. Manifestations Jeux d'hiver des lycéens et des apprentis Guide éco- manifestations en Rhône-Alpes publié par CROS Rhône Alpes	0
DRJS Bourgogne	Actions DD Guide méthodologique <i>Sports de Nature : Monter son projet environnement et DD</i> Actions EEDD Dispositif Planisferre Bourgogne Manifestations Synthèse Organisation de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables...	Formations continues Planisferre Bourgogne BP JEPS sports pour tous (CREPS Dijon)
DRJS Aquitaine	Actions DD Convention pluri annuelle d'objectifs avec le GRAINE Aquitaine Actions EEDD Organisation de colloques Sport/ DD, Mise en place de concours, Communication sur salon des sports, Sensibilisation : Apports DD en fonction des demandes qui remontent du terrain	BP JEPS Surf et APT (CREPS Aquitaine) Formation continue personnel Jeunesse et Sport
DRJS Bretagne	Actions EEDD Projet Ecologiste Manifestations	Certificat de spécialisation EEDD
DRJS Rhône Alpes	Actions DD En réflexion: construction d'une plateforme Internet pour échanger sur les bonnes pratiques Manifestations Démarche d'accompagnement des organisateurs de manifestations sportives : passe par la signature de la Charte => donne lieu à une labellisation des organisateurs de manifestations sportives	0
DRJS Lorraine	Actions DD Organisation Assises Interrégionales du sport et du Développement Durable Manifestations : Formation continue pour les éducateurs sportifs : Travail avec le CDOS sur les éco-manifestations.	BP JEPS APT (UC 10 en projet) Formation des directeurs et animateurs d'ACM

CG Dordogne	Actions DD Programme de verdissement interne du CG mis en place en 2002 Actions EEDD Création du réseau POLLEN en 2000 Manifestations RAID PERIGORD AVENTURE , Voie verte voir bleue, Seniors Soyez Sports	Schéma de formation continue EDD en projet pour les prestataires sports de nature associatif et commerciaux
2 PNR	Actions DD : Schéma de gestion des activités de nature Evaluation des activités et des impacts	Formation à l'EDD pour les prestataires de sports de nature

TABLEAU 3 : Actions et formations des organismes de formation

Organismes de formation		
STRUCTURES	ACTIONS	FORMATIONS
CREPS Boulouris	Parc de véhicules électriques, économie d'énergie en interne, gestion raisonnée des 84 hectares de terrain, 1 formateur chargé de la mise au point d'un plan d'action DD sur gestion de l'établissement	- BP JEPS gym, forme, force - BP JEPS APT/activités de randonnée - DE Coordinateur en gestion et dvt maîtrisé des SPN - Diplôme CREPS agent de dvt des SPN
CRFCK Argentière	NC	- BP JEPS Canoë Kayak - BP JEPS APT - Moniteur sport d'eau vive - DE JEPS Canoë Kayak "eau vive" et "eau plate"
CREPS Aquitaine	NC	- BP JEPS Surf - BP JEPS APT : UCC dédiée à l'EEDD
CREPS Reims	<u>1 groupe de travail</u> sur le DD en interne, <u>1 Charte du DD</u> qui vise à sensibiliser les personnels, sportifs de haut niveau, stagiaires de la formation professionnelle et autres usagers, notamment aux 4 R : Réduire conso/ Réutiliser le papier et le matériel sportif usagé / Recycler les déchets / Respecter l'environnement	- BP JEPS APT LTP
IFREE	Réflexion DD menée lors de travaux de réaménagement du bâtiment, utilisation de papier recyclé, éco-produits, éco-matériel de bureaux... Aspect social : Privilégier les CDI, permettre le travail à distance	- Formation "manifestation sportive et environnement" (partenariat avec GRAINE poitou)

		charentes)
Institut nautique de Bretagne	NC	- BP JEPS Voile (module de 3 semaines + 1 UCCde spécialisation) CQP assistant moniteur de voile
GRAINE Poitou Charente	NC	- B PJEPS APT (UC 10 DD) avec CREPS Poitier - Formation "manifestation sportive et environnement" (partenariat avec IFREE)
UBAPAR	NC	- Certificat de spécialisation EEDD (avec CREPS Dinard) - Formation Curieux de nature - Stage animer dans et avec la nature - Journée de sensibilisation au DD
UCPA	1 travail engagé au niveau de l'organisme dans son ensemble (travaux sur la construction de nouveaux bâtiments, sur achats, fluides, alimentation....) Au niveau du siège du centre de formation, sont attentifs aux consommations d'énergie, le covoiturage...	- BP JEPS APT / LTP - BP JEPS Nautique, équitation, aquatique
CREPS Dijon	NC	- BP JEPS Sport pour tous (UC 10)
Le Merlet	Oui	- BP JEPS activités de randonnées - BP JEPS Activités nautiques - DE JEPS en 2011

TABLEAU 4 : Actions et formations des associations

Associations		
STRUCTURES	ACTIONS	FORMATIONS
Surfrider	Actions DD Protection de l'Environnement : Message relayé par antennes locales, Sur le terrain, laboratoires indépendants et « Gardiens de la Côte » font remonter des informations sur l'état du littoral. Actions EEDD : Création d'outils pédagogiques, Organisation des Initiatives océanes, Interventions pédagogiques, sensibilisation/éducation/formation dans le cadre de SurfRider Campus	Formation continues EE et animation au DD Formation continue "Approfondir ses connaissances environnementales pour enrichir ses animations pédagogiques"
Mountain Riders	Actions DD Campagne de ramassage des déchets, Réalisation de Bilan Carbone, Tables	Formation continue éducation au DD et à

	<p>rondes sur une thématique d'actualité. En 2009, Eco-conception du matériel de montagne</p> <p>Actions EEDD Stand de sensibilisation, Animations pédagogiques, Développement d'outils, Conférences/formations sur : Climat, éco-conception, DD en montagne, Bilan Carbone, gouvernance</p> <p>Manifestations Accompagnement de l'organisation d'éco-événements</p>	l'éco-citoyenneté
Meduli Nature	<p>Actions EEDD Sorties Nature sur le terrain accompagnées d'un guide naturaliste, Chantiers Nature : nettoyage de milieux naturels, lutte contre les espèces végétales envahissantes...</p> <p>Manifestations Accompagnement manifestations éco-responsables, Mise à disposition d'outils/information, Formation de relais locaux à l'accompagnement d'autres associations</p>	Formation des associations à l'accompagnement
Longitude 181 Nature	<p>Actions DD Actions de protection de l'environnement Actions de lobbying : Protection des requins...</p> <p>Actions EEDD Actions de sensibilisation EEDD, Elaboration de Fiches pédagogiques par niveau de pratique En français et anglais, Elaboration de la Charte du plongeur responsable</p> <p>Manifestations</p>	0

TABLEAU 5 : Actions et formations des syndicats

Syndicats		
STRUCTURES	ACTIONS	FORMATIONS
SNGP CKDA	<p>Actions DD Nettoyages de rivières, remise en état des sites de pratique,</p> <p>Actions EEDD découverte du milieu par les publics et sensibilisation sur la problématique</p> <p>Manifestations</p>	0
SNAM	<p>Actions DD, intégration du DD dans le fonctionnement du siège, Promotion train/co-voiturage, fiches techniques et des préconisations pour chaque item (Consommation d'énergie, fournitures, alimentation local et bio, tri des déchets, éco mobilité...)</p> <p>Actions EEDD Promotion de l'éco mobilité (Journées montagne Rhône Alpes)</p> <p>Manifestations</p>	Formation 2 à 4 jours sur connaissance de l'environnement pour pro et non pro de l'AMM
Moniteurs cyclistes français	<p>Actions EEDD Fiches pédagogiques pour les moniteurs et pour les enfants, carnets d'apprentissage</p>	1 à 2 stage(s) « Environnement » / an
Syndicat national des	<p>Actions DD Passage vers le « tout numérique »</p>	0

coachs de basket	Actions EEDD Manifestations	
Syndicat national des téléphériques de France	Actions DD : Mise en place de guides techniques Actions EEDD journées thématiques ISO 14 001, Mise en place d'un forum associé aux guides sur Internet pour rendre doc plus dynamiques Manifestations	0

IV - Les outils pour l'EDD et l'EEDD

Les différentes actions précédemment exposés font, pour certaines d'entre elles, l'objet d'outils produits par les structures concernées ou à leur demande, par des associations ou des bureaux d'études spécialisés, ou encore en partenariat avec des institutions ou d'autres organismes.

C'est ainsi qu'au cours de la présente démarche d'étude 48 outils ont été identifiés, analysés et notés.

IV -1. La typologie des outils

Ces outils ont pu être répartis en 4 catégories principales :

- Documents de cadrage : chartes, agendas 21 et référentiels
- Guides méthodologiques
- Livrets pédagogiques
- Mallettes pédagogiques.

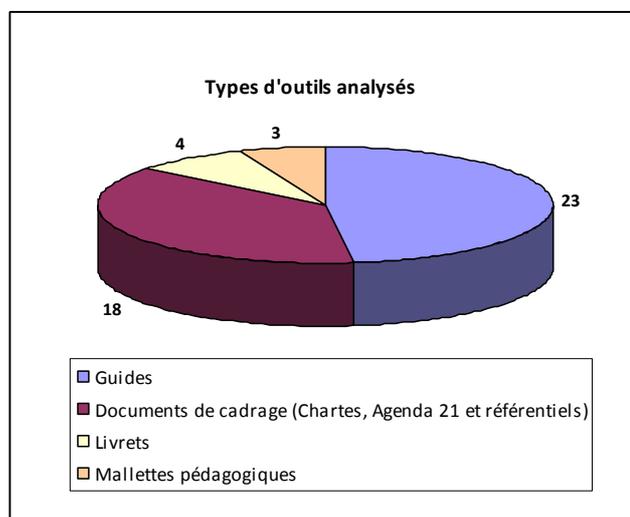
- Certains guides méthodologiques eux-mêmes visent pour certains :

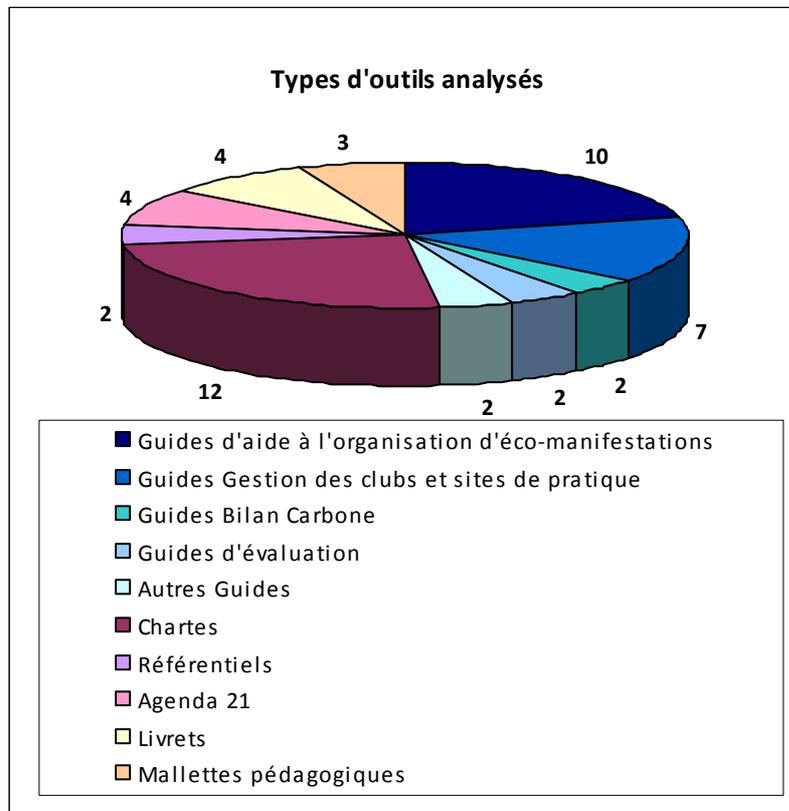
- l'utilisation responsable des sites
- la gestion responsable des structures elles-mêmes
- l'organisation d'éco-manifestation.

- D'autres visent la gestion spécifique des émissions de CO2 : bilan carbone

- D'autres encore combinés parfois au précédent, visent l'évaluation d'impact.

48 outils ont été notés dans le cadre de l'analyse benchmarking de la Phase 1 dont :





SYNTHESE GENERALE	
Nombre total d'outils notés	48
Guides	23
Documents de cadrage (chartes, Agenda 21 et référentiels)	18
Livrets	4
Mallettes pédagogiques	3

GUIDES

GUIDES MANIFESTATIONS ECO-RESPONSABLES

Guide Manifestation sportive et DD	UFOLEP
Guide "Evenements équestres et développement durable, aide à l'organisation"	Fédération Française d'Equitation
"Des idées pour un rallye développement durable"	Fédération Française d'Equitation
Guide des éco manifestations	Conseil Régional Poitou Charente
Manifestations sportives : organisateurs préserver votre site	CR Franche comté
Guide de l'éco manifestation sportive en Rhône Alpes	CROS Rhône Alpes
Synthèse Organisation de manifestations sportives en Bourgogne, vers des solutions durables...	DRJS Bourgogne
Guide Pour réussir une manifestation sportive sur la voie du DD	Conseil Général Loire Atlantique
Guide des manifestations responsables	Conseil Général Gironde
Guide de l'éco évènement	Mounain Rider

GUIDES GESTION DES CLUBS/ SITES DE PRATIQUE

Guide des éco-gestes pour les clubs de football	Fondation du football
Guide Eco gestion des centres nautiques	FF Voile
Guide Maîtrise de l'énergie et gestion de l'eau	UFOLEP
Guide Eco veille	FF Randonnée pédestre
Guide du Nordique	Conseil National du Nordique
Guide éco stations en montagne	Mountain Riders
Eco guide du matériel en montagne	Mountain Riders

GUIDES BILAN CARBONE

Guide méthodologique sur le Bilan Carbone® des activités sportives fédérales	ADEME, CNOSF
Guide Facteurs d'émissions des équipements de sport	Altern Consult

GUIDES D'ÉVALUATION	
Outil ADERE	Collectif pour des événements responsables
Guide de collecte des données environnementales sur une manifestation	Conseil Régional Poitou Charente/ ADEME

AUTRES GUIDES	
Guide méthodologique Sports de Nature : Monter son projet environnement et DD	DRJS Bourgogne
Guide méthodologique Sentiers Sous Marins	FFESSM

CHARTES, AGENDA 21, REFERENTIELS

CHARTES	
Charte Manifestation sportive de nature Rhône Alpes	DRJS Rhône Alpes
Charte FFSA pour le DD	Fédération française des sociétés d'aviron
Charte de l'environnement	UCPA
Charte du spéléologue	FF spéléologie
Charte du randonneur	FF Randonnée pédestre
Charte du plongeur et des clubs de plongée responsables	Longitude 181 Nature
Charte des "10 engagements du cavalier responsable"	Fédération Française d'Equitation
Charte de bon comportement écologique du rameur	Ligue de lorraine des sociétés d'aviron
Charte Nature Eco Kite: le kite écoresponsable en Aquitaine	Ligue Aquitaine de Vol Libre
Charte nationale du DD dans les stations de montagne	ADEME et Montain Rider, association nationale des maires des stations de montagne
La Charte pour un bon usage des falaises en Côte-d'Or	Fédération française de montagne et d'escalade
Livret 10 règles d'or du sport ss marin	FFESSM
AGENDA 21	
Agenda 21 du sport décliné pour l'UFOLEP	UFOLEP
Agenda 21	FF Spéléologie
Agenda 21	FF Triathlon
Agenda 21 (en cours)	FFCK
REFERENTIELS/ CAHIER DES CHARGES	
Cahier des charges fédéral pour l'organisation de championnats	FF Sport Adapté
Référentiel national d'organisation des randonnées vertes à moto ou en quad	FF motocyclisme

LIVRETS ET MALLETES

MALLETTES	
Mallette pédagogique	FF Voile
Mallette pédagogique	FF Canoë Kayak
Fiches pédagogiques et plaquette faune/flore	FFESSM
Mallette pédagogique	FF Surf (n'a pas pu nous être envoyé)

LIVRETS/ FICHES PEDAGOGIQUES	
Fiche plongeur et environnement	Association Longitude 181 Nature
Fiches "trucs et astuces" et Quiz Semaine du DD	FF Equitation
Livret surf Impact	FF Surf
Livret stagiaire (pas encore édité)	CR Languedoc Roussillon

IV – 2. Les guides méthodologiques

Parmi l'ensemble des guides recensés (23), près de la moitié portent sur **l'organisation de manifestations éco-responsables (10)**.

Les guides éco-manifestation les mieux notés sont ceux mis en place par le Conseil régional Poitou Charente et par les Conseils Généraux de la Gironde et de la Loire Atlantique :

- Ils incluent, de façon détaillée, des retours d'expérience d'actions engagées par d'autres structures et renvoient vers un ensemble important de contacts pertinents/ressources documentaires.
- Ils sont présentés, pour 2 d'entre eux, sous formes de fiches actions claires et synthétiques classées par thèmes d'action (communication, transport, équipement, déchets,...).
- Pour un des guides, une démarche incitative est mise en place : possibilité d'obtention d'un logo « éco-manifestation Poitou Charente » si l'évènement satisfait aux exigences du référentiel inclus dans le Guide des éco-manifestations Poitou Charente.

Pour les autres guides éco-manifestations, le contenu est souvent moins détaillé (pas d'inclusion de retours d'expérience, certains guides ne se suffisent pas à eux-mêmes et nécessitent d'explorer les ressources documentaires citées en complément).

Les **autres types de guides** analysés portent sur l'aide à la gestion des clubs et des sites de pratique dans une logique de développement durable ou sur la réalisation de Bilan Carbone.

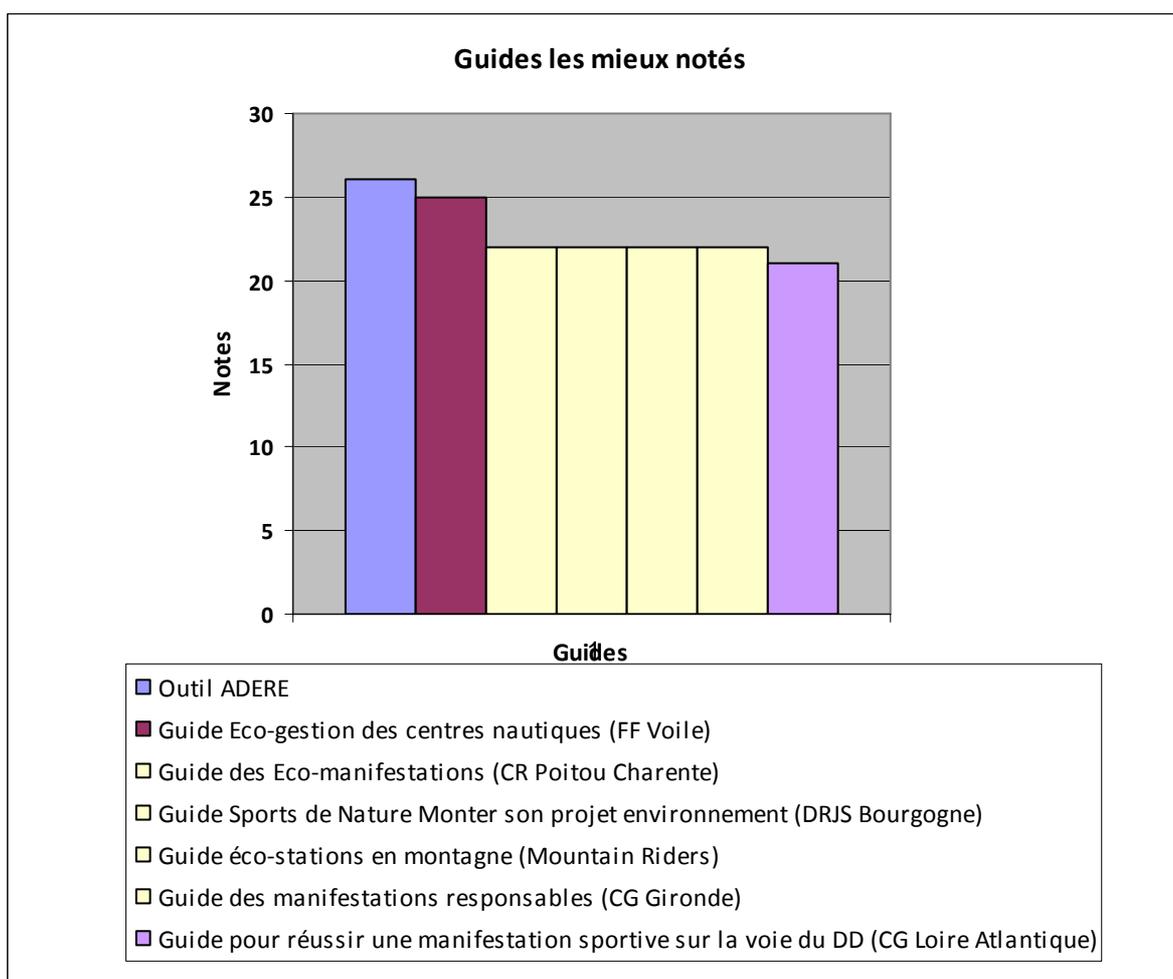
2 guides biens notés :

- Le **guide éco-gestion des centres nautiques** développé par la Fédération française de Voile propose une présentation générale des enjeux du DD, des outils pour évaluer l'impact écologique d'une base nautique, des fiches thématiques pour

aider à définir les mesures à mettre en œuvre et des outils d'évaluation et de suivi des projets et des engagements. Au-delà de la gestion DD du club, le lien est également fait avec les actions pédagogiques EEDD.

- Le **Guide méthodologique Sports de Nature : Monter son projet environnement et DD** de la DRJS Bourgogne est un des seuls guides recensés qui traite d'actions multiples (EE et DD) au sein d'un même document : l'organisation de manifestations sportives, la mise en place de séances pédagogiques de sensibilisation à l'environnement, la réduction de l'impact environnemental lors de la pratique sportive et enfin, la gestion des clubs dans une logique de développement durable).

L'outil d'évaluation ADERE présente un intérêt tout particulier. Il permet à un organisateur de réaliser un autodiagnostic environnemental de sa manifestation, directement en ligne, gratuitement et de façon rapide. 6 thématiques sont prises en compte (l'alimentation, les transports, la communication, le lieu/technique/les décors, l'hébergement) et 3 temps (avant, pendant et après la manifestation). L'exploitation des résultats est rendue possible par le téléchargement de fiches/bilans synthétiques du diagnostic pouvant être présentés à l'équipe organisatrice. L'outil permet également de comparer deux événements entre eux afin de suivre la progression des démarches mise en place.



Le contenu des GUIDES (23)

23 Guides dont : Guides éco-manifestations (10), Guides de gestion des clubs et sites de pratique (7), Guides bilan carbone (2), Guides d'évaluation (2), Autres types de guides (2)

GUIDES les mieux évalués	Note	Points ++
Outil ADERE	26	<p>Outil qui permet la réalisation d'un auto-diagnostic environnemental d'une manifestation par l'organisateur, directement en ligne.</p> <p>Libre d'accès, gratuit, rapidité (autodiagnostic peut se faire en moins de 2h)</p> <p>6 thématiques sont prises en compte (l'alimentation, les transports, la communication, le lieu/technique/les décors, l'hébergement) et 3 temps (avant, pendant et après la manifestation).</p> <p>Exploitation des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - possibilité de téléchargement des résultats du diagnostic pour les présenter à son équipe (sous forme de bilans, fiches synthétiques...) - Possibilité de comparaison entre 2 évènements mis en place pour suivre la progression. <p>A chaque question posée pour réaliser le diagnostic est associée une rubrique qui mentionne des exemples de manifestations déjà mises en place et renvoie vers des sites ressources.</p>
Guide eco-gestion des centres nautiques (FF Voile)	25	<p>Aborde comment les clubs peuvent s'engager concrètement sur des actions DD à l'aide d'exemples</p> <p>Approche globale de DD + Fait le lien Le lien avec les actions pédagogiques EEDD</p> <p>Document agréable, facilement repérable</p> <p>Des critères d'évaluation en bas de chaque action</p> <p>Des outils d'évaluation = 8 pages</p>
Guide des éco-manifestations (CR Poitou Charente)	22	<p>Présente 21 préconisations pour mettre en place des manifestations éco-responsables. Regroupées selon 5 thématiques : la communication, le transport, les politiques d'achats, de choix des équipements et des prestations, la maîtrise des consommations et la gestion des déchets, la sensibilisation à l'environnement.</p> <p>Propose des conseils méthodologiques et des tableaux de collecte des données/indicateurs pertinents (partie 1) + Inclus</p>

		<p>une liste fournie d'adresses utiles (partie 3)</p> <p>Une démarche incitative est développée : un référentiel qui permet de caractériser les éco-manifestations est proposé en annexe du guide. En satisfaisant aux exigences de ce référentiel, les événements peuvent obtenir le logo « éco-manifestations Poitou-Charentes » qui y est associé. L'attribution de ce logo est faite par la Région.</p>
Guide Sports de Nature Monter son projet environnement (DRJS Bourgogne)	22	<p>Guide qui ne porte pas uniquement sur les éco-manifestations mais également sur : la gestion DD des clubs, le montage de séquences pédagogiques de sensibilisation, la limitation de l'impact lors de sa pratique</p> <p>Guide axé sur les Sports de pleine nature. Porte sur l'EE + sur le DD</p> <p>Illustration du montage de séquences de sensibilisation à l'environnement (Partie2.2) par un exemple de mise en situation. .</p> <p>Présentation d'exemples de projets bourguignons dans le domaine de l'EEDD de façon détaillée (Partie 3)</p>
Guide éco-stations en montagne (Mountain Riders)	22	<p>Présente un état des lieux du DD en montagne et identifie ce qui est fait dans les stations de montagne en fonction de différentes thématiques : transport, sensibilisation à l'environnement, aménagement, énergie, eau ... (notation par des logos)</p> <p>A été élaboré à partir d'une étude touchant un échantillon important : 96 stations</p> <p>A la fin du guide, démarche plus participative => inclusion d'un Test Quiz Eco Geste</p>
Guide des manifestations responsables (CG Gironde)	22	<p>Guide qui contient un ensemble de fiches actions qui détaillant les actions à mettre en place dans le cadre d'une manifestation éco-responsable.</p> <p>Identifie des éléments pratiques sur chaque fiche action (coût, partenaires, services concernés, indicateurs) + pour chaque fiche, un niveau de difficulté est identifié</p> <p>Partie 3 du guide = fiches retours d'expériences. Partie 4 = Liste de contacts et documents ressources très fournie</p>
Guide pour réussir une manifestation sportive sur la voie du DD (CG Loire Atlantique)	21	<p>Comprend 18 fiches pratiques pour mettre en place une éco-manifestation</p> <p>Prend en compte des 3 piliers du DD (thèmes abordés par ex : préserver la santé, favoriser la cohésion sociale, protéger l'environnement, contribuer au progrès économique...)</p> <p>La distinction est faite entre manifestations dans une installation sportive / manifestations de pleine nature /</p>

IV –3. Les documents de cadrage

Ils concernent principalement les fédérations mais aussi l'association des maires des stations de montagne en partenariat avec l'ADEME et Montain Riders ou encore la DRJS Rhône Alpes.

Parmi les 18 documents généraux de cadrage analysés, 12 correspondent à des **Chartes** déterminant les bonnes pratiques et bons comportements à adopter par le pratiquant d'un sport ou par le club/la fédération en général. **11 de ces chartes portent exclusivement sur les sports de pleine nature** (Charte de la Fédération française de société d'Aviron pour le DD, Charte du spéléologue, Charte du randonneur, Charte du plongeur responsable, Charte des 10 engagements du cavalier responsable, Charte Nature Eco-Kite...)

En ce qui concerne **les sports en milieux fermés/sports motorisés**, des référentiels/cahiers des charges ont été établis principalement par les fédérations (Cahier des charges fédéral pour l'organisation de championnats de la Fédération française de Sport adapté, Référentiel national d'organisation des randonnées vertes à moto ou en quad de la Fédération française de Motocyclisme).

Pour les **Agendas 21**, l'UFOLEP a décliné les objectifs de l'Agenda 21 du Sport français en fonction des réalités et objectifs de son mouvement. Pour chacun des objectifs de l'Agenda 21 du Sport français, les actions à mettre en œuvre par l'UFOLEP sont identifiées ainsi que le niveau compétent (ensemble du réseau, groupe de travail DD et environnement...). Trois autres fédérations sportives sont en train d'élaborer leur Agenda 21 : la Fédération française de Canoë Kayak, la Fédération française de Triathlon et la Fédération française de Spéléologie.

Le contenu des documents de cadrage

18 documents analysés dont : Chartes (12), Agenda 21 (4), Référentiels et cahiers des charges (2)

Documents les mieux évalués	Note	Points ++
Charte manifestation sportive de nature (DRJS Rhône Alpes)	23	<p>Charte qui encadre l'organisation de manifestations sportives de nature. Elle porte sur 6 secteurs d'interventions : protection des milieux, consommation et production responsable, communication responsable et sensibilisation, lutte contre les changements climatiques, cohésion sociale et solidarité, évaluation des impacts</p> <p>Inclusion d'éléments d'explication des enjeux/ de contexte pour expliciter les engagements</p> <p>Démarche incitative : la réalisation des actions décrites dans la charte permet aux organisateurs de se porter candidats à l'obtention du label : «Manifestation sportive de nature et développement durable», auprès de la DDCS(PP) de leur département</p>
Agenda 21 du sport décliné pour l'UFOLEP	22	<p>Déclinaison de l'Agenda 21 du Sport français pour l'UFOLEP : l'UFOLEP ne reprend pas tous les objectifs présents dans l'Agenda 21 du sport français, mais ceux qui lui semblent les plus pertinents en fonction des réalités/objectifs de son mouvement</p> <p>Pour chaque objectif => définition des actions à mettre en œuvre par l'UFOLEP + identification concrète du niveau compétent pour la mise en œuvre (ensemble du réseau, groupe de travail DD et environnement...) Dimension opérationnelle</p>
Charte nationale du DD dans les stations de montagne (Association nationale des Maires des Stations de Montagne, ADEME et Mountain Riders)	21	<p>Définition de 8 Plans d'action pour les stations de montagne signataires de la Charte</p> <p>Création d'un comité national de suivi et d'application de la charte => ce comité évalue tous les 3 ans les engagements et attribue aux stations ayant mis en œuvre leurs engagements une mention « éco station ».</p>
Charte du plongeur/ des clubs de plongée responsables (Association Longitude 181 Nature)	21	<p>Charte appliquée au centre de plongée + au comportement du plongeur</p>

IV -4. Les livrets et mallettes pédagogiques

Les livrets et mallettes pédagogiques s'avèrent des outils pertinents et indispensables dans le cadre des actions EEDD.

Pourtant seules 3 mallettes et 4 livrets ont été identifiés pour 57 des structures interrogées :

- les 3 mallettes sont le fait de fédérations particulièrement impliquées : FFCK, FF Voile et FFESSM
- 1 livret est le fait du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, dont la production est particulièrement adaptée ; 1 de l'association longitude 181 (en relation avec la FFESSM) ; 1 de la FF Surf et le dernier de la FF équitation.

La mallette pédagogique de la fédération française de canoë kayak est plus qu'un outil, c'est le socle de l'ingénierie de formation.

En effet cet outil constitue un élément structurant pour mettre en place toute **l'ingénierie** de la formation du simple pratiquant (pagaie blanche) au cadre émérite (pagaie noire).

Les organismes disent également l'utiliser pour la mise en place de leur formation. Cet outil paraît incontournable pour atteindre les objectifs EEDD.

Le livret du conseil régional est une **volonté politique forte**, qui vient combler les manques actuels et qui n'aura peut être plus lieu d'être (dans le domaine du sport) quand EEDD sera intégrée dans les référentiels de formation BP JEPS, DE JPES, DES JEPS.

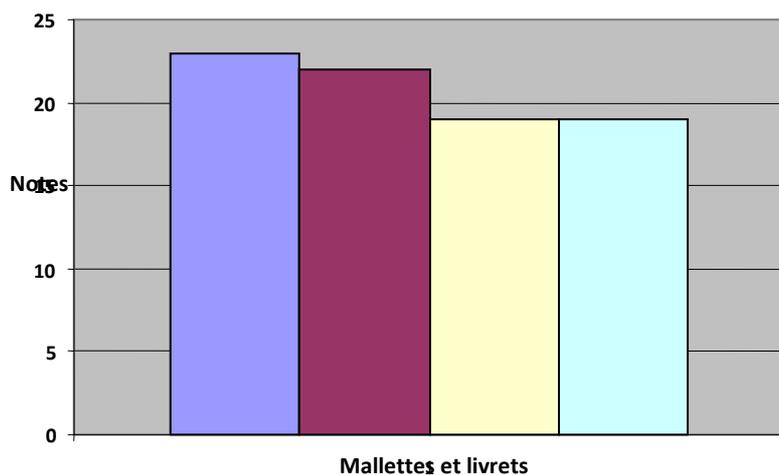
Le contenu des livrets et mallettes pédagogiques

4 livrets + 3 mallettes

Mallettes/livrets les mieux évalués	Note	Points ++
Mallette pédagogique Canoë Kayak (FF)	23	<p>La mallette de la FFCK contient tous les éléments nécessaires à la mise en place d'une EEDD c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Apports environnement formalisés et conséquents par milieu, (les antisèches)- Fiches pédagogiques à mettre en place lors de la pratique par niveaux et par milieu- Outils pédagogiques nécessaires à la mise en place de la situation- les fiches de progression (liste des connaissances à acquérir)- les fiches d'évaluation et les réponses <p>Le tout intégré dans le niveau de certification (pagaies couleurs)</p> <p>Le concept est également pertinent dans l'approche de l'environnement : elle se fait lors de la pratique de l'activité. Ainsi l'apprentissage de l'activité peut être motivé par la découverte de</p>

		l'environnement et celle-ci peut motiver l'apprentissage en canoë ou kayak.
Livret stagiaire DD générique fonctionne depuis 2 ans. Livret stagiaire Sport/DD est en cours de validation. Edition en 2011 (CR Languedoc Roussillon)	22	<p>Le livret général EE est sorti, mais celui concernant les formations du sport et de l'animation (EEDD) est en cours de validation</p> <p>Ce qui est remarquable c'est la démarche d'un conseil régional qui rend obligatoire, par son dispositif, une journée d'EEDD dans toutes les formations professionnelle de tous niveaux. DU coup 2 publics sont touchés par cette démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs pour lesquels une formation est obligatoire (apports concept et outils pédagogiques). Si les formateurs n'assistent pas à la journée de formation il n'y aura pas de référencement pour l'organisme) - Les stagiaires pour une journée de formations
Mallette pédagogique (FF Voile) Mallette pédagogique et plaquette Faune/flore (FFESSM)	19	<p>Pour les autres mallettes (nous n'avons pas pu avoir en main celle du surf)</p> <p>La quantité d'information sur l'environnement est bien moindre</p> <p>Le nombre de fiches pédagogiques également</p> <p>Les apports environnement ne sont pas déclinés par niveaux</p> <p>Il y a moins d'outils</p> <p>Il n'existe pas d'évaluation ou elle n'est pas aussi précise</p>

Mallettes et livrets les mieux évalués



- Mallette pédagogique (FF Canoë Kayak)
- Livret stagiaire DD générique qui fonctionne depuis 2 ans + Livret stagiaire Sport/DD en cours de validation (CR Languedoc Roussillon)
- Mallette pédagogique (FF Voile)
- Mallette pédagogique et plaquette Faune/flore (FFESSM)

2ème PHASE :

Le diagnostic de la demande de formation en EEDD des employeurs pour les encadrants sportifs et les recommandations d'intégration aux diplômes

Préambule

Il s'agissait, dans cette 2^{ème} Phase, d'identifier :

1) **Dans un premier temps**, de façon relativement similaire à la 1^{ère} Phase :

- les démarches d'EDD engagées par les employeurs
- les actions conduites par eux pour :
 - o l'évaluation de leurs impacts
 - o l'éco gestion de leur structure et activités
 - o l'éducation à l'EDD
 - o les éco-manifestations, si besoin
 - o l'évaluation de leurs actions EDD
- les impacts constatés de leurs actions EDD sur les aspects sociaux et l'économie, voire sur la gouvernance de leur association ou entreprise
- enfin les freins rencontrés et les besoins qu'ils avaient pu identifié (autres que ceux en formation).

NB : La réalisation de cette première opération a permis à travers une analyse benchmarking, une évaluation des démarches et actions, de mettre en évidence celles les plus en pointe.

2) **Dans un second temps**, et là, il s'agissait d'une opération spécifique aux structures employeurs interrogées, les entretiens ont permis de déterminer les besoins identifiés par ces structures en termes d'éducation à l'environnement vers le développement durable, notamment en termes :

- de contenus (différents champs)
- de modalités de transmission (modules spécifiques ou approche transversale)
- de niveaux (sensibilisation, formation et diplôme)
- de durée de formation.

3) Dans une troisième étape et au vu des résultats obtenus dans le cadre de cette étude et plus particulièrement, de l'étape précédente, d'émettre des recommandations pour l'intégration de l'EEDD dans les formations relatives aux diplômes sportifs et, par suite, pour les capacités à acquérir dans leur cadre.

I - Les structures employeurs sélectionnées

Il a été difficile de réaliser un échantillon de structures à interroger. En effet, il existe certainement un grand nombre de structures qui mènent des actions de développement durable, mais celles-ci ne se font pas connaître auprès de structures départementales (Comités départementaux olympiques et sportifs) ou régionaux (Comités régionaux olympiques et sportifs). Très peu de ces structures départementales ou régionales ont pu nous renseigner sur les organismes intéressants à interroger.

La difficulté était encore plus importante en ce qui concerne les disciplines en milieu fermé, qui se sentent moins concernées par les problématiques environnementales puisque le milieu naturel ne constitue pas leur site de pratique. La plupart du temps, ces disciplines sportives privilégient l'aspect social du développement durable, et non l'aspect environnemental.

I – 1. L'échantillon de structures-employeurs

Pour cette étude, 62 structures ont été identifiées, dont :

- 16 proposent des activités en milieu fermé
- 22 proposent des activités de pleine nature
- 24 sont multi-activité (principalement en extérieur)

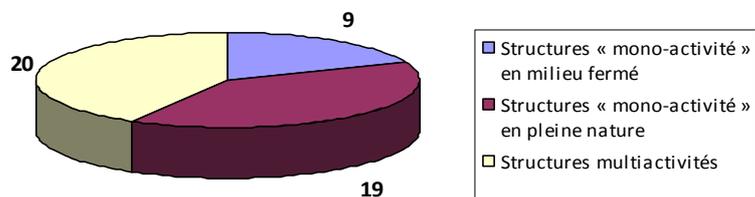
Ces structures sont référencées dans le tableau suivant :

Structures « mono-activité » en milieu fermé	USMO athlétisme
	CD tennis 38
	Tennis club St-Etienne de St-Geoire*
	Club de la ferte sous jouarre (tennis)
	Aviron Bayonnais rugby
	Racing Club Narbonne Méditerranée*
	Vallée de Breuchin Foot
	Val de Laysse Handball
	St-Chamond handball
	Centre aquatique les vagues*
	Littoral escalade Dunkerke
	Club Châteauneuf Handball
	Kart Cross club de la Laupie*
	Club des Girondins de Bordeaux Natation*
	Club de sport de Villeneuve
Racing Kart Cormeille*	
Total	16

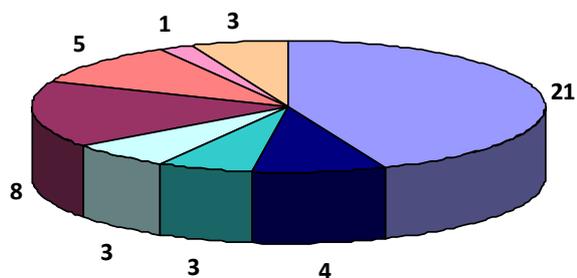
Structures « mono-activités » en pleine nature	Aviron Beaucaire
	Canoë-kayak le Grau du Roi
	Canoë-kayak Eymoutiers
	Cercle de voile de Marseillan*
	Yacht club du Bourget du Lac
	Natura vélo
	Chambéry cyclisme compétition
	Air des Cimes
	Motoclub Lozérien
	Motoclub Grappe de Cyrano
	Club Nautique Chambéry le Bourget du Lac
	Aquattitude
	Lacanau surf club
	Hossegor surf club
	Association APC Kite Surf*
	Ligue Bourgogne de voile
	CPIE Ateliers Bleus
	Naturoscop
	Centre nautique de Cornouailles
	Ecorider ski school
	Brown Bears
CPIE Ehorn – Centre équetre	
Total	22

Structures multiactivités	UFOLEP 13
	UFOLEP Rhône-Alpes
	Comité régional centre UFOLEP
	Mairie de Colombes
	Club Med d'Opio
	CAF Chambéry
	CAF Albertville
	Maison du tourisme du Pilat
	Maison de l'eau, CPIE des Monts du Pilats
	Grand Parc Miribel Jonage
	Base de loisirs St-Quentin en Yvelines
	UCPA Bois-le-Roi
	Centre de pleine nature les Lutins Cévenoles
	ANCEF*
	Maison des lacs
	CCHM
	Les Flocons Verts
	Base de plein air Grandeur Nature*
	Ville de Paris*
	Le Merlet
	UFOLEP Ain
	UFOLEP Drôme
	UFOLEP Val d'Oise
Base activital des Settons	
Total	24

Répartition des structures employeurs interrogées selon les sports pratiqués



Nature des structures employeurs interrogées



- Clubs sportifs
- Entreprises
- CPIE
- Centres d'éducation à l'environnement
- Organismes déconcentrés d'un organisme national (UFOLEP Val d'Oise, Ligue de Voile de Bourgogne...)
- Centres de vacances et de loisirs
- Centres de formation
- Collectivités

I – 2. La répartition des structures-employeurs par région

Les structures à interroger devaient être sélectionnées de manière privilégiée au sein de Régions françaises correspondant aux critères suivants :

- régions offrant des activités en milieu montagnard, rural de plaine et maritime pour les sports de pleine nature
- régions présentant une offre importante d'activités sportives en milieu fermé,
- régions ayant déjà développé des services, produits et outils d'éducation à l'environnement vers le développement durable dans le domaine du sport (identifiées lors de la première phase).

Les régions identifiées répondant à ces critères sont principalement les régions Midi-Pyrénées, Bourgogne, PACA, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Centre et Ile de France.

La répartition des structures retenues en fonction des Régions est la suivante :

- Région PACA : 8
- Région Languedoc-Roussillon : 8
- Région Rhône-Alpes : 20
- Ile de France : 9
- Région Centre : 2
- Autres régions : aquitaine (6), Franche Comté (1), Limousin (1), Bourgogne (2), Nord-pas-de-Calais (1), Champagne-Ardenne (1), Midi-Pyrénée (1), Bretagne (1)
- + l'ANCEF (asso nationale)

NB : Outre les 7 régions principales identifiées d'un commun accord avec le Secrétariat d'Etat au sport, 9 autres régions présentaient des structures employeurs potentiellement intéressantes du point de vue de leur démarche EDD, qui ont donc été sollicitées.

I – 3. La typologie des structures et des répondants

I – 3.1. La typologie des structures entretenues

Sur les 62 structures identifiées au départ, 50 ont été interrogées.

Parmi les 12 structures qui ont été identifiées mais qui n'ont pas été interrogées, trois n'ont pas voulu répondre au questionnaire, quatre avaient un entretien programmé mais n'ont jamais répondu ni à l'entretien ni aux relances, cinq n'ont jamais été joignables.

Parmi les 50 entretiens réalisés, deux ne pourront être pris en compte car :

- l'un concerne une structure intégrant la problématique du développement durable mais uniquement sur l'aspect social (il s'agit du St-Chamond Pays du Giers handball)
- l'autre est incomplet : la première partie du questionnaire a été réalisée avec une personne, la partie concernant les besoins en formation devait être réalisée avec une seconde personne, mais celle-ci n'a pas voulu prendre le temps d'y répondre (il s'agit de la base de loisirs de St-Quentin en Yveline).

. Au regard des activités proposées

Au final, 48 structures ont été interrogées, dont 17 proposent des activités en milieu fermé et 39 des activités en pleine nature (certaines structures proposant les deux), selon la répartition suivante :

Structures « mono-activité » en milieu fermé	<ul style="list-style-type: none">• USMO athlétisme• Comité Départemental de l'Isère de tennis• Club de tennis de la Ferté Sous Jouarre• Aviron Bayonnais Rugby• Vallée de Breuchin Football club• Val de Leyse handball• Littoral escalade Dunkerke (escalade principalement en salle)• Club de handball de Châteauneuf• Club sportif de Villeuneuve
Total	9

Structures « mono-activité » en pleine nature	<ul style="list-style-type: none"> • Aviron Beaucaire • Club de canoë-kayak du Grau du Roi • Club de canoë-kayak d'Eymoutiers • Yacht club du Bourget-du-Lac • Natura vélo • Chambéry cyclisme compétition • Air des cîmes • Motoclub Grappe de Cyrano • Motoclub Lozérien • Club nautique Chambéry/Le Bourget-du-Lac • Aquattitude • Lacanau surf club • Hossegor surf club • Brown Bears Snowboard St-Lary • CPIE Ateliers Bleus • Naturoscop • Ecorider ski school • CPIE Vallée de l'Elorn • Ligue de voile de Bourgogne
Total	18

Structures multiactivités	<ul style="list-style-type: none"> • Club Alpin Français de Chambéry • Club Alpin Français d'Albertville • Maison du tourisme du Pilat • CPIE des Monts du Pilat • Grand Parc Miribel-Jonage • UCPA de Bois-le-Roi • Centre de pleine nature les Lutins Cévenoles • La Maison des lacs • CCHM • Les Flocons Verts • Le Merlet • Base activital des Settons <p><i>Dont certaines proposent des activités en milieu fermé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • UFOLEP des Bouches-du-Rhône • UFOLEP Rhône-Alpes • UFOLEP Centre • UFOLEP Ain • UFOLEP Drôme • UFOLEP Val d'Oise • Mairie de Colombes • Club Med d'Opio
Total	20

. Au regard des finalités des structures

La majorité des structures ont pour finalité le sport ou le loisir sportif : 35.

D'autres, à titre principal, l'hébergement et à titre complémentaire les activités de loisir sportif : 5.

Enfin, certaines ont pour vocation l'EEDD et utilisent les activités de loisirs sportifs comme support ou moyen de découverte : 8 dont 3 CPIE.

Toutes ont des besoins en emploi de personnels d'encadrement sportif.

I – 3.2. Le statut des structures entretenues

ASSOCIATIONS	36	DONT : 1 FEDERATION 3 COMITES DEPARTEMENTAUX
STRUCTURES PUBLIQUES	3	DONT : 1 COMMUNE 2 SYNDICATS MIXTES
SYNDICAT PROFESSIONNEL	1	
SOCIETES	6	DONT : 1 SASP 1 SA 4 SARL
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	2	

I – 3.3. Le profil des répondants

Administrateurs :	
• Directeurs	10
• Présidents	8
• Travailleurs indépendants	2
Salariés :	
• éducateurs sportifs	7
• gestionnaire de la structure	3
• délégué départemental	3
• responsable sports ou loisirs	2
• conseiller technique départemental	2
• cadre technique régional	1
• conseil technique fédéral	1
• chargé de mission environnement	1
• chargé de communication et d'événementiel	1
Bénévoles d'encadrement	2

II - La démarche générale pour l'EDD mise en œuvre par les structures employeurs

47 des structures interrogées sont engagées dans une démarche intégrant les préoccupations environnementales et des perspectives de développement durable.

La dernière structure, le service des sports de la Mairie de Colombes, ne s'inscrit pas encore dans cette démarche bien qu'elle ait organisé une manifestation sportive axée sur le développement durable. Elle souhaite cependant entamer cette démarche, pour suivre la logique mise en place par la commune, mais ne sait pas encore à quelle échéance.

II – 1. L'ancienneté et le contexte original de la démarche

Pour la grande majorité des structures entretenues, la démarche a été mise en place récemment, c'est-à-dire depuis moins de 5 ans. Cette observation concerne 30 structures (62,5%) sur les 48 interrogées. Les structures ayant une démarche depuis 5-10 ans et celles dont la démarche a plus de 10 ans d'ancienneté sont représentées dans des proportions à peu près équivalentes : 8 structures pour les premières (16,7%) et 9 structures pour les secondes (18,7%).

Différents contextes de mise en place de cette démarche apparaissent :

- Pour certaines structures, cette démarche a été mise en place dès la création soit du fait de la volonté des gestionnaires (comme c'est le cas par exemple pour Air des Cimes, Aquattitude ou Natura Vélo, soit du fait de l'objectif de l'association. Par exemple, pour le CPIE Ateliers Bleus de la Ciotat, l'éducation à l'environnement constitue le but de l'association.
- Pour d'autres structures, cette démarche a été impulsée par un autre organisme. En ce qui concerne les clubs alpins français de Chambéry et d'Albertville, leur démarche est née à la suite de la mise en place d'une Commission Protection de la Montagne au niveau de la FFCAM, qui s'est ensuite déclinée dans les différents CAF. C'est le cas également de l'UFOLEP de l'Ain, qui a initié la démarche afin de suivre le projet politique de la fédération, ou du Comité Départemental de Tennis de l'Isère qui s'intègre à l'opération Balles Jaunes de la FFT.
- Dans d'autres cas, la démarche de développement durable trouve son origine dans l'initiative d'une personne ou d'un groupe de personnes se sentant particulièrement concerné par cette problématique. C'est le cas par exemple du Val de Leysse handball, dont la démarche est le fruit de la volonté d'une étudiante en environnement, ou du club de foot de la vallée de Breuchin, dont le président se sent très concerné par les problématiques environnementales.

- Le constat de dégradations du milieu de pratique est également un facteur conduisant à la mise en place d'une démarche développement durable. Il en va ainsi des clubs Aviron Beaucaire et Centre nautique Chambéry/Le-Bourget-du-Lac qui ont constaté que les berges de leurs sites de pratiques étaient parfois sales.
- D'autres structures ont pu développer cette démarche par opportunité (cela implique également une part de volonté). Notons par exemple que le Grand Parc Miribel-Jonage et le club sportif de Villeneuve sont dans ce cas de figure. Le premier a pu inscrire sa démarche à la suite de la création d'un pôle environnement. Le deuxième a débuté la démarche afin d'obtenir le trophée de la Fondation du Foot.
- Pour certaines structures, la démarche développement durable a été mise en place plus par nécessité que par réelle conviction. C'est le cas du Motoclub Grappe de Cyrano qui a débuté sa démarche en réponse à la loi Lalonde de 1991 (sur la circulation motorisée en milieu naturel).
- Enfin, dans certains cas, minimes, la demande est venue de l'extérieur de la structure : acteurs locaux, participants à une manifestation ou adhérents.

De manière générale, aucune demande n'a été faite de la part des adhérents ou des clients pour que la structure s'intègre dans une démarche de développement durable. La démarche a été mise en place du propre chef de la structure. En revanche, bien qu'adhérents et clients n'aient fait aucune demande, la démarche est en générale bien perçue par ceux-ci.

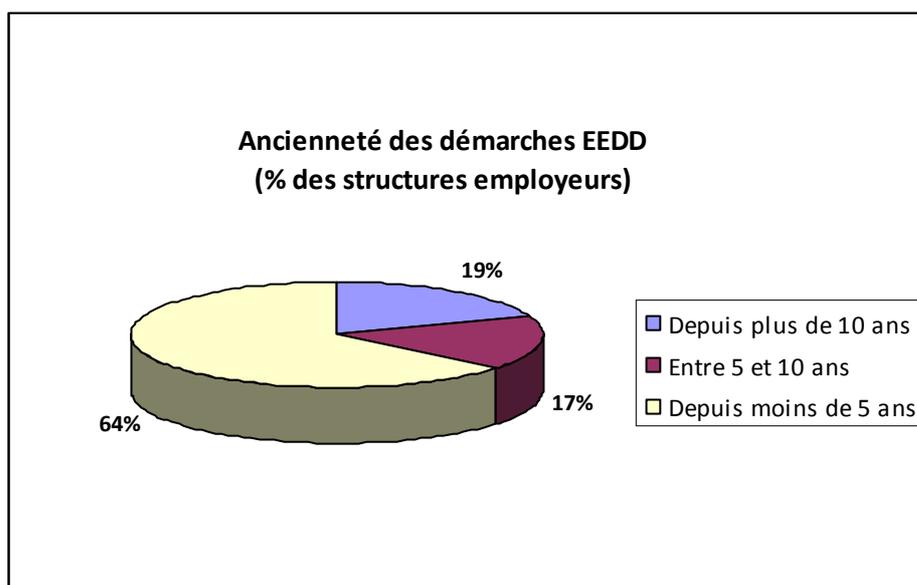
Sur les 48 structures entretenues, seule deux se sont, au départ, heurtées à des réticences. Il s'agit du Val de Leysse handball et du Motoclub grappe de Cyrano. Pour la première, des reproches avaient été faits suite à la création d'une commission développement durable : le club a une vocation sportive et ne doit pas être un lieu pour faire du développement durable. Pour la seconde, la démarche a d'abord était perçue comme une contrainte. Dans les deux cas, les réticences sont à présent levées.

Si de manière globale, aucune demande n'a été faite par les adhérents ou clients, cette demande à toute fois était formulée auprès de trois structures interrogées. Il s'agit :

- De Grand Parc Miribel-Jonage, où la demande venait d'acteurs locaux et notamment d'associations de préservation de la nature
- Du CAF d'Albertville, où la demande concernait l'organisation de leur travail et venait directement des participants de ce trail
- Du club de surf d'Hossegor, où la demande concernait la découverte des milieux de pratiques.

Dans quelques cas, la question d'une éventuelle demande par les clients ou adhérents ne s'est pas posée, puisque l'éducation à l'environnement est le but propre de la structure. C'est le cas par exemple de la Maison des Lacs ou des CPIE.

Cet item est à lier étroitement avec l'item suivant, concernant les motivations, et qui explique souvent les raisons pour lesquelles les structures se sont lancées dans une démarche de développement durable.



Synthèse générale	
Nombre total de structures interrogées	48
CPIE	3
UFOLEP	6
Clubs sportifs	21
entreprises	5
Centre de séjours (UCPA, Club Med,...)	6
Collectivités (mairie, syndicat mixte, maison de tourisme)	3
Comité départementaux ou ligues	2
Autres (le Merlet, Naturoscop)	2
Structures les mieux évaluées - total global (/51)	
De 51 à 41	3 structures
CPIE Ateliers bleus	47
Le Merlet	46
Grand Parc Miribel-Jonage	43
De 40 à 31	4 structures
Maison des lacs	38
Les Flocons Verts	35
CPIE des Monts du Pilat	35
Val de Leyse handball	32
De 30 à 21	14 structures
CCHM	30
Lacanau surf club	29
Vallée de breuchin foot	27
Motoclub grappe de cyrano	26
naturoscop	26
UCPA Bois-le-Roi	25
Châteauneuf handball	25
UFOLEP Centre	24
Club de vanoë-kayak du grau du roi	24
Brown bears snowboard	24
Base activital des Settons	23
Littoral dunkerke escalade	23
UFOLEP Rhône-Alpes	22

Ecorider ski school	21
De 20 à 11	23 structures
Ligue de voile de bourgogne	20
Maison du tourisme du pilat	20
Natura vélo	20
UFOLEP Drôme	20
UFOLEP de l'Ain	19
Les Lutins Cévenoles	19
CPIE Vallée de l'Elorn	18
Air des Cimes	16
Aquattitude	16
Comité départemental de tennis de l'Isère	16
Yacht club du Bourget du Lac	16
UFOLEP Val d'Oise	15
Motoclub Lozérien	15
Club sportif de Villeneuve	15
Club Med d'Opio	14
UFOLEP des Bouches du Rhône	13
Chambéry cyclisme compétition	13
Club de canoë-kayak d'Eymoutier	13
CAF Chambéry	13
Aviron Bayonnais rugby	12
USMO Athlétisme	12
Hossegor surf club	11
Club nautique Chambéry/le Bourget-du-Lac	11
De 10 à 0	4 structures
Tennis club de la Ferté sous Jouarre	10
CAF d'Albertville	9
Aviron Beaucaire	8
Mairie de Colombes	6

II – 2. Les motivations de la démarche

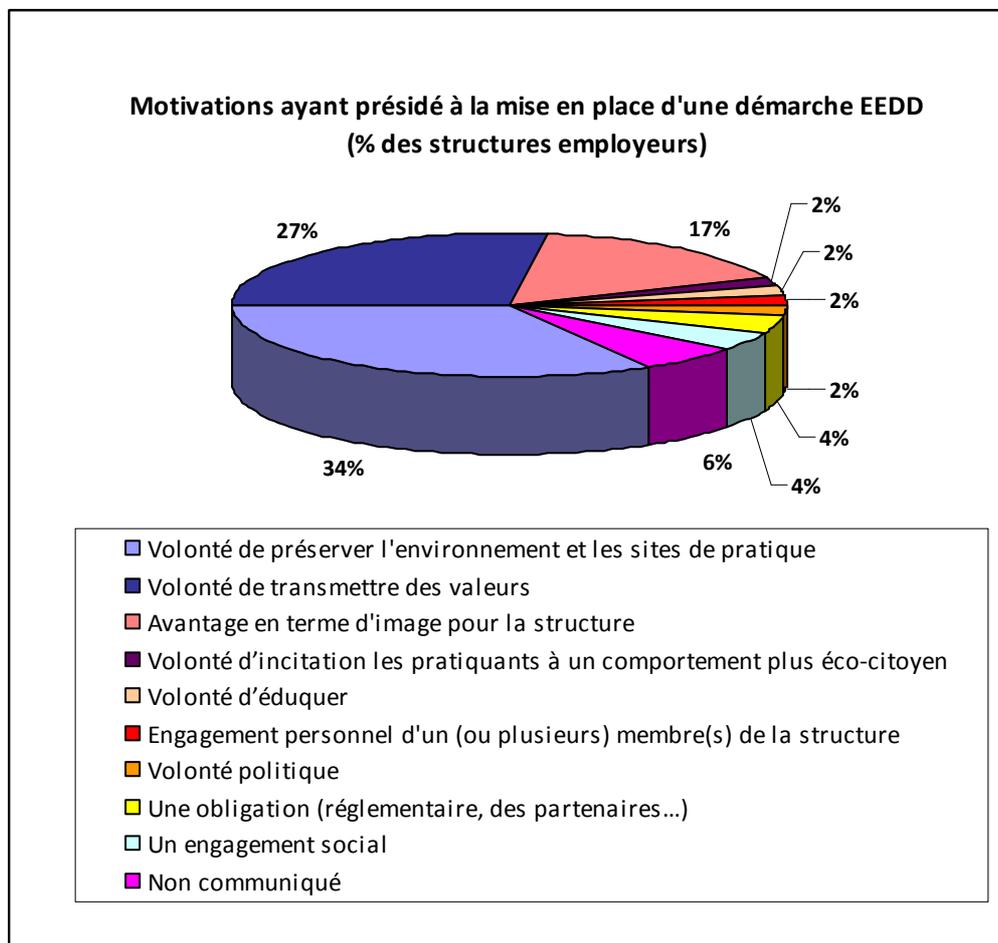
Le motif avancé le plus régulièrement par les structures entretenues est la **volonté de préserver l'environnement et les sites de pratique** afin que les générations aussi bien actuelles que futures puissent continuer à en profiter. Cette raison a été retrouvée dans 16 questionnaires. Par exemple, pour la structure Air des Cimes ou encore la ligue de voile de Bourgogne, il s'agit de préserver leur terrain de jeux. Dans la même logique le centre de pleine nature Les Lutins Cévenoles souhaite préserver le milieu naturel, site régulier de pratique.. Autre exemple, pour la Base Activital des Settons, il s'agit de maintenir la qualité du support de pratique, qualité nécessaire pour que leurs activités perdurent.

Le second motif principal est la **volonté de transmettre des valeurs** ou de les mettre en avant. Ceci a été trouvé dans 13 questionnaires. Par exemple, pour l'Aviron Bayonnais rugby, la structure considère que le rugby est un sport riche en valeurs et elle se sert de cela pour transmettre une valeur de plus, celle de la prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'activité. Cette notion de valeur est à associer également à une notion de partage. C'est le cas par exemple de club de snowboard de St-Larry les Brown Bears qui, en transmettant des valeurs, souhaite partager son amour de la nature.

Ce second motif est souvent associé à un troisième : **l'image** que le développement durable permet de donner à la structure. Cela se retrouve dans 8 questionnaires. Ainsi, pour en revenir à l'Aviron Bayonnais rugby, la mise en avant de valeurs liées à l'environnement permet de véhiculer une bonne image du club, et de l'activité rugby de manière générale, à l'ensemble des supporters.

En moindres proportions, d'autres motivations apparaissent, qui sont souvent des motivations plus précises associées aux précédentes. Il s'agit :

- de la volonté d'inciter les pratiquants à adopter un comportement plus écocitoyen, comme l'Aviron Beaucaire, dont les responsables ont constaté un manque de responsabilité des enfants face à la gestion des déchets et qui souhaitent donc les sensibiliser à une éco-conduite
- d'une volonté d'éduquer, comme c'est le cas pour l'association le Merlet, qui intègre dans son projet éducatif le souhait de sensibiliser les enfants à la nature pour la leur faire aimer et leur donner envie de la protéger (on prend soin de ce que l'on aime !)
- de la volonté propre d'une personne (ou d'un groupe de personne), comme c'est le cas pour le club de foot de la Vallée de Breuchin, dont la démarche résulte de l'implication et de la sensibilité du président en faveur des questions environnementales
- d'une volonté politique : c'est le cas de la Maison des lacs. Le maire souhaitait créer sur sa commune un centre d'éducation à l'environnement avec des emplois pérennes
- d'une obligation, comme dans le cas du Motoclub Grappe de Cyrano qui a mis en place la démarche suite à la loi Lalonde de 1991(sur la circulation motorisée en milieu naturel); ou dans le cas du Chambéry Cyclisme Compétition et de son partenariat avec Chambéry Métropole
- ou encore d'une volonté au départ sociale, comme c'est le cas pour le Comité Départemental de tennis de l'Isère ou le club de tennis de la Ferté Sous Jouarre, qui s'intègrent tous deux dans l'opération balles jaunes de la FFT. Cette opération permet, par le recyclage des balles, de créer des tapis d'évolution pour des publics handicapés par exemple.



II – 3. La structuration de la démarche

La structuration de la démarche peut s'effectuer à travers plusieurs modalités :

1) Les apports extérieurs :

- L'intégration dans une dynamique nationale : aides et assistance apportées par un organisme national (notamment fédération)
- L'intégration dans des actions mises en œuvre par un organisme national
- L'engagement d'une démarche qualité (labellisation, certification, marque,...)

2) La mise en place de moyens internes :

- l'intégration d'orientations ou de prescriptions dans les documents internes
- les moyens humains affectés à l'EDD
- les moyens financiers affectés à l'EDD

3) La promotion de la démarche :

- Auprès des salariés
- Envers les adhérents et clients

II – 3. 1. les apports extérieurs

II – 3.1.1. L'intégration des structures dans une dynamique nationale

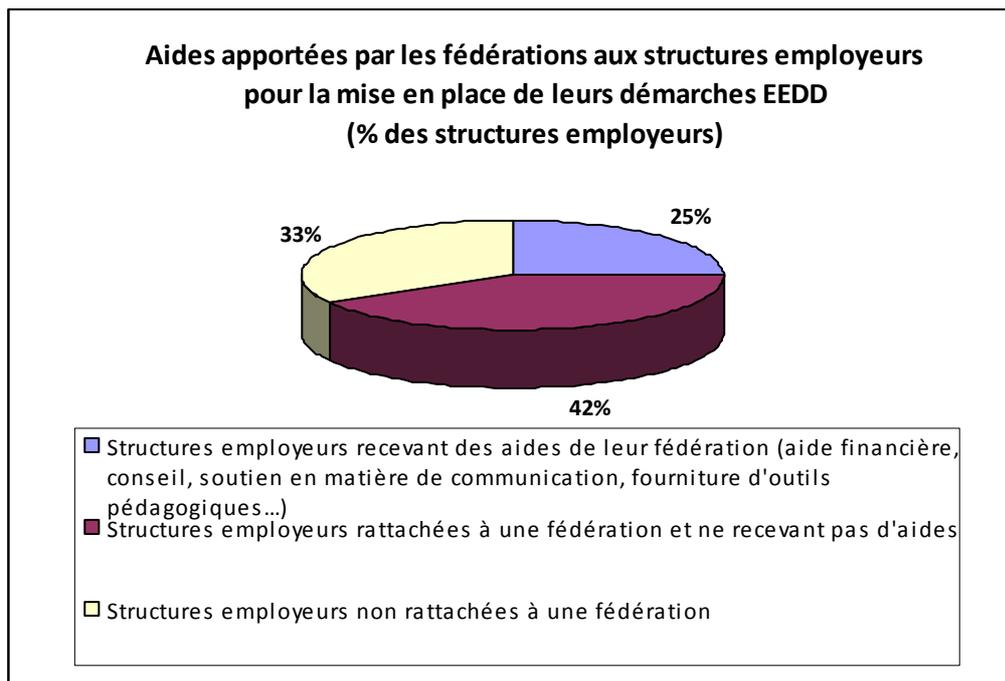
Cette intégration peut s'effectuer à travers 2 modalités souvent cumulées : les aides apportées par la fédération de rattachement et l'intégration à des actions mises en œuvre par la fédération ou un autre organisme national.

1) Les aides apportées par une fédération

Sur les 48 structures entretenues, 32 se rattachent à une fédération. Dans la majorité des cas (20 structures), la fédération n'apporte pas d'aides à la structure dans le cadre de sa démarche développement durable.

Cependant, la part de structures bénéficiant d'aides n'est pas négligeable : elle concerne 12 structures. Ces aides peuvent prendre différentes formes :

- Des aides financières, comme c'est le cas pour le Yacht club de Bourget-du-Lac qui a bénéficié d'aides dans le cadre de projets précis (mise en place de poubelles de recyclage), pour les CAF de Chambéry et d'Albertville qui ont bénéficié d'aides dans le cadre de leur participation à la journée « Que la montagne est belle » organisée au niveau national, ou pour les UFOLEP de l'Ain, du Centre et de Rhône-Alpes,
- Du conseil, comme dans le cas de l'UFOLEP de l'Ain et de l'UFOLEP Rhône-Alpes,
- De soutien en termes de communication comme c'est le cas pour le club de surf de Lacanau,
- D'aide sous forme de bons d'achat, comme c'est le cas pour l'UFOLEP des Bouches du Rhône,
- La fourniture d'outils pédagogiques, comme c'est le cas pour le club de surf d'Hossegor.



2) L'intégration à des actions mises en place par une fédération

⇒ Sur les 32 structures se rattachant à une fédération, 7 s'intègrent à des actions mises en place au niveau fédéral.

- C'est le cas par exemple du Comité Départemental de tennis de l'Isère et du club de tennis de la Ferté sous Jouarre, qui s'intègrent à l'opération Balles Jaunes initiée par la FFT. Les UFOLEP de l'Ain et de la Drôme s'intègrent aux actions de la fédération en participant aux diverses formations qu'elle met en place (formation sur les outils ADER, méthode ACER, bilan carbone,...). Le CAF de Chambéry et le CAF d'Albertville s'intègrent en participant à la journée « Que la montagne est belle », organisée au niveau national.

- Enfin, le club de canoë-Kayak du Grau du Roi suit la logique de la FFCK en adoptant le système des Pagaies Couleurs.

⇒ Dans deux cas, la structure ne s'intègre pas à des actions mises en place par leur fédération. Mais cependant des relations existent tout de même, dans le sens où c'est la structure qui, d'une certaine façon, intègre la fédération à sa démarche de développement durable :

- C'est le cas du CPIE Ateliers Bleus qui intervient auprès de la fédération de plongée en tant qu'expert en sentiers sous-marins.

- C'est le cas également de la ligue de voile de Bourgogne qui réalise, à la demande de la fédération de voile, des fiches pédagogiques.

⇒ Mais dans la majorité des cas, les structures ne s'intègrent pas à des actions mises en place par leurs fédérations :

- Soit parce qu'elles ne savent pas ce qui a pu être mis en place au niveau de la fédération (ex : le club de handball du Val de Leysse)

- Soit parce que la fédération n'a mis aucune action en place (ex. le club de hand de Châteauneuf)
- Soit parce que, bien que la fédération ait une démarche de développement durable, la structure entretenue décide de mener ses propres projets (c'est le cas de l'UFOLEP Rhône-Alpes qui développe des projets locaux)

3) L'intégration à des actions mises en place par d'autres organismes que des fédérations

Cela concerne principalement les 16 structures qui ne se rattachent pas à une fédération. Sur ces 16 structures, 3 s'intègrent à des actions mises en place par un autre organisme. Il s'agit :

- d'Air des Cimes qui, en tant que membre du Syndicat des Moniteurs Cyclistes Français, délivre à ses adhérents des diplômes (loupiots, biclos, bikers) tenant compte à la fois des aspects techniques requis par la discipline et des aspects éco-responsables.
- D'Aquattitude qui s'intègre à la charte du pnr du Verdon, duquel il détient la marque parc « accueil » qui reconnaît l'existence d'actions en matière de développement durable
- Du Grand Parc Miribel-Jonage, qui suit les politiques locales et régionales.

On peut citer également le cas particulier de la structure Ecorider Ski School, qui bien que rattachée à une fédération, ne s'inscrit pas dans les actions que cette dernière aurait pu mettre en place. En revanche, cette structure s'intègre à des actions mises en place par les politiques locales, comme le montre sa participation au Plan Climat de l'Intercommunalité de la vallée de Chamonix.

II – 3.1.2. L'engagement dans une démarche de qualité

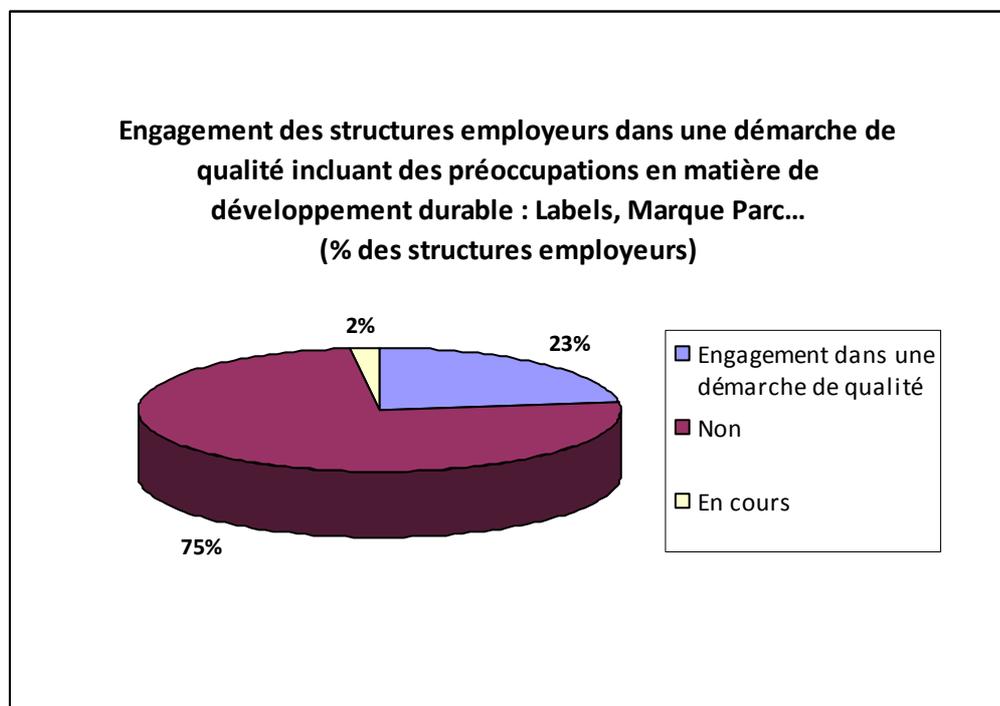
La majorité des structures entretenues (36) ne sont pas engagées dans une démarche de qualité, et ce pour plusieurs raisons :

- Le coût de la démarche (Centre Culturel Haut-Marnais, Ecorider ski school)
- Démarche trop lourde, trop compliquée et qui demande trop de temps (Centre Culturel haut-marnais, le Merlet, UFOLEP 13)
- Contradictoire avec une démarche de développement durable puisque cela demande de remplir de nombreux documents papier (Centre Culturel haut-Marnais).

Sur les 48 structures interrogées, 11 sont engagées dans une démarche de qualité. Cette démarche prend plusieurs formes :

- Une marque parc : Air des Cimes, Aquattitude et la Maison des Lacs qui ont une marque parc du pnr du Verdon
- Le label des CPIE, qui concerne les CPIE Ateliers Bleus, Monts du Pilat et Vallée de l'Elorn
- Une norme ISO 9001, qui concerne le grand Parc Miribel-Jonage
- Un écolabel européen, qui concerne les Flocons verts
- Un label « Manifestation de sport de nature et développement durable » délivré par la DRJS de Savoie et qui concerne le CAF d'Albertville
- Une charte européenne de tourisme durable qui concerne la maison du tourisme du Pilat.

Enfin, une des structures interrogées et en cours d'obtention de label. Il s'agit de la base activital des Settons.



II – 3. 2. La mise en œuvre de moyens internes adéquats

L'engagement des structures employeurs pour l'EDD va s'apprécier dans 3 domaines :

- l'inclusion de ces préoccupations et de la démarche dans les documents référents de la structure
- l'affectation de moyens humains spécifiques
- l'affectation d'un budget spécifique et relativement important.

II – 3.2.1. L'inclusion d'orientations et de prescriptions dans les documents référents de la structure

Sur les 48 structures entretenues, 19 ne disposent pas de documents intégrant des obligations liées au développement durable.

Parmi les structures restantes, une (l'UFOLEP Rhône-Alpes) est en cours d'intégration d'obligations liées au développement durable dans une charte destinée aux organisateurs de manifestation. Cette charte prévoira une enveloppe budgétaire en fonction des actions développement durable mises en place par la structure organisatrice de la manifestation.

Les 28 structures restantes ont intégré des obligations liées au développement durable dans divers documents.

Ces documents peuvent être les statuts de la structure, le règlement intérieur, le projet éducatif ou d'autres documents.

- 12 structures ont intégrées des obligations dans leurs statuts.
- Les 5 structures qui ont intégrées des obligations dans leurs règlements intérieurs en ont également intégré dans leurs statuts.
- 13 structures ont intégré des obligations dans leur projet pédagogique. Mais ces obligations ne prennent pas toujours une forme écrite, comme dans le cas du club de handball de Châteauneuf, du Littoral Dunkerke Escalade, ou du Val de Leysse handball. Le projet éducatif dispensé comprend des notions de développement durable, mais rien n'est formalisé sur papier.
- 13 structures ont intégré des obligations liées au développement durable dans d'autres documents que les statuts, règlements intérieurs ou projets éducatifs.

Dans la majorité des cas, il s'agit de chartes :

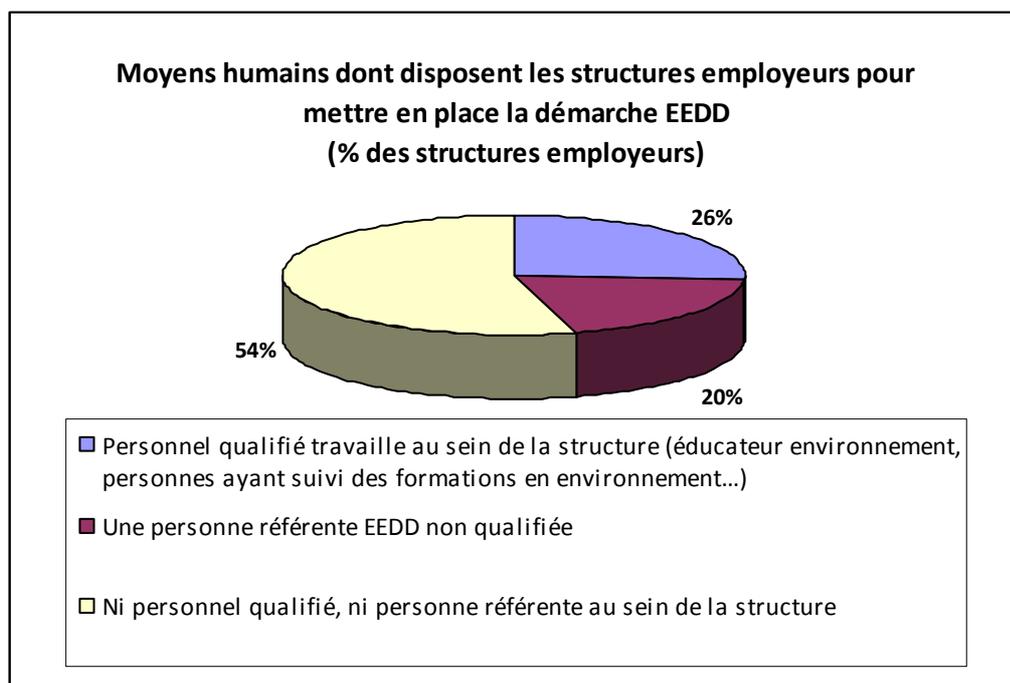
- Charte de valeur du club nautique Chambéry/Le Bourget-du-Lac)
- Charte de bonne conduite du Motoclub Grappe de Cyrano
- Charte du joueur du football club de la vallée de Breuchin
- Charte de la politique environnementale des Flocons Verts
- Charte de pnr : Aquattitude suit la charte du pnr du Verdon

- Charte de Conseil général : l'UFOLEP des Bouches du Rhône suit la charte Eco 13 du Conseil Général des Bouches du Rhône
- Chartes diverses : Littoral Dunkerke Escalade, ligue de voile de Bourgogne, UFOLEP val d'oise.

Il peut également s'agir de contrat de travail (cas des Flocons Verts), de Plan de Développement (comme le plan de développement de l'UFOLEP de la Drôme, dont un axe est dédié au développement durable), de cahiers d'accueil pour les nouveaux salariés (comme dans le cas du Naturoscop) ou de plan environnemental interne (CPIE Atliers Bleus).

Sur les 28 structures qui ont intégré des obligations relatives au développement durable dans leurs documents :

- 15 structures disposent d'un seul document, à l'image du CAF d'Albertville ou de l'UFOLEP Val d'Oise dont les obligations sont intégrées respectivement dans les statuts et dans une charte tenant compte des problématiques du développement durable.
- 8 structures ont intégrées ces obligations dans 2 documents, à l'image de l'association du Merlet qui les intègre aux statuts et au projet éducatif, du centre les Flocons verts qui les intègre aux contrats de travail et à la charte politique environnementale, du Grand Parc Miribel-Jonage qui les intègre aux statuts et au règlement intérieur ou encore du Littoral Dunkerke Escalade qui les intègre au projet éducatif et à une charte destinée aux membres du bureau.
- 4 structures intègrent ces obligations dans 3 documents :
 - Le Centre Culturel Haut-Marnais : statuts, règlement intérieur, projet éducatif
 - Le club nautique Chambéry/le Bourget-du-Lac : statuts, règlement intérieur, charte de valeur
 - Le Naturoscop : statuts, règlement intérieur, cahier d'accueil destiné aux nouveaux salariés
 - La Maison des Lacs : statuts, projet éducatif, charte
- 1 structure intègre ces obligations dans plus de 3 documents : Le CPIE atelier bleus (statuts, règlement intérieur, projet éducatif, plan environnemental interne)



II – 3.2.2. L'affectation de moyens humains

Sur les 48 structures entretenues :

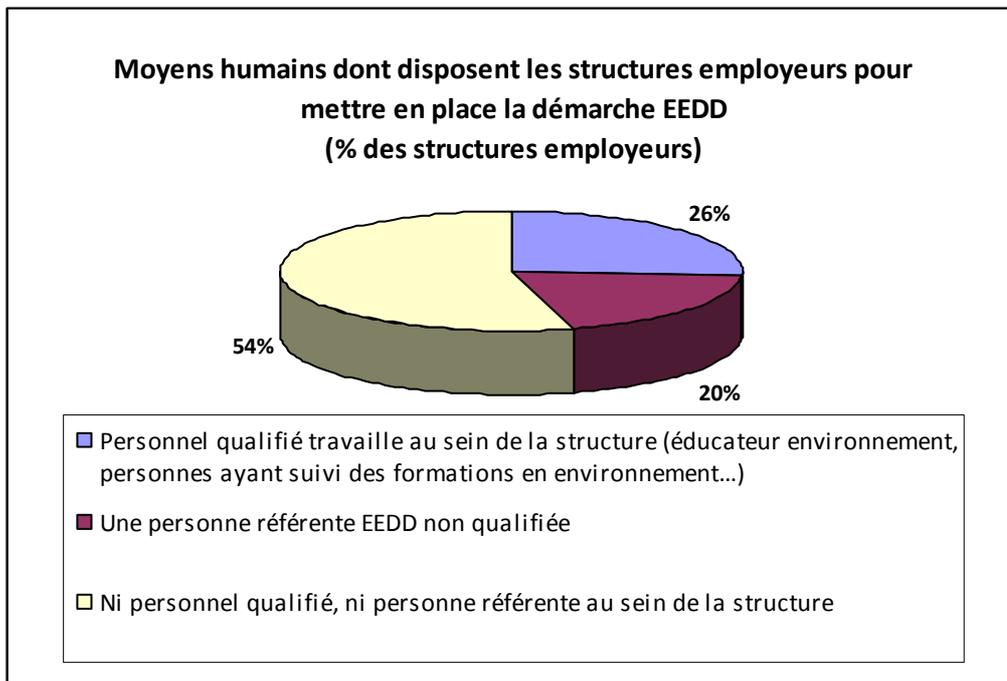
- **12 disposent de personnes qualifiées** pour la démarche de développement durable ou d'éducation à l'environnement. Parmi ces personnes qualifiées, on trouve :
 - Des éducateurs environnement, comme c'est le cas pour le Naturoscop, le Merlet, le CPIE Atliers Bleus ou la base Activital des Settons
 - Des personnes ayant suivi des formations en environnement (Master, DEST), comme c'est le cas du Val de Laysse handball (1 étudiante en environnement), de la Maison des lacs (1 DEST milieux aquatiques), du CPIE des Mont du Pilats (plusieurs personnes ayant un master en environnement), de l'UCPA Bois-le-Roi (1 CDI environnement), du Grand parc Miribel-Jonage (qui a un pôle nature)
 - Des diplômés BAPAAAT environnement, comme c'est le cas pour les clubs de canoë-kayak d'Eymoutier et du Grau-du-Roi
 - Des personnes qui ont suivi des formations complémentaires, c'est le cas de tous les encadrants du club d'Hossegor de surf, qui ont suivi une formation sur la protection du milieu naturel, ou du personnel de la ligue de voile de Bourgogne qui a suivi une formation continue avec l'ADEME par exemple.
- **9 structures disposent d'une personne référente non qualifiée.** Ces personnes sont référentes car elles se sentent concernées par les problématiques de développement durable et d'environnement, s'impliquent et sont force de proposition.

C'est le cas par exemple du club de hand de Châteauneuf. Un des encadrants de cette structure a souhaité mettre en place la démarche, il a soumis son idée au bureau (qui a approuvé) puis mis au point des jeux et actions afin de sensibiliser les adhérents du club. C'est le cas aussi du Comité Départemental de Tennis ou du club de surf de Lacanau, au sein desquels une personne en particulier est affectée à la démarche de développement durable.

- Enfin, 25 structures ne disposent ni de personnel qualifié, ni de personne référente. Cela ne veut pourtant pas dire que personne au sein de la structure ne s'implique dans la démarche de développement durable.

Parfois, aucune personne ne prend l'ascendant sur les autres dans la démarche. C'est le cas par exemple du Centre Culturel haut-Marnais, où tout le personnel s'implique dans la démarche (« de la femme de ménage au directeur ») ou du centre les Flocons Verts dont, au sein de chaque service, le personnel a mené un travail de réflexion en matière de développement durable.

Dans d'autres cas, les actions mises en place par la structure ne nécessitent pas l'existence de personnes référentes. C'est le cas par exemple de l'Aviron Beaucaire, qui a mis en place des journées de ramassage des déchets et du covoiturage. Ces deux actions n'ont pas nécessairement besoin d'une personne référente. Dans la même logique, les actions du club nautique Chambéry/le Bourget-du-Lac, qui sont similaires à celles de l'Aviron Beaucaire, ne nécessitent pas non plus l'existence d'une personne référente.



II – 3.2.3. L'affectation de moyens financiers

Dans la majorité des cas, c'est-à-dire dans 31 entretiens, il s'avère que les structures employeurs n'ont pas de budget spécifiquement alloué à la démarche développement durable.

Certaines structures n'ont aucun budget pour cette démarche. C'est le cas par exemple du Chambéry Cyclisme Compétition, dont les actions n'impliquent aucun coût donc aucun besoin en budget. C'est le cas aussi de l'Aviron Bayonnais Rugby. L'action « gobelets réutilisables » que la structure a mis en place n'engendre aucun coût puisqu'il s'agit d'un partenariat avec l'entreprise Ecocup qui reçoit directement les gains de la vente des gobelets puis redistribue les bénéfices entre Ecocup, le club et les buvettes.

Dans d'autres cas, il existe un budget, mais celui-ci est intégré au budget global de la structure. C'est le cas par exemple du grand Parc Miribel-Jonage, au sein duquel chaque service doit prendre en compte les problématiques de développement durable et les intégrer à leur budget. La structure a fait le choix de ne pas mettre le développement durable à côté de tout le reste, mais de l'intégrer à tout le fonctionnement.

Sur les 48 structures entretenues, 16 ont alloué un budget plus ou moins conséquent aux actions s'inscrivant dans la démarche développement durable.

Dans certains cas, le budget alloué est minime (inférieur à 100€). C'est le cas par exemple du Club Nautique Chambéry/Le Bourget-du-Lac et de l'Aviron Beaucaire, dont le budget ne concerne que l'achat de matériel d'hygiène (gants et sacs) nécessaires aux journées de ramassage qu'ils organisent.

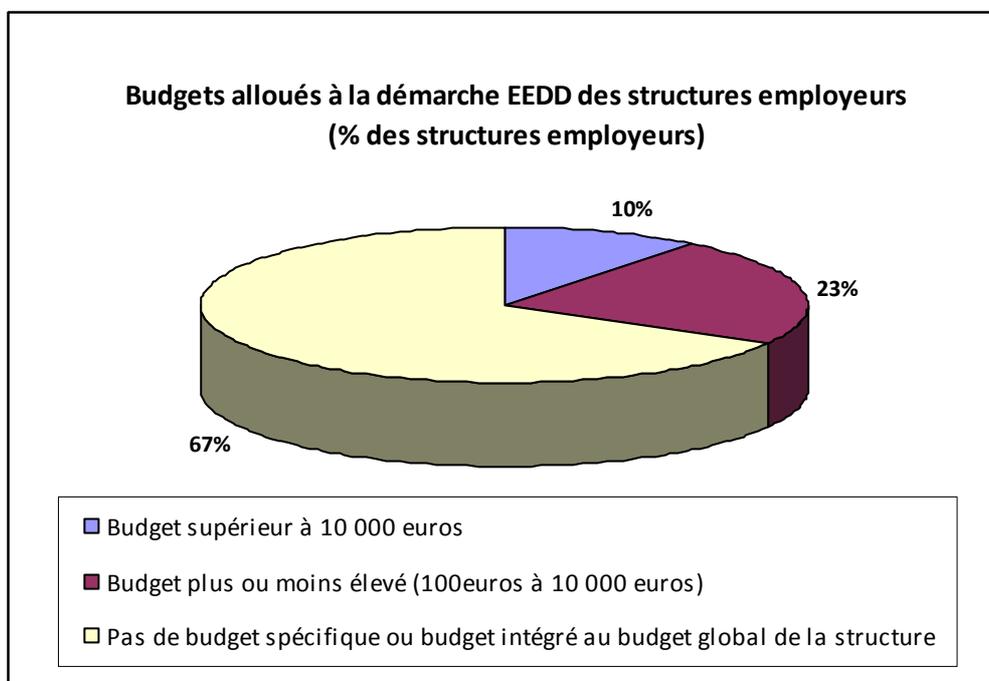
Dans deux cas, le budget alloué à la démarche est inférieur à 1000€. Ainsi, le club de snowboard de St-Larry (Brown Bears) a alloué 300€ pour l'organisation de sa journée « Montagne propre ». Quant au Comité Départemental de tennis de l'Isère, il a alloué

800€ pour l'achat d'un container pour collecter les balles et pour des actions de communication.

Dans deux autres cas, le budget dédié à la démarche devient un peu plus conséquent : aux alentours de 9000€. Ainsi, le Val de Leysse handball, dans le cadre d'une demande de subventions, a budgétisé 9000€ pour la location de minibus afin de limiter les déplacements par voitures individuelles et pour l'indemnisation des interventions des membres de leur commission développement durable au cours des stages enfants. Quant au club de surf de Lacanau, le budget alloué à la démarche s'élève à 9760€ (dont 6760€ de subventionnement).

Dans le cas de 5 structures, le budget est beaucoup plus conséquent (bien supérieur à 10000€). C'est le cas pour les CPIE Ateliers Bleus et Monts du Pilat, dont la totalité du budget est alloué à la démarche d'éducation à l'environnement (à titre d'exemple, ce budget s'élève à 70000€ pour le CPIE Ateliers Bleus). En ce qui concerne le Motoclub Grappe de Cyrano s'élève au moins à 25000€, montant de la remise en état des chemins, auquel il faut rajouter le prix notamment de la vaisselle compostable, etc... (budget non calculé). L'UFOLEP Rhône-Alpes a alloué au moins 20000€ à la démarche par le biais de l'organisation d'un raid totalement éco-responsable. En ce qui concerne la Maison des lacs, le budget alloué à la démarche, non calculé, concerne l'intégralité des actions mises en place, ce qui représente une grande partie du budget général.

Enfin, dans un dernier cas, celui du CAF de Chambéry, le budget spécifique à la démarche est en cours de préparation (montant encore pas calculé) et concernera le remboursement des frais des membres de la commission activité et développement durable et à les actions de communication.



II – 3.3. La promotion éducative pour l’EDD

Elle s’effectue en direction des salariés et bénévoles d’une part et d’autre part envers les adhérents ou clients.

II – 3.3.1. La démarche envers les salariés et bénévoles

Au vu des questionnaires des structures entretenues. **Quatre modes de mise en œuvre ont pu être déterminés**, dont aucun ne prend nettement l’ascendant sur les autres : l’incitation, l’adhésion de tous suite à l’initiative d’une personne, l’obligation, la volonté commune.

1. L’obligation

De ces cinq modes, **l’obligation** est celle qui est prédominante, mais de manière non significative. Cette obligation est le fait de 11 structures entretenues, parmi lesquelles les CPIE Ateliers Bleus et Monts du Pilat dont l’obligation repose sur le but de la structure qui est l’éducation à l’environnement. Dans d’autres cas, comme pour le Naturoscop, le Centre Culturel Haut-Marnais, Ecorider Ski School, les Flocons Verts, la Maison des Lacs, la Maison du Tourisme du Pilat ou Aquattitude, cette obligation repose sur le fonctionnement de la structure. Dans le cas des Motoclubs, il s’agit d’une obligation réglementaire (loi Lalonde).

2. L’incitation

L’incitation, l’adhésion de tous suite à l’initiative d’une personne et la volonté commune apparaissent dans des proportions identiques, c’est-à-dire dans 7 questionnaires chacune.

En ce qui concerne l’incitation, l’exemple du Yacht Club du Bourget-du-lac ou de l’USMO athlétisme peuvent être cités. Ces deux structures organisent des réunions au cours desquelles elles sensibilisent l’ensemble des salariés.

3. La volonté commune

En ce qui concerne la volonté commune, les UFOLEP de l’Ain et de la Drôme sont de bons exemples. La démarche du premier résulte d’une volonté commune. La démarche du second est concertée, avec une gouvernance très forte (travail avec les membres de l’UFOLEP et les différentes commissions sportives des associations membres). On peut retenir également l’exemple de Natura Vélo dont la démarche résulte d’une vision commune du directeur et du gérant.

4. L’adhésion de tous à une initiative individuelle

En ce qui concerne l’adhésion de tous suite à l’initiative d’une personne, cette initiative peut être le fruit d’entraîneurs (ex : club de hand de Châteauneuf, Aviron Beaucaire, littoral Dunkerke Escalade) qui soumettent leur idée au bureau qui la valide et y adhère. Elle peut être également le fruit directement de présidents (ex : Chambéry cyclisme compétition, club de foot de la vallée de Breuchin) qui impulsent leur idée au sein des salariés. Dans le cas du Val de Leyse handball, cette initiative vient d’une adhérente au Groupement : **Cabinet JED** – 05 600 St-Clément-sur-Durance – Tél : 04.92.43.45.45 – J.E.D@wanadoo.fr 140

Association Le Merlet – Route de Nîmes – 30 270 St Jean du Gard

Tel : 04 66 85 18 19 – le.merlet@wanadoo.fr

club qui a soumis son idée au bureau, qui l'a validé, et qui a mis en place une commission développement durable.

⇒ **L'absence de mise en œuvre**

Enfin, **dans quatre cas**, il n'existe pas de mode de mise en place au niveau des salariés ou bénévoles, du fait que la démarche manque encore de formalisation. C'est le cas par exemple du club sportif de Villeneuve ou de l'UCPA Bois-le-Roi, au sein desquels il y a à chaque fois 2 personnes porteuses de projets, mais sans implication réelle des autres salariés. C'est le cas aussi du Comité Départemental de tennis de l'Isère (très peu de sensibilisation donc très peu d'implication du personnel) et du centre les Lutins Cévenoles (démarche peu formalisée, les employés sont déjà sensibilisé par leurs activités).

Dans un certain nombre d'entretiens (une dizaine), la structure interrogée n'a apporté aucune information sur cet item.

II – 3.3.2. La démarche envers les adhérents ou clients

Ici, 5 modes de mise en œuvre ont été identifiés : la sensibilisation, la démarche pédagogique, l'obligation, la démarche volontaire, et l'information au lancement de la démarche.

Les modes « démarche volontaire » et « information au lancement de la démarche » ne concernent chacun **qu'une seule structure**. Dans le premier cas, il s'agit du Comité Départemental de tennis de l'Isère, qui compte sur la bonne volonté de chacun pour récolter les balles et qui intervient pour explication de l'opération balles jaunes auprès des clubs qui en font la demande. Dans le second cas, il s'agit de l'UFOLEP Centre qui a informé ses adhérents de son implication dans la démarche développement durable.

Pour 8 structures, la mise en œuvre par les adhérents ou clients est **imposée, de manière plus ou moins directe**.

- En ce qui concerne les CPIE Ateliers Bleus et Monts du Pilat, on peut parler **d'une démarche imposée induite** : l'éducation à l'environnement est le but de la structure, les personnes qui les fréquentent viennent donc dans cette optique.
- En ce qui concerne le Merlet, cette démarche est imposée, là aussi de manière induite, du fait qu'elle fait partie des produits proposés.
- Il en va de même avec le club de hand du Val de Leysse, dont les stages qu'il propose aux enfants comprennent une partie de sensibilisation aux gestes éco-citoyens.
- Dans le cas de l'Aviron Beaucaire ou du Chambéry Cyclisme Compétition, la démarche est imposée de manière plus directe.

Dans le cas du premier, les journées de ramassage des déchets ont été imposées aux jeunes (qui se sont bien impliqués dans cette démarche).

Dans le cas du second, le bureau n'a pas laissé le choix aux adhérents lors de sa décision de supprimer la totalité des voitures suiveuses.

- Dans le cas du club Nautique Chambéry/le Bourget-du-lac, cette démarche est imposée par le biais d'un engagement que prend l'adhérent en signant une charte.

Enfin, le mode de mise en place par **sensibilisation est nettement dominant** sur les autres et concerne **25 structures**. Dans le cas de 6 structures il est à associer avec le mode démarche pédagogique.

Pour toutes ces structures la sensibilisation est mise en place au moment des activités proposées et concerne tous les publics qu'elles sont susceptibles d'accueillir.

Dans 6 cas, cette sensibilisation est complétée par une démarche pédagogique qui s'applique plus spécifiquement à un groupe de public. C'est le cas du centre les Flocons Verts et de son Programme Bleu Blanc Vert destiné aux scolaires, du club de hand de Châteauneuf et de ses jeux ludiques apprenant les gestes éco-citoyens destinés aux jeunes du club, du club de canoë-kayak du Grau du Roi et de son système de Pagaies Couleurs, du Val de Leysse handball et de ses interventions auprès des jeunes participants aux stages sportifs, du club de foot de la vallée de Breuchin et de sa licence à points destinée aux 11/13 ans ou encore du Littoral Dunkerke Escalade et de ses actions destinées aux jeunes du club.

Là aussi, dans un certain nombre d'entretiens (une dizaine), la structure interrogée n'a apporté aucune information sur cet item.

Démarches pour l'EDD

Structures les mieux évaluées	points	Points ++
CPIE Ateliers bleus	22	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche ancienne (depuis 1984) - Une intégration du développement durable à tous les niveaux des documents de la structure (statuts, stratégies annuelles, projet éducatifs) - Du personnel qualifié dans le domaine de l'environnement - Un budget important alloué à la démarche - Intégration dans une démarche de qualité avec le label CPIE - La mise en place d'une démarche pour étudier/prévenir/réduire les impacts (plan environnemental) - Un partenariat avec plusieurs autres structures (Etat, Régions, collectivités) - Une structure intégralement tournée vers l'éducation à l'environnement (but de l'association)
Grand Parc Miribel-Jonage	21	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche de plus de dix ans d'ancienneté - La mise en place d'un pôle nature qui bénéficie de personnes qualifiées dans le domaine de l'environnement - Une démarche qui s'intègre dans les politiques régionales et nationales - La mise en place de démarches pour étudier/prévenir/réduire les impacts (bilan énergétique, comptages d'oiseaux, inventaires de poissons, diagnostics dans le cadre de Natura 2000) - Un partenariat avec plusieurs autres structures (collectivités locales, CORA, FRAPNA,...)
CPIE des Monts du Pilat	21	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche ancienne (depuis 1978) - Une intégration du développement durable dans les statuts - Du personnel qualifié dans le domaine de l'environnement - L'intégralité du budget dédié à la démarche de développement durable

		<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une démarche pour étudier/prévenir/réduire les impacts (grille d'analyse des achats, déplacements,...) - Une structure intégralement tournée vers l'éducation à l'environnement (but de l'association) - Un partenariat avec plusieurs autres structures (Conseil Général, Conseil Régional)
Maison des lacs	20	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche de plus de dix ans d'ancienneté - Une intégration du développement durable à différents niveaux des documents de la structure : statuts, projet éducatif, charte - Une personne qualifiée dans le domaine de l'environnement - Une structure intégralement tournée vers l'éducation à l'environnement (but de l'association) - Un budget spécifique alloué à toutes les actions mises en place - Des actions valorisées par la marque parc du parc naturel régional du Verdon et par le label « merci dit la planète » du ministère de l'environnement - Un partenariat avec plusieurs autres structures (Conseil Général, Conseil Régional, associations, pnr du Verdon, GRAINE PACA, Education Nationale, mairie)
Le Merlet	18	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche ancienne (depuis 1985) - Une intégration du développement durable dans les statuts et le projet pédagogique - Plusieurs personnes qualifiées dans le domaine de l'environnement - Un partenariat établi avec plusieurs autres structures : Ecole et Nature, GRAINE.
Les Flocons Verts	14	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche ancienne (depuis 1981), valorisée par l'obtention de l'écolabel européen en 2009 - Une intégration du développement durable dans plusieurs documents de référence : contrat de travail des salariés, charte politique environnementale - L'implication de l'intégralité du personnel, même si aucun n'a de qualification dans le domaine de l'environnement - La mise en place de groupe de travail au sein de chaque service pour une mise en commun des réflexions afin de réaliser la charte politique environnementale
Val de Leysse handball	13	<ul style="list-style-type: none"> - Une intégration du développement durable dans le projet éducatif - La mise en place d'une commission développement durable à l'initiative d'une personne qualifiée dans le domaine de l'environnement - Un budget alloué à la démarche - Un partenariat avec la DDJS de Savoie sous forme de subventions

III – Les actions EDD mises en œuvre par les structures employeurs

Les actions que mettent en œuvre les structures employeurs pour rendre opérationnelles leurs démarches sont de plusieurs ordres :

- Evaluation des impacts
- Eco gestion de la structure
- Actions éducatives à l'EDD
- Evaluation des actions réalisées pour l'EDD.

III – 1. Les opérations tendant à l'évaluation des impacts

Dans la majorité des structures entretenues (28 structures), aucune démarche ou action n'a été engagée pour évaluer les impacts de la structure ou de l'activité.

Dans le cas de 17 structures, des démarches ou actions ont été mises en place. Ces démarches et actions sont :

- **la réalisation d'un bilan carbone**, qui concerne 7 structures : le club de snowboard Brown Bears, Ecorider Ski School, le motoclub Grappe de Cyrano, le motoclub Lozérien, le Littoral Dunkerke Escalade, l'UFOLEP Centre et l'UFOLEP Drôme. Ces bilans carbone s'accompagnent dans deux cas de la mise en place d'une compensation carbone par participation financière à de la reforestation (Ecorider Ski School et motoclub Lozérien).

Remarque : une structure (l'UCPA de Bois-le-Roi) n'a pas réalisé de bilan carbone, mais mène tout de même une réflexion pour diminuer sa consommation carbone.

- **la réalisation de diagnostics environnementaux :**

- études d'impacts, qui concernent 2 structures : la Maison du tourisme du Pilat qui a réalisé une étude d'impacts des activités de pleine nature (notamment le VTT) et le motoclub Lozérien qui a réalisé une étude d'impacts pour le tracé de la course Trèfle Lozérien
- diagnostics dans le cadre de Natura 2000 pour le Grand Parc Miribel-Jonage
- utilisation de l'outil ADER pour évaluer les impacts d'une manifestation pour l'UFOLEP de l'Ain

- **la réalisation de diagnostics en interne :**

- bilan énergétique dans le cas du Grand Parc Miribel-Jonage
- plan environnemental interne qui énumère les actions à mener dans le cas du CPIE Ateliers Bleus
- grille d'analyse des achats, déplacements,... du CPIE des Monts du Pilat, visant à apporter des améliorations aux comportements
- suivi des consommations, déchets, achats,... de la base Activital des Settons
- diagnostic et plan d'action annuels portant sur une problématique développement durable dans le cas du Naturoscop
- étude du matériel pour en allonger la durée de vie par le Littoral Dunkerke Escalade.

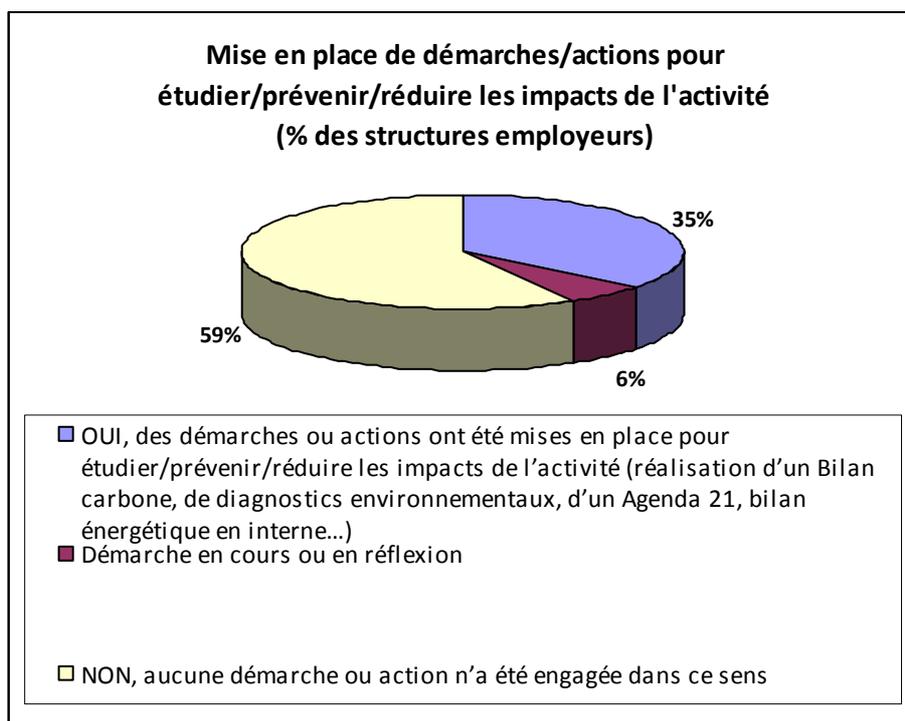
Dans le cas de la Maison des lacs, il ne s'agit pas réellement d'une démarche. Mais la structure s'est engagée à prévenir et réduire les impacts dans le sens où elle refuse d'accueillir des groupes souhaitant pratiquer une activité dont les impacts sont significatifs sur l'environnement (comme la randonnée aquatique).

Sur ces 17 structures, 12 ont engagé une seule action pour étudier/prévenir/réduire les impacts des activités. Les 5 autres structures ont mis en place deux démarches, à l'image du motoclub Lozérien qui réalise à la fois des études d'impacts et un bilan carbone. Parfois, ces démarches sont complémentaires. C'est le cas par exemple du Naturoscop qui établit un diagnostic sur un thème environnemental, puis qui met en place un plan d'actions sur ce même thème.

Aucune structure n'a mis en place plus de deux opérations.

Dans le cas de trois structures, une telle démarche est en cours ou en réflexion :

- le CAF de Chambéry, qui mène une réflexion à la démarche « changer d'approche » de Mountain Wilderness, démarche qui propose d'utiliser des moyens de transports doux dans la pratique de l'activité
- l'association le Merlet, dont la démarche est prête mais pas encore opérationnelle
- Le club de hand de Châteauneuf, qui s'est rapproché de l'ADEME et du OSDD pour faire évaluer ses actions ; mais en raison du coût rien n'est encore fait pour le



moment.

III – 2. Les actions pour l'éco-gestion de la structure

La deuxième catégorie d'actions EDD concerne l'éco-gestion de la structure au sens large et recouvre :

1. La gestion des déchets et la consommation des produits

La gestion des achats (circuits courts, alimentation bio, produits d'entretien bio, matériel recyclable, biodégradable ou pérenne) concerne 19 structures, à l'image d'Ecorider Ski School qui veille à ce que les tenues de ses moniteurs soient fabriquées à partir de matériaux recyclés ou d'Aquattitude qui utilise des produits désinfectants biodégradables pour le nettoyage des gilets et combinaisons.

2. La gestion des déchets

La gestion des déchets (tri, recours à du matériel recyclable ou pérenne, compostage), concerne 22 structures, à l'image du Grand Parc Miribel-Jonage qui a mis en place le compostage des déchets verts ou l'Aviron Bayonnais rugby qui a recours à des gobelets Ecocup sur les matches afin de limiter les déchets.

3. La gestion des transports et des émissions de gaz à effet de serre

Par covoiturage, minibus, bus, incitation au covoiturage, suppression de voitures suiveuses, concerne 11 structures, à l'image du Chambéry Cyclisme Compétition qui a supprimé l'ensemble de ses voitures suiveuses.

Dans une moindre mesure apparaissent des actions de compensation carbone (dans le cas du motoclub Lozérien et d'Ecorider Ski School qui apportent une aide financière à des actions de reforestation)

4. La gestion des impressions

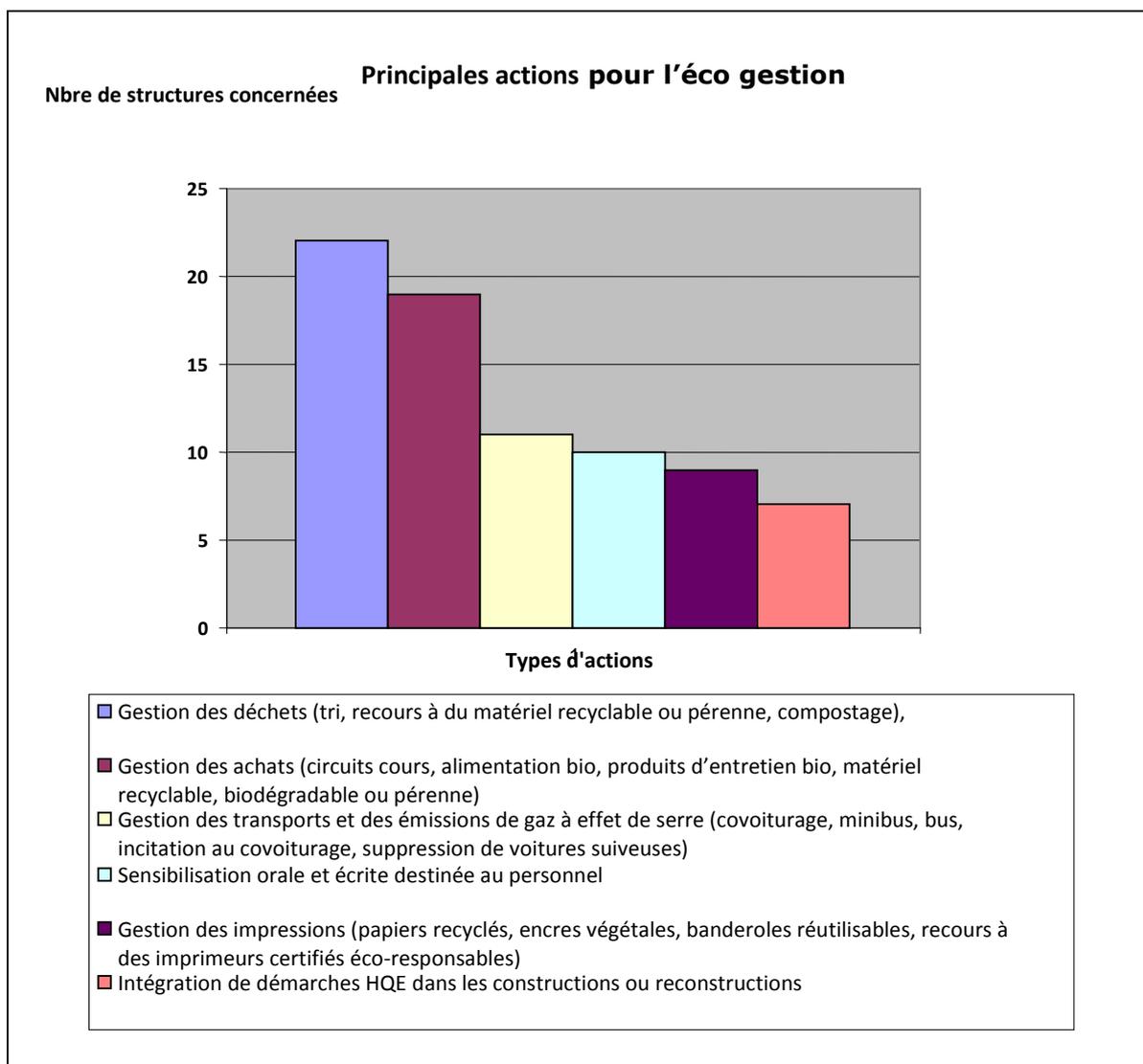
Par utilisation de papiers recyclés, encres végétales, banderoles réutilisables, recours à des imprimeurs certifiés éco-responsables, concerne 9 structures.

5. La gestion de l'eau et l'économie d'énergie (autre que le carburant)

La 1^{ère} concerne 4 structures, la 2^{nde}, 1 structure. (Les Flocons Verts qui peut contrôler et réguler la température des appartements à distance).

6. L'intégration de démarches HQE dans les constructions ou reconstructions, qui concerne 7 structures.

Apparaissent aussi des actions de mise en place d'un plan d'actions plus ou moins formalisé (dans 5 questionnaires)



III – 3. Les actions éducatives pour l'EDD

Les actions mises en place envers les adhérents ou clients concernent plusieurs domaines.

Elles vont de la **sensibilisation** générale et spécifique (déchets) soit pour tout public, soit à destination des jeunes publics (dont scolaires) à des **programmes véritablement éducatifs** (jeunes publics) (4 Structures) ou à des interventions en matière de **formation** et de **conseils-expertises** (5 structures).

Ainsi, on trouve la répartition suivante :

1. La sensibilisation orale et écrite

Elle concerne 44 structures.

La sensibilisation orale passe par la transmission d'un message au cours de l'activité. La sensibilisation écrite passe par la réalisation d'affiches, affichettes, livrets.

2. L'incitation à la gestion des déchets et actions de ramassage

Elle concerne 14 structures. Cette incitation passe par des actions de sensibilisation mais aussi par la mise en place de poubelles de tri sur le site de pratique. Les journées de ramassages sont menées par différentes structures, toutes évoluant en milieux aquatiques (club nautique de Chambéry, Aviron Beaucaire, Lacanau surf club) à l'exception du club de snowboard Brown Bears de St-Lary.

3. L'intervention auprès de groupes d'enfants (scolaires, centre de loisirs,...)

Elle concerne 11 structures, à l'image de club de snowboard Brown Bears qui intervient auprès des écoles pour expliquer le cycle de l'eau.

4. Les actions de formation ou de conseil envers différents organismes

Elle concerne 5 structures. A ce titre, le CPIE Ateliers Bleus est un excellent exemple puisqu'il intervient en tant qu'expert auprès de la fédération de plongée. Il intervient également en tant que consultants matériels et stratégies auprès de commerciaux (ex. tribord), en tant que conseiller auprès de collectivité, auprès des CREPS de Montpellier et d'Antibes en tant que formateur dans des formations.

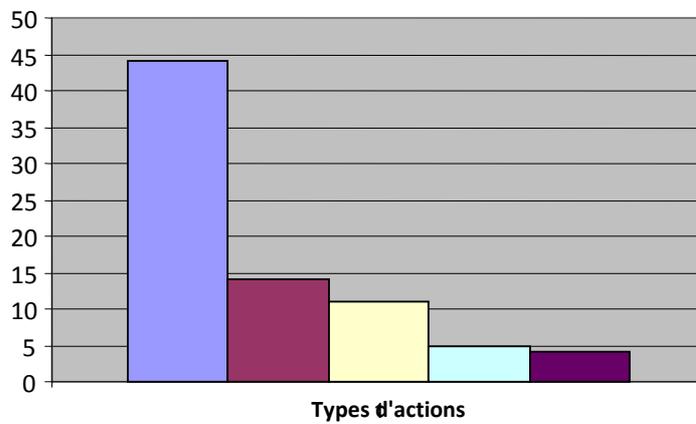
5. La mise en place d'actions éducatives

Elle concerne 4 structures, à l'image de Flocons Verts et de son programme Bleu Blanc Vert.

Actions EDD

Structures les mieux évaluées	points	Points ++
Le Merlet	13	- Des actions qui touchent aux trois piliers du développement durable : l'environnement par l'essence même de ses activités, le social car le groupe est au centre de leur dispositif d'éducation, l'économie car la structure est vouée au développement de son territoire pour lutter contre la désertification
CPIE Ateliers bleus	10	- Mise en place d'un plan environnemental qui détermine actions à mener et objectifs à atteindre
Grand Parc Miribel-Jonage	10	- Des actions engagées dans différents domaines : gestion des déchets, gestion des achats, gestion des énergies - Une démarche HQE pour toutes les rénovations ou constructions
Les Flocons Verts	10	- Des actions engagées dans différents domaines : gestion des déchets, gestion des énergies, gestion de l'eau
Maison des lacs	7	- Mise en place de différentes actions : tri des déchets, limitation des déplacements en voiture - Projet d'extension des bâtiments en respectant les démarches HQE
Val de Leyse handball	7	- La mise en place d'une commission développement durable
CPIE des Monts du Pilat	5	- La mise en place d'une grille d'analyse des achats, déplacements,...

Principales actions **éducatives** mises en place par les structures employeurs (en direction des
 Nbre de fédérations concernées clients/adhérents)



- Sensibilisation orale et écrite (transmission d'un message au cours de l'activité, réalisation d'affiches, livrets)
- Incitation à la gestion des déchets et actions de ramassage
- Intervention auprès de groupes d'enfants (scolaires, centre de loisirs,...),
- Actions de formation ou de conseil envers différents organismes
- Actions éducatives

Actions EEDD

Structures les mieux évaluées	points	Points ++
CPIE Ateliers bleus	15	<ul style="list-style-type: none"> - Une diversité des actions mises en place - Des actions destinées à une large gamme de publics (enfants, grand public, collectivités,...)
Le Merlet	15	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de diverses actions éducatives intégrant toutes les problématiques du développement durable : séjours de classes, formations BAFA et BAFD, formations professionnelles de niveau 3 et 4 - Proposition d'activités de pleine nature
Grand Parc Miribel-Jonage	12	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions éducatives : cycle voile-environnement, stands d'éducation à l'environnement - Des actions de sensibilisation : sensibilisation orale sur le tri au cours de chaque activité, sensibilisation écrite par le biais d'un livret de course d'orientation et de découverte de l'environnement - En projet : la mise en place d'un parcours de découverte du lac labellisé éco-pagayer
Maison des lacs	12	<ul style="list-style-type: none"> - Des actions éducatives pour le personnel de la structure : formations avec le pnr du Verdon et avec le GRAINE PACA sur des problématiques liées à l'environnement et au territoire - Education des publics à la consommation - Actions ponctuelles d'explication destinées au public : découverte du fonctionnement d'une station d'épuration - Projet de mise en place de classe d'éducation vers le développement durable
Val de Laysse handball	12	<ul style="list-style-type: none"> - Action éducative par l'intervention de la commission développement durable auprès des participants à des stages sportifs - Sensibilisation orale et écrite
Les Flocons Verts	11	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'actions éducatives, notamment le Programme Bleu Blanc Vert d'une semaine destiné à des classes de primaire - Des actions de sensibilisation écrites au tri, à l'écolabel, aux écogestes - Des actions de sensibilisation orale aux consommations en eau et en énergie, aux gestes quotidiens - Des actions de découvertes : visite de fermes locales
CPIE des Monts du Pilat	9	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de séjours éducatifs - L'organisation d'animations de découvertes de l'environnement

III - 4. Les actions pour les éco-manifestations organisées par les structures employeurs interrogées

Seules 9 structures organisent des manifestations.

Synthèse générale	
Nombre total de structures interrogées organisant des éco-manifestations	9
CPIE	0
UFOLEP	5
Clubs sportifs	4
entreprises	0
Centre de séjours (UCPA, Club Med,...)	0
Collectivités (mairie, syndicat mixte, maison de tourisme)	0
Comité départementaux ou ligues	0
Autres (le Merlet, Naturoscop)	0
Evaluation des structures – total global (/13)	
UFOLEP de l'Ain	12
UFOLEP Rhône-Alpes	11
Motoclub Lozérien	10
CAF Albertville	9
Motoclub Grappe de Cyrano	8
Brown Bears Snowboard	8
UFOLEP des Bouches du Rhône	8
UFOLEP Centre	5
UFOLEP Val d'Oise	4

Structures	points	Points ++
UFOLEP de l'Ain	12	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de deux éco-manifestations par an - Des actions menées dans différents domaines : gestion des déchets, gestion des impressions, gestion des transports - Des actions de sensibilisation : charte de bonne conduite signée par l'ensemble des participants - La mise en place d'un bilan des actions engagées afin de les améliorer lors de l'édition suivante - Apports financiers du Conseil Régional et de la fondation Nicolas Hulot)
UFOLEP Rhône-Alpes	11	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une manifestation éco-responsable par an - Des actions menées dans différents domaines : gestion des déchets, gestion des impressions, gestion des transports - Des actions de sensibilisation : charte de bonne conduite signée par l'ensemble des participants, expositions sur l'eau et la nourriture, diffusion de films (Vue du Ciel, Home de Yann Arthus Bertrand) - Apports financiers du Conseil Régional et de la fondation Nicolas Hulot) - La mise en place d'un bilan des actions engagées afin de les améliorer lors de l'édition suivante - Un projet : l'organisation d'un éco-raïd pour les 14/16 ans associant activités sportives et activités de sensibilisation à l'environnement
Motoclub Lozérien	10	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une éco-manifestation par an - Mis en place de différentes actions : gestion des impressions, gestion des déchets - Mise en places de mesures environnementales : signalétique particulière pour avertir de l'arrivée dans une zone sensible, construction de passerelles pour éviter le passage dans les cours d'eau, entretiens des chemins, compensation carbone (participation financière pour une action de reforestation - Une démarche de concertation avec les acteurs locaux pour le tracé des parcours
CAF Albertville	9	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une éco-manifestation par an - Plusieurs actions mise en place : gestion des impressions, gestion des déchets, gestion des achats, gestion des transports - Des actions de sensibilisation : stands de présentation de la gestion des déchets - Manifestation valorisée par le label Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable de la DRJS
Motoclub Grappe de Cyrano	8	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une éco-manifestation par an - Mis en place de différentes actions : gestion des déchets, mesures environnementales (tapis environnemental, contrôle antibruit, contrôle des pneus, remise en état des chemins), gestion des transports, gestion des achats - Une démarche de concertation avec les acteurs locaux pour le tracé des parcours - Manifestation reconnue par la DRJS dans le cadre des manifestations éco-responsables
Brown Bears Snowboard	8	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des aspects du développement durable dans l'organisation de toutes leurs manifestations - Plusieurs actions mises en place : incitation au covoiturage, gestion et limitation des déchets - Travail à partir d'une matrice de Mountain Riders afin de voir les différentes actions et démarches qu'il est possible de mettre en place sur une manifestation et qui permet d'apporter des améliorations à ce qui est mis en place

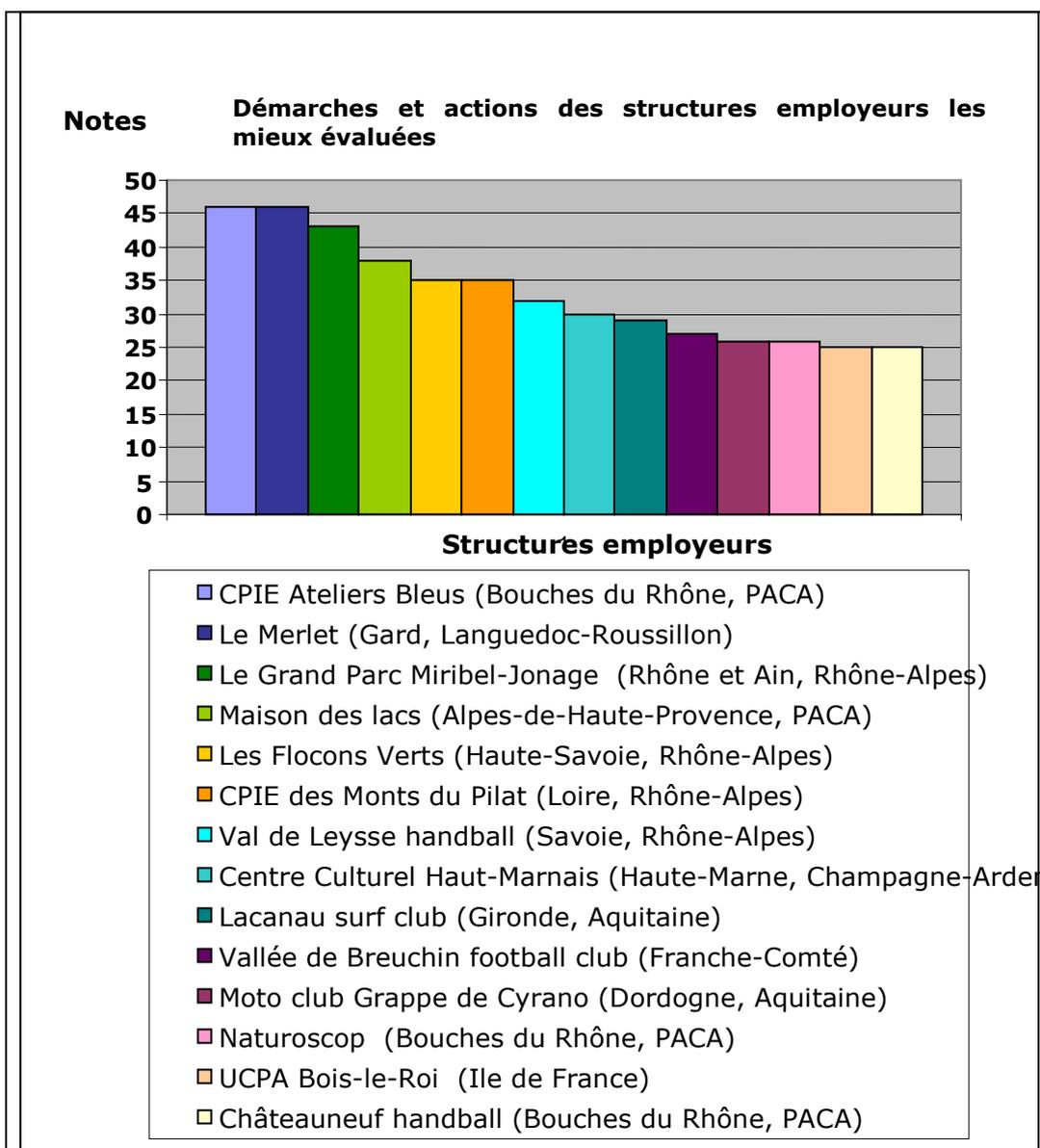
UFOLEP des Bouches du Rhône	8	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une éco-manifestation par an - Mise en place en place de plusieurs actions : gestion des déchets, gestion des trnasport - Mise en place d'action de sensibilisation par le biais d'ateliers ludiques - Manifestation valorisée par l'obtention du Trophée Générations du Développement Durable de l'UFOLEP National
UFOLEP Centre	5	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de plusieurs manifestations par an qui tiennent compte de la problématique environnementale : gestion des déchets, sensibilisation aux gestes éco-citoyens par le biais de stands
UFOLEP Val d'Oise	4	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de plusieurs manifestations par an qui tiennent compte de la problématique environnementale : gestion des achats, gestion des déchets, animations de sensibilisation

FOCUS :
Actions pertinentes de structures employeurs

Certaines structures ont mis en place des actions intéressantes et innovantes, comme le montre le tableau suivant :

<i>Chambéry Cyclisme Compétition</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des voitures suiveuses pendant les stages et les compétitions
<i>CPIE Ateliers bleus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'actions environnemental → énumération d'actions à mettre en place au cours de l'année • Intervention dans des formations de la fédération de plongée (CREPS de Montpellier et d'Antibes)
<i>Aviron Bayonnais rugby</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Ecocup distribuées sur tous les matches • Banderoles réutilisables (il faut juste changer la date et le nom des équipes)
<i>CCHM</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les 2 ans : 1 semaine de formation de l'ensemble du personnel sur une thématique du développement durable. Chaque fois, les thèmes abordés varient. Au cours de cette semaine de formation, il y a l'intervention de spécialistes des thèmes abordés. • Dans les fiches de postes, il est demandé d'avoir un profil EEDD.
<i>Ecorider ski school</i>	<ul style="list-style-type: none"> • gestion des achats (tenues des moniteurs en matériaux recyclés, fart sans pétro-chimie) • compensation écologique (participation financière pour la reforestation d'une partie de l'Amazonie péruvienne)
<i>Maison des lacs</i>	<ul style="list-style-type: none"> • actions de formation des salariés avec le GRAINE PACA (comment faire de l'éducation à l'environnement à travers une approche sensible ou imaginaire) et le pnr du Verdon (géologie, fonctionnement du parc, approche sociale-environnementale-économique du territoire)
<i>Val de Leysse handball</i>	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'une commission DD • et intervention de cette commission auprès des jeunes au cours de stages sportifs pour un module d'information/explication sur le DD (les bons gestes quotidiens : tri des déchets, utilisation de gourdes plutôt que de cannettes, économiser l'eau, que faire de ses papiers, à partir d'affichettes pédagogiques)
<i>Yacht Club du Bourget-du-Lac</i>	<ul style="list-style-type: none"> • organisation d'une journée de l'environnement avec mise en place du tri, nettoyage des berges et jeux
<i>UFOLEP Bouches du Rhône</i>	<ul style="list-style-type: none"> • en cours d'élaboration d'une mallette outils pour l'organisation de manifestation éco-responsables
<i>UFOLEP Ain</i>	<ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'un kit vert destinés aux organismes adhérents pour organiser des manifestations éco-responsables • stage éco-sportif : initiation au kayak puis nettoyage des berges
<i>UFOLEP Rhône-Alpes</i>	<ul style="list-style-type: none"> • intervention sur une formation BPAPT : « conception et mise en œuvre d'un projet sportif ou culturel qui se fait au fil du développement durable »
<i>USMO Athlétisme</i>	<ul style="list-style-type: none"> • sur les courses du Donjon : mise en place d'un stand de récupération des vieilles baskets, ce qui permet d'allier social et environnemental
<i>Les Flocons Verts</i>	<ul style="list-style-type: none"> • organisation de semaines éco-citoyenne et développement durable à destination de groupes d'enfants : Programme Bleu Blanc Vert à base de

	jeux ludiques, ateliers pédagogiques et apprentissages des écogestes. A la fin de la semaine, les enfants rédige une charte des écogestes.
<i>Club de foot de la Vallée de breuchin</i>	<ul style="list-style-type: none">• mise en place d'une licence à points sur un groupe d'enfants : à chaque bonne action les enfants reçoivent un point qui est converti en €. Ces euro peuvent alors servir à avoir des réduction sur le prix de la licence de l'année suivante.



NB : Sur les 14 structures employeurs dont les démarches et actions ont été le mieux évaluées on ne trouve que 6 structures dont l'objet principal est sportif. On trouve 6 structures dont l'objet principal est l'EEDD et 2 dont l'hébergement est la vocation première.

III – 5. Les opérations d'évaluation des actions conduites et d'identification des freins

III – 5.1. Les opérations d'évaluation des actions conduites

29 des structures interrogées n'ont aucun système d'évaluation.
Seulement 4 structures sur 48 ont un système construit d'évaluation directe.

III – 5.1.1. Un simple recueil des appréciations du public

11 structures collationnent simplement les retours des publics et nous ont donc seulement communiqué leur perception face à leurs actions, **7 ont constaté qu'elles étaient bien perçues et 4 se sont heurté à des réticences.**

Ces réticences sont de plusieurs natures :

- Dans le cas du Grand Parc Miribel-Jonage, elles prennent la forme de conflits d'usages entre la structure qui reboise certaines prairies et les publics qui pratiquent des activités (notamment cerf-volant) sur ces mêmes prairies.
- La mairie de Colombes a constaté que le public manquait d'intérêt pour la sensibilisation au développement durable qu'elle avait mis en place. Le club de hand du Val de Leyse s'est vu reproché la création de sa commission développement durable par le fait que le club est avant tout un lieu de pratique sportive et non un lieu pour faire du développement durable.
- Enfin, le Yacht club du Bourget-du-Lacs se heurte au manque d'effort des pratiquants pour le tri des déchets.

III – 5.1.2. Un système d'évaluation plus élaboré

Neuf structures entretenues font l'objet de modes ou systèmes d'évaluation directs ou indirects.

Les modes d'évaluation directs résultent d'une démarche propre de la structure. Les modes d'évaluation indirects passent par un moyen de reconnaissance des actions (label, obtention de trophées,...).

Sur ces neuf structures, 4 seulement ont mis en place une démarche d'évaluation directe élaborée :

- Le CPIE Ateliers Bleus qui fait évaluer ses actions par des universitaires et qui « évalue » les personnes en fin d'activité pour voir si le message transmis à bien était compris

- Le Merlet, qui a mis un outil d'évaluation en place pour la gestion de la structure (en se donnant des objectifs à atteindre en se situant par rapport à 100 % / exemple 30 % de bio sur les séjours)
- Les UFOLEP de l'Ain et de Rhône-Alpes, co-organisateurs du raid'spect nature, qui évaluent toutes les actions engagées au cours de ce raid afin de les améliorer lors de l'édition suivante.

Les autres structures font l'objet d'une évaluation indirecte à travers la labellisation ou des récompenses qui sont le témoin d'une bonne évaluation des actions engagées. C'est le cas :

- Du CAF d'Albertville, dont le trail a obtenu le label Manifestation Sportive de nature et Développement Durable de la DRJS
- Des Flocons Verts qui ont obtenus l'écolabel européen
- Du motoclub Grappe de Cyrano, dont la manifestation phare est reconnue éco-responsable par la DRJS
- De l'UFOLEP des Bouches du Rhône qui a obtenu le trophée des générations du développement durable de l'UFOLEP National
- Du club de Foot de la vallée de Breuchin, qui a été deux fois lauréat du trophée de la fondation du foot dans la catégorie Programme vert.

III – 5.2. L'identification des freins, des impacts positifs et des besoins (autres que formation)

III – 5.2.1. L'identification des freins à la mise en œuvre ou à la réalisation d'actions EDD

Dans l'ensemble, peu de structures ont communiqué des informations sur les freins quelles avaient pu rencontrer lors de la mise en place de leurs actions.

Sur les 48 structures entretenues, une vingtaine ont fait part des freins auxquels elles se sont confrontées lors de la mise en place de leurs actions.

Dans la majorité des cas, il s'agit de frein lié au coût de la démarche :

- Le manque de subventionnement et de financements (ex. les Lutins Cévenoles, la Maison des lacs)
- Le coût en personnel (ex. le Grand Parc Miribel-Jonage : il souhaite reconduire l'action « stands d'animation » mis en place sur la plage, mais ceux-ci requiert du personnel qu'il faut rémunérer)
- Le coût plus important des produits éco-responsables : produits d'entretien respectueux de l'environnement, produits bio ou locaux (ex. club de canoë-kayak du Grau du Roi).

- La perte d'apport financier si l'action est généralisée (ex. le club de foot de la vallée de Breuchin et sa licence à point qui permet aux jeunes de 11/13 ans de payer moins cher leur licence)

Un second frein fréquemment avancé et le temps nécessaire :

- A la transmission du message, c'est un travail de longue haleine
- Pour trouver les informations, les fournisseurs ou les interlocuteurs (ex. Ecorider Ski School)
- A la mise en place des actions (ex. Le Merlet qui accueille des stagiaires afin de l'aider à créer des sentiers visant à limiter les déplacements motorisés)

Le facteur d'habitude est également un frein à la mise en place des actions. En effet, il est difficile de changer les comportements, et les personnes retournent à la simplicité en ré-adoptant leurs comportements habituels (constat du CPIE Ateliers Bleus et de l'Aviron Bayonnais Rugby).

D'autres freins sont également apparus au cours des entretiens réalisés :

- La complexité de l'organisation : le CAF de Chambéry souhaitait limiter le recours aux voitures individuelles, mais cela nécessite une organisation entre les personnes qui devient vite compliquée.
- La politique : le CPIE Ateliers Bleus constate que les élus sont coincés entre développement économique et environnement, ce qui peut limiter les champs d'actions.
- Le manque d'équipement sur le territoire : c'est le cas par exemple des Lutins Cévenoles qui ont mis en place le tri sur leur site, mais qui constatent que le territoire ne dispose pas de centre de tri.
- La vétusté des bâtiments, qui peut nuire à l'efficacité des actions, comme c'est le cas pour le Grand Parc Miribel-Jonage.
- Le manque de personnes impliquées, comme l'a constaté le club sportif de Villeneuve après le départ d'une des deux seules personnes porteuses de la démarche
- L'incivilité des personnes, avec notamment le vol de matériel (constat fait par le centre les Flocons verts, du fait du vol d'ampoules à basse consommation d'énergie).

III – 5.2.2. L'évaluation de l'impact social et économique des actions environnementales

Sur les 48 structures entretenues, 30 ont constaté des impacts sur un ou plusieurs autres volets du développement durable.

Des impacts économiques et sociaux ont été constatés dans à peu près les mêmes proportions (16 structures pour les premiers, 18 structures pour les seconds). En revanche, très peu de structures ont constatés des impacts en matière de gouvernance.

Les impacts sociaux :

Sur les 18 structures qui ont constaté des impacts sociaux liés à leurs démarches, aucune n'a mentionné d'impacts négatifs.

Les impacts positifs qui résultent de la mise en place de la démarche développement durable sont de plusieurs natures :

- Le soutien aux producteurs locaux, par l'achat de produits locaux, à l'image du Centre Culturel Haut-Marnais, de la Maison des Lacs et de l'UFOLEP de l'Ain
- L'accessibilité à l'activité rendue possible à tous, à l'image du CPIE Ateliers bleus (qui travaille pour amener le public handicapé ou âgé à l'eau), du club de foot de Breuchin (avec sa licence à point qui permet aux enfants dont les moyens sont modérés de réduire le prix de leur licence), ou du CPIE Vallée de l'Elorn (qui ouvre ses activités à tous les publics)
- Des actions sociales, à l'image du club de tennis de la Ferté sous Jouarre et du Comité Départemental de tennis de l'Isère s'impliquant dans l'opération balles jaunes qui permet de recycler les balles pour en faire des tapis d'évolution pour un public défavorisé (public handicapé) et à l'image du Grand Parc Miribel-Jonage qui fait des achats auprès d'entreprises de réinsertion
- La création de moments de convivialité, comme c'est le cas avec les buvettes éco-responsables du club de handball de Châteauneuf et de la base Activital des Settons, avec le déplacement en minibus qui resserre les liens entre les enfants (Val de Leysse handball) ou encore avec les journées de ramassage des déchets qui deviennent un rituel et un lieu de retrouvailles et de rencontres (club nautique de Chmabéry/Le Bourget-du-Lac)
- D'une reconnaissance des autres acteurs ou des personnes extérieures à la structure, comme c'est le cas pour Ecorider Ski School qui bénéficie d'un capital sympathie pour toutes ses actions, ou pour le club de surf de Lacanau, dont l'image du club mais aussi du personnel est valorisée
- La responsabilisation des pratiquants, comme ont pu l'observer les structures Air des Cimes (les vététistes sont plus responsables), Aviron Beaucaire (il y a eu une réelle prise de conscience chez les jeunes) ou le club sportif de Villeneuve (dont les jeunes sont très attentifs et très réceptifs).

Les impacts économiques :

Si dans le cas des impacts sociaux, rien de négatif n'est ressorti, dans le cas des impacts économiques, le bilan est plus mitigé. Pour certaines structures, les impacts sont négatifs (7 structures) ; pour d'autres, ils sont positifs (6 structures). On constate que dans ces deux cas, les proportions sont équivalentes. Dans certains cas, les impacts sont plus nuancés : à la fois positifs et négatifs (4 structures).

Dans le cas des structures qui ont constaté des impacts négatifs, cela est dû aux pertes engendrées par :

- Le coût des achats de produits éco-responsables, souvent plus coûteux, comme l'a constaté le club de canoë-kayak du Grau du Roi qui utilise des produits d'entretien écologiques ou le centre les Flocons Verts qui utilise des ampoules à basse consommation d'énergie
- le coût des reconstructions/constructions de bâtiments intégrant une démarche HQE, comme l'a constaté le centre les Lutins Cévenoles avec la mise en place de ses lampadaires solaires (très coûteux)
- la perte d'apport, notamment dans le cas du club de foot de la vallée de Breuchin et de sa licence à point

Dans le cas des structures ayant constaté des impacts économiques positifs, ceux-ci se manifestent par :

- une diminution des dépenses, c'est le cas par exemple du Chambéry Cyclisme Compétition qui a réduit considérablement ses frais en carburant en supprimant les voitures suiveuses, ou de l'Aviron Bayonnais rugby, dont le coût de nettoyage du stade a diminué avec la diminution du nombre de déchets
- une augmentation du nombre de postes salariés au sein de la structure, comme c'est le cas pour le CPIE Ateliers bleus dont ce nombre de postes n'a fait qu'augmenter depuis la création de la structure.

Enfin, dans certains cas, les impacts économiques sont plus nuancés :

- soit l'investissement est plus cher à la base, mais plus rentable sur le long terme, ce qui conduit à un rééquilibrage économique (c'est le cas par exemple du Littoral Dunkerke Escalade, qui achète plus cher son matériel, mais celui-ci durant plus longtemps à long terme, cette dépense est plus rentable)
- soit les impacts sont négatifs pour certaines actions et positifs pour d'autres, ce qui conduit également à un rééquilibrage économique. C'est le cas de l'UCPA de Bois-le-Roi qui a vu sa taxe d'ordures diminuer avec le tri des déchets (impact positif), mais dont l'achat de produits locaux, plus chers, induit des impacts négatifs.

Les impacts en termes de gouvernance :

Seules 5 structures ont constaté des impacts en termes de gouvernances. Les impacts mentionnés sont tous positifs :

- le CPIE Ateliers Bleus : les élus tiennent de plus en plus compte de l'environnement dans leurs décisions
- l'Aviron Bayonnais Rugby : les rapports entre la ville et le club se sont améliorés

- le Centre Culturel Haut-Marnais : cela permet de faire travailler tout le monde autour d'une même problématique, entraînant l'implication de chacun
- le CPIE Vallée de l'Elorn : une démarche participative a été instaurée au sein de la commission équestre
- l'UFOLEP de la Drôme : qui travaille à l'implication de tous dans la démarche (membre de l'UFOLEP, associations membres, adhérents).

III- 5.2.3. L'identification de besoins autres que ceux de formation

La majorité des structures (25 structures) n'ont pas identifié d'autres besoins que des besoins en formation.

Sur les 23 structures restantes qui ont identifié d'autres besoins, **le besoin en aides financières** est récurrent et concerne **11 structures** (Aquattitude, base Activitale de Settons, motoclubs Grappe de Cyrano et Lozérien,...).

D'autres structures (au nombre de 4) pensent que la démarche développement durable nécessite **l'implication des élus et collectivités territoriales** (Yacht club du Bourget-du-Lac, les Lutins Cévenoles,...) et que ceux-ci devraient également faire l'objet de sensibilisation.

6 structures pensent qu'ils seraient judicieux de mettre en place **des banques de données** qui permettraient d'identifier :

- o les achats éco-responsables,
- o les **partenaires judicieux** à démarcher,
- o les **aides possibles**,
- o les **personnes ressources** pouvant apporter aides et conseils, les interlocuteurs pertinents (CAF Albertville, UFOLEP Val d'Oise, Naturoscop,...).

Les deux clubs de surf entretenus ont tous deux identifié un besoin en **supports pédagogiques** qui permettraient de transmettre les connaissances plus efficacement.

En moindre proportion apparaissent des besoins :

- en accompagnement pour la mise en place des actions (CAF de Chambéry),
 - d'implication des fédérations sportives ((Comité Départemental de tennis de l'Isère),
 - en infrastructures publiques (Ecorider Ski School qui souhaiterait plus d'efficacité des transports en commun sur son site)
- la mise en place **de « salons » ou « assises » qui permettraient échanges et retours d'expériences.**

Enfin, une structure, l'UFOLEP Drôme, juge qu'il serait très intéressant d'instaurer un **label spécifique au développement durable dans le sport**, label qui serait contraignant à obtenir mais qui ouvrirait **droit à des aides financières, humaines ou matérielles** pour permettre aux structures labellisées de développer leur démarche

IV – L'identification de besoins en formation

Le second volet des entretiens réalisés avec les employeurs avait pour objet de déterminer les besoins en formation qu'ils avaient pu identifier pour leurs personnels d'encadrement sportif.

Cette identification était facilitée par le séquençage de leurs démarches et des différentes actions qu'ils avaient réalisés au cours de ces dernières années et qui avaient été l'objet du premier volet d'entretien.

Le questionnement s'est fait en 2 temps :

- un temps de réponse libre, afin de leur permettre d'exprimer les besoins qui ressortaient de façon première et évidente
- un temps d'échange plus approfondi et plus structuré, permettant de préciser et catégoriser les besoins identifiés.

IV – 1. Les besoins spontanément exprimés

Sur les 48 structures entretenues, 19 ont fait part spontanément de besoins en formation identifiés.

Ces besoins ont pu faire l'objet d'une première catégorisation :

1) La connaissance des enjeux, de leur mise en perspective et des terminologies adéquates (7 structures/10)

Sous cette catégorie, se trouvent à la fois le sens (contenus) et la forme des principes à mettre en œuvre.

Il s'agit là à la fois de :

- déterminer de façon claire :
 - o les enjeux environnementaux (à la fois par la connaissance des milieux, des espèces (biodiversité) et des ressources de même que les écosystèmes et leurs interrelations,
 - o les enjeux sociaux et économiques (intérêts partiellement distincts selon les ports de nature, en milieu fermés ou motorisés)
- de déterminer les interrelations entre les 3 volets sans oublier la composante culturelle du social et les impacts sur les autres volets à partir d'actions réalisées dans le domaine de l'un

- de pouvoir mettre, au-delà, en perspective les actions dans les 3 domaines en vue d'une gouvernance de développement durable au sein de la structure et dans ses activités à l'extérieur.

Ce qui nécessite à la fois :

- o Des connaissances en contenus
- o L'appropriation de méthodologies
- o L'éclaircissement terminologique.

7 structures/19 : Eco-rider Ski School, Littoral Dunkerque Escalade, CPIE Ateliers Bleux, Club de foot de la Vallée de Brechin, UFOLEP de l'AIN.

2) Les méthodes pédagogiques

Outre les précédentes structures, 3 autres ont mis l'accent sur la nécessité de l'acquisition de méthodes pédagogiques permettant à la fois :

- o L'acquisition de contenus théoriques
- o L'acquisition de process de mise en situation.

10 structures/19 (7 précédentes + 3 : CPIE Vallée de l'Elorn, Hossegor Surf club, UFOLEP 13).

3) L'identification et la connaissance d'acteurs territoriaux spécialisés impliqués et leurs compétences et champs d'intervention pour :

- o partenariat
- o assistance financière
- o aide technique et expertises
- o formation

de même que la connaissance des autres usages du même milieu (sports de nature).

4 Structures/19 : Eco-rider Ski School, Natura vélo, Aviron Beaucaire, Aquattitude.

4) La connaissance d'outils et process pour mesurer les impacts de l'activité

- o Impacts sur le milieu et les espèces
- o Impacts sur la ressource

Et plus particulièrement, les bilans carbone.

4 Structures/19 : Club Med d'Opio, Club de Snowboard Brown bears, UFOLEP 13, UFOLEP Centre.

5) L'organisation d'éco-manifestation :

2 Structures/19 : UFOLEP Val d'Oise, Brown Bears.

6) La gestion des déchets et matériels usagés :

2 structures/19 : Comité départemental de Tennis de l'Isère, CAF d'Albertville.

7) La connaissance des éco-gestes dans la structure et l'activité :

3 Structures/19 : UFOLEP 13, CD de Tennis de l'Isère, CAF d'Albertville.

8) La connaissance et l'utilisation des sites et bases de données concernant :

- les process de labellisation
- les éco-produits
- les acteurs utiles
- les outils méthodologiques.

7 structures/19 : Natura Vélo, Ecorider Ski School, USMO Athlétism, Club med d'Opio, Brown Bears, UFOLEP 13, Aviron Beaucaire.

IV – 2. Les besoins exprimés de façon structurée

IV – 2.1. Les besoins pour la gestion de la structure

	Sensibilisation (1 journée au maximum)	Formation (plus d'une journée)	Remarques sur les contenus	Remarques sur les méthodes de transmission
Connaissance de la démarche DD de façon globale (défis, enjeux, ...)	30 ¹	18	<ul style="list-style-type: none"> Définitions Tenir compte des territoires Informers sur les 3 piliers : écologie, social, économie 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme d'échanges A intégrer dans un module de connaissances générales Enseignement de 2h Enseignement de 3 jours : un jour pour chaque aspect
Connaissance des enjeux environnementaux (climat, énergie, biodiversité,...)	29	17	<ul style="list-style-type: none"> Définitions Tenir compte des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme d'échanges A intégrer dans un module de connaissances générales Enseignement de 2h
Connaissances des acteurs du développement durable : élus, institutions,...	33	12	<ul style="list-style-type: none"> Savoir qui fait quoi Tenir compte des territoires : appliquer au contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de listes Enseignement de 2h
Outils de gestion des déchets, de l'énergie et de l'eau	22	21	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du matériel usagé Comment exploiter le tri Tri sélectif, eau, énergie Entreprises spécialisées Eco-gestes des foyers 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de cas pratiques adaptés au cadre de pratique et à la discipline ½ journée
Outils de gestion des équipements (de la construction) et des espaces extérieurs (entretien...) Démarche HQE	23	15	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les intérêts économiques A adapter en fonction de structures puisque certaines sont gestionnaires des locaux et d'autres non 	<ul style="list-style-type: none"> A mettre en place sous forme de module de spécialisation ½ journée
Gestion de la communication externe et	29	14	<ul style="list-style-type: none"> Aborder tous les supports existants : 	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans l'UC1 (communication)

¹ Réponses obtenues

interne (internet, connaissance e logiciels, gestion des fichiers, banderoles pérennes...)			<ul style="list-style-type: none"> vidéoconférences, mails,... Outils pour limiter les impressions 	<ul style="list-style-type: none"> du BPJEPS A intégrer dans les formations déjà existantes 1 jour
Gestion des transports : limiter les EGS	32	12	<ul style="list-style-type: none"> Aborder tous les outils possibles : pédibus, covoiturage, « navettes sportives »,... 	<ul style="list-style-type: none"> A mettre en place sous forme de module de spécialisation
La gestion des achats (fournitures administratives, alimentation bio, local, circuit courts, produits d'entretien des locaux, papier recyclé, encres végétales...)	33	13	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des fournisseurs Connaissances des produits labellisés et donc des labels Intégrer l'intérêt économique 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de liste, de base de données 1 jour
Organisation de manifestations sportives éco-responsables: maîtrise des ressources, gestion des déchets, des achats, des déplacements	12	35	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les 3 piliers du DD Connaissance des labellisations possibles Et donc connaissance des organismes de labellisation 	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans les formations déjà existantes 2 jours
Outils pour le montage de projets et la recherche de financements mobilisables dans le domaine de EEDD	17	29		<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans les formations déjà existantes A lier avec l'item précédent Sous forme de base de données 1 jour <p>Rmq : sous forme de « sensibilisation » si on ne donne que des outils / sous forme de « formation » si on donne une méthodologie</p>
Outils de mise en œuvre de démarches spécifiques (appliquées au sport) : bilan carbone, système de management environnemental	21	19	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances des structures spécialisées (ex : ADEME) Faire en sorte que les outils de ces structures soient utilisables par des diplômés sportifs 	<ul style="list-style-type: none"> 2 jours
Connaissances des différents outils de valorisation : labels, marques « Parcs »,...	39	6	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des différents labels (dans l'alimentation, la construction, le sports,...) Connaissance des organismes de labellisation 	<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans un module de connaissances générales Sous forme de liste 1 jour
Elaboration d'une charte, règlement intérieur, projet éducatifs... qui intègrent DD	26	18		<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans un module de spécialisation 1 jour
Connaissance de la réglementation (droit de l'environnement) + Connaissance	21	23		<ul style="list-style-type: none"> 1 jour

d'outils de mise en place d'une réglementation				
Outils d'évaluation des actions	20	22	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des outils existants (ex : outils ADER, ACER,...) • Intégration de l'organisation d'évènements éco-responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous forme de liste d'outils • A faire : organisation d'un événement éco-responsable au cours de la formation (présentation dans un mémoire) • A mettre en place sur plusieurs mois

⇒ **Les grandes tendances :**

Les résultats précédents dénotent un besoin principal de **sensibilisation**.

Cependant, l'organisation de manifestation éco-responsables et la connaissance d'outils pour monter des projets et rechercher des financements dans le domaine du développement durable relèvent clairement d'un besoin en **formation**.

❖ *Les contenus*

Le tableau précédent montre des besoins en :

- terminologie : avoir des définitions
- connaissance de l'existant : fournisseurs (alimentation, produits d'entretien,...), outils (ADER, ACER,...), labels, moyens pratiques (pour le transport, le tri, la communication,...)
- connaissance du rôle des divers acteurs (institutions, élus, organismes de labellisation, collectivités territoriales,...)

La prise en compte du territoire de pratique revient également dans plusieurs entretiens effectués, notamment en ce qui concerne les items :

- connaissance de la démarche développement durable de manière globale
- connaissance des enjeux environnementaux
- connaissance des acteurs du développement durable

Enfin, bien que les items du tableau et l'étude commandée concerne principalement l'aspect environnemental du développement durable, il apparaît nécessaire de ne pas omettre les aspects économiques et sociaux en les liant aux aspects environnementaux (ex : intérêt économique d'une action environnementale).

❖ *Les modes de transmission :*

Il apparaît que certains items pourraient être groupés afin d'en faire un module de connaissances générales :

- connaissance de la démarche développement durable de manière globale (défis, enjeux),
- la connaissance des enjeux environnementaux (climat, énergie, biodiversité),
- la connaissance d'outils de labellisation.

D'autres items pourraient faire l'objet de modules de spécialisation :

- gestion des transports
- gestion des équipements et espaces extérieurs
- élaboration de charte/règlement intérieur.

Les modes de transmission cités régulièrement mettent l'accent sur les échanges (tables rondes), sur les cas concrets et pratiques et sur des listes d'outils (banques de données, centres de ressources).

D'ailleurs, l'item « exemples et retours d'expériences » semble important pour beaucoup de structures, mais certaines jugent qu'il pourrait être plus intéressant d'intégrer ces exemples à chaque autre item afin de l'illustrer de cas concrets. Cet item pourrait également être intégré à un suivi post-formation qui permettrait des échanges.

En ce qui concerne l'item « organisation de manifestations sportives éco-responsables », comme il l'a été dit plus haut, les besoins identifiés relèvent d'une formation. Une structure a d'ailleurs fait la proposition d'intégrer l'organisation d'un événement éco-

responsable à une formation (donc sur plusieurs mois), faisant ensuite l'objet d'un mémoire.

Une telle opération permettrait de traiter plusieurs items à la fois, notamment :

- organisation d'une manifestation éco-responsable
- montage de projet et recherche de financements mobilisables dans le domaine EEDD
- outils d'évaluation des actions.

Il pourrait également être intéressant de mettre à disposition des catalogues ou banques de données qui permettent notamment de recenser :

- les achats éco-responsables possibles
- les interlocuteurs pertinents vers lesquels se rapprocher

IV – 2.2. Les besoins pour la gestion de l'activité

⇒ Pour toutes les activités sportives (sports de pleine nature et sports en milieux fermés)

	Sensibilisation (1 journée au maximum)	Formation (plus d'une journée)	Remarques sur les contenus	Remarques sur les méthodes de transmission
Connaissance des enjeux environnementaux (climat, biodiversité, énergie)	35	11	<ul style="list-style-type: none"> Définitions Tenir compte des territoires Informers sur les 3 piliers : écologie, social, économie 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme d'échanges A intégrer dans un module de connaissances générales Enseignement de 2h Enseignement de 3 jours : un jour pour chaque aspect
Connaissances en matière de gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau et des transports	36	7	<ul style="list-style-type: none"> Définitions Tenir compte des territoires 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme d'échanges A intégrer dans un module de connaissances générales Enseignement de 2h
Connaissances des acteurs du développement durable : élus, institutions,...	37	8	<ul style="list-style-type: none"> Savoir qui fait quoi Tenir compte des territoires : appliquer au contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de listes Enseignement de 2h
Exemples et retour d'expérience d'actions engagées par diverses structures	20	24	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des aspects techniques et pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> Sous forme de tables rondes d'échanges Sur 2 jours : un jour de présentation et un jour de travail de groupe sur l'analyse des moyens mis en œuvre A intégrer à tous les autres modules : dans chaque module, intégrer des exemples concrets pour les illustrer A intégrer au suivi post formation (assises)
Connaissance de la réglementation (droit de l'environnement)	28	16		<ul style="list-style-type: none"> 1 jour
La connaissance d'outils pédagogiques de transmission des connaissances (fiches pédagogiques)	13	33	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance d'outils pédagogiques actifs 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignement théorique et pratique
Connaissance d'une charte, règlement intérieur, projet éducatifs qui intègre DD ,	24	18		<ul style="list-style-type: none"> A intégrer dans un module de spécialisation 1 jour

supports explicatifs...)				
--------------------------	--	--	--	--

⇒ **En outre pour les sports de pleine nature :**

	Sensibilisation (1 journée au maximum)	Formation (plus d'une journée)	Remarques sur les contenus	Remarques sur les méthodes de transmission
Les intérêts éducatifs d'immerger les publics dans la nature (savoirs, savoirs faire, savoir être)	15	23		• Guides de bonnes pratiques
La connaissance de l'environnement (milieux naturels, faune, flore, milieux sensibles, écosystèmes,...)	14	25		
Gestion des activités en fonction des milieux sensibles	16	22	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des points à risques locaux • Donc à adapter à chaque territoire 	
Outils de participation au suivi environnemental sur site	21	12		

⇒ **Les tendances exprimées pour tous les sports (milieu fermé et de nature)**

Les résultats précédents dénotent un besoin principal de **sensibilisation**.

❖ *Les contenus*

Il apparaît important de tenir compte des territoires, notamment pour les items « connaissances des enjeux environnementaux », « connaissances en matière de gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau et des transports » et « connaissances des acteurs du développement durable ». Tenir compte des territoires permet de pouvoir adapter ses actions aux contraintes et possibilités locales.

En ce qui concerne l'item « connaissance d'outils pédagogiques de transmission des connaissances », une structure entretenue jugerait intéressant de connaître des outils pédagogiques actifs (qui permettraient de faire participer activement les personnes à qui l'on transmet les connaissances).

❖ *Les modes de transmission*

De manière générale, il semble préférable de privilégier les échanges et les enseignements pratiques.

Certains items pourraient être regroupés et former un module de connaissances générales :

- « connaissances des enjeux environnementaux »,
- « connaissances en matière de gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, des transports ».

L'item « connaissance d'une charte, règlement intérieur, projet éducatif qui intègrent le développement durable » pourrait faire l'objet d'un module de spécialisation.

⇒ **Les tendances exprimées spécifiques aux sports de nature :**

Les résultats précédents dénotent un besoin principal de **formation**.

❖ *Les contenus*

En ce qui concerne ce groupe d'items, les structures entretenues ont été moins loquaces sur les propositions.

Comme précédemment, il apparaît important de tenir compte des territoires. En ce qui concerne l'item « gestion des activités en fonction des milieux sensibles », il faudrait avoir connaissance des milieux et espèces sensibles locaux. Par exemple, pour une formation qui aurait lieu à la Réunion, l'enseignement traiterai des milieux et espèces sensibles de la Réunion.

❖ *Les modes de transmission*

La aussi, les structures entretenues ont été peu loquaces. Aucun mode de transmission ne peut être dégagé des entretiens réalisés. En revanche, si on se base sur la tendance générale du premier tableau (qui concerne, rappelons-le, aussi bien les structures en milieu fermé que les structures de pleine nature), il faudrait privilégier l'aspect pratique dès que possible, avec des cas concrets et des exemples.

❖ *Remarque :*

En ce qui concerne les quatre derniers items du tableau précédent, plusieurs structures ont fait la proposition d'en regrouper plusieurs, voire tous, dans un même module.

Ainsi, il apparaît que les items « connaissance de l'environnement » et « gestion de l'activité en fonction des milieux sensibles » ne vont pas l'un sans l'autre.

Deux structures ont proposé de regrouper les quatre items sur 1 à 3 journées de formation en immersion dans la nature.

IV – 2.3. Les besoins pour la remise à niveau

	Sensibilisation (1 journée au maximum)	Formation (plus d'une journée)	Remarques sur les contenus	Remarques sur les méthodes de transmission
Identifiez-vous un besoin d'accompagnement / de suivi post-formation EEDD (outils de réinvestissement des contenus, aide au montage de projet ...) ?	19	15		<ul style="list-style-type: none"> • Sous forme de sensibilisation si c'est une remise à niveau tous les 1 ou 2 ans • Sous forme de formation si les remise à niveau sont plus espacées
Connaissance d'outils d'auto-évaluation des connaissances et compétences	28	10	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de fiche d'évaluation • Savoir faire un bilan • Savoir analyser le bilan 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous forme d'échanges, de partage d'expériences
Connaissance d'outils d'« auto-formation » (sites internet, fiches et supports pédagogiques, logiciels, banque de données,...)	26	12	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de centres de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous forme d'échanges, de partage d'expériences • Mutualisation des connaissances

⇒ **Les tendances exprimées :**

Les résultats précédents dénotent un besoin principal de **sensibilisation**.

Ces deux items pourraient être groupés dans un seul module de formation d'une journée.

Dans le cadre d'un suivi-post formation, il apparaît important de privilégier les échanges et tables rondes.

D'ailleurs, il a été proposé que l'item « exemples et retours d'expériences » soit intégré à cette partie post-formation plutôt qu'à la formation à proprement parlée.

Une structure proposait également la mise en place de « salons », « congrès » ou « rencontres » qui rassembleraient des structures s'intégrant dans la démarche de développement durable et au cours desquels pourraient avoir lieu ces échanges.

Les besoins en matière de remise à niveau relèveraient d'une sensibilisation si la fréquence est de 1 ou 2 ans. En revanche, ils relèveraient d'une formation pour une fréquence plus espacées. Une fréquence de 5 ans paraît intéressante.

IV – 3. Quelques remarques et suggestions sur les formations

Les formations sportives, comme leur nom l'indique, concernent avant tout la pratique sportive. Donc une formation développement durable très poussée ne semble pas une priorité. Les personnes interrogées ont souvent fait comprendre que les formations sportives sont parfois lourdes et qu'il n'est pas souhaitable de les alourdir d'avantage.

Cependant, les structures entretenues sont conscientes de la nécessité de prendre en compte les problématiques environnementales. Aussi, aucune n'a émis un avis franchement opposé à l'intégration des problématiques développement durable dans les formations sportives.

Plusieurs possibilités existent pour mettre en place des enseignements développement durable dans les formations, en limitant de les alourdir. Ces possibilités ont été établies à partir des différents constats faits par les structures entretenues. Ainsi, voici quelques suggestions:

Suggestion 1 (de la ligue de voile de bourgogne):

Les contenus EEDD pourraient être inclus sous forme optionnelle dans les modules de formation initiale ou continue existants déjà, pour les personnes les plus intéressées.

Suggestion 2

Le développement durable étant une posture de tous les jours, un comportement permanent à avoir, il faudrait intégrer les items précédents, dès que c'est possible, dans les modules de formation déjà existants.

Par exemple, en ce qui concerne l'item « gestion de la communication interne et externe », il est sans doute préférable de l'intégrer au module de communication qui existe déjà dans certaines formations, comme l'UC1 du BPJEPS.

Groupement : **Cabinet JED** – 05 600 St-Clément-sur-Durance – Tél : 04.92.43.45.45 – J.E.D@wanadoo.fr 177
Association Le Merlet – Route de Nîmes – 30 270 St Jean du Gard
Tel : 04 66 85 18 19 – le.merlet@wanadoo.fr

Suggestion 3

Les items du tableau concernant les besoins de toutes les structures pourraient être regroupés en un seul module d'enseignement développement durable (de 2 semaines par exemple) où chaque point serait abordé sous forme de sensibilisation. Le module pourrait ensuite être évalué par un cas pratique : *ex : « vous avez les connaissances, maintenant, comment feriez-vous pour créer un projet sportif ou touristique respectueux de l'environnement ? »*.

Les items concernant plus particulièrement les disciplines de pleine nature pourraient également être regroupés sur 2 ou 3 jours de formation en immersion dans la nature.

A chaque fois, il faudrait privilégier les exemples et les échanges, afin que l'enseignement s'inscrive dans du concret.

La formation doit également s'adapter au lieu dans lequel elle se déroule, afin de tenir compte du territoire. En effet, les acteurs du développement durable, les enjeux, les zones sensibles,... ne sont pas partout les mêmes. Une formation ne peut pas aborder toutes les spécificités de tous les territoires. Ainsi, il est plus judicieux d'aborder les problématiques liées au lieu où la formation s'effectue.

Suggestion 4

L'organisation de manifestations sportives éco-responsables relève d'un besoin en formation, comme le montre les résultats.

En guise de formation développement durable, après une brève formation (connaissances générales en matière de développement durable – définitions, enjeux,...), il pourrait être demandé aux candidats au diplôme sportif d'organiser (réellement ou virtuellement) un événement éco-responsable avec un certain nombre de critères à respecter, qui ferait ensuite l'objet d'un mémoire. Cette démarche permettrait aux candidats d'aborder la plupart des items des précédents tableaux, de se les approprier et de les mettre en pratique.

Les projets pourraient ensuite être rediscutés sous forme de tables rondes, afin d'en ressortir les points positifs, les points noirs, les clés de réussites, d'échec,...

V – Synthèse et recommandations

48 structures ont été entretenues sur les différents besoins en formation tendant à intégrer des données synthétiques relatives à l'EEDD.

V – 1. Les besoins identifiés des employeurs

V – 1.1. De façon transversale, la demande en formation exprimée par les employeurs se situe sur :

- La terminologie
- Les enjeux du développement durable
- La connaissance des acteurs du développement durable

V – 1.1.1. Les besoins en formation pour la gestion de la structure

Niveau sensibilisation

- Connaissances des différents outils de valorisation : labels, marques « Parcs »,...
- Gestion des transports, énergie, déchets, eau, achats, communication
- Connaissance d'une charte, règlement intérieur
- Outils de gestion des équipements (de la construction) et des espaces extérieurs (entretien...)/Démarche HQE

Niveau formation

- Organisation d'une manifestation sportive
- Les outils pour rechercher des financements

- Connaissance de la réglementation (droit de l'environnement)
- Connaissance d'outils de mise en place d'une réglementation
- Outils d'évaluation des actions

V – 1.1.2. Les besoins en formation pour l'activité sportive en général

Niveau sensibilisation

- La terminologie
- Les enjeux du développement durable
- La connaissance des acteurs du développement durable
- Connaissance de la réglementation
- Comment intégrer EEDD dans un projet éducatif

Niveau formation

- Connaissances des outils pédagogiques de transmission des connaissances
- Retours d'expériences

V – 1.2. Les besoins en formation spécifiques aux activités de pleine nature

Niveau sensibilisation

- Outils de participation au suivi environnemental sur site

Niveau de formation

- Les intérêts éducatifs d'immerger les publics dans la nature (savoirs, savoirs faire, savoir être)
- La connaissance de l'environnement (milieux naturels, faune, flore, milieux sensibles, écosystèmes,...)

- Gestion des activités en fonction des milieux sensibles

En conclusion, on peut repérer une demande de sensibilisation pour les approches théoriques et une demande de formation pour :

- **la connaissance de l'environnement en lien avec le territoire**
- **les outils et la mise en place pédagogiques sur le terrain et notamment pour les activités de pleine nature que ce soit au niveau éducatif que pédagogique.**

V – 2. Les différentes modalités d'intégration de l'EEDD dans le dispositif de formation actuel

On peut noter que les employeurs n'ont pas encore bien repéré le niveau entre le DE JEPS et le DES JEPS.

Mais pour intégrer EEDD dans la formation BP JEPS plusieurs propositions ont été faites à travers les enquêtes.

Pour certains, si l'on veut atteindre l'objectif, il faut que cela soit obligatoire à travers une UC 10 ou encore il faudrait intégrer cette notion à chaque module de formation déjà existant afin de travailler une posture professionnelle pour l'intégrer systématiquement dans la mise en place d'activité ou lors de la gestion de la structure.

Pour d'autres, les contenus actuels sont assez lourds et coûteux et, pour ne pas ajouter dans le corps obligatoire de la formation, propose une **Unité de Compétence Complémentaire (optionnel)**.

Pour 5 structures, tous les items proposés dans le questionnaire seraient à grouper pour faire **un seul module de formation d'une ou deux semaines** où chaque item serait abordé sous forme de sensibilisation. Ce module de formation serait à intégrer à la partie spécifique du diplôme et non au tronc commun, afin qu'il soit **adapté à chaque discipline**. L'évaluation pourrait se faire à base de cas concret : « monter un projet sportif et/ou de pleine nature intégrant EEDD ? ».

De façon opérationnelle, à partir de l'UC 10, 2 organismes de formation proposent déjà la mise en place d'un projet en tenant compte d' EEDD et avec évaluation.

Une telle opération permettrait effectivement de traiter plusieurs items à la fois, notamment :

- organisation d'une manifestation éco-responsable
- montage de projet et recherche de financements mobilisables dans le domaine EEDD
- outils d'évaluation des actions.

Les modes de transmission cités régulièrement mettent l'accent sur les *échanges (exemples et retours d'expériences)*, organisation de table ronde avec les différents interlocuteurs, et sur des *listes d'outils (banques de données, centres de ressources)*.

V – 3. Les recommandations pour un référentiel de compétences

Reprise des besoins des employeurs traduits en compétences qui ont été organisées :

- sport en salle et terrain/ sport de pleine nature
- par niveau (BP JEPS, DEJEPS, DES JEPS)
- classé en 4 items :
 - **Les enjeux**
 - **L'environnement de la structure**
 - **Le projet de la structure**
 - **Les actions de la structure**

	Pour les BP JEPS sports pleine nature	Pour les DE JEPS sports pleine nature	Pour les DES JEPS sports pleine nature
L'EEDD Les enjeux	EC d'identifier et de comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau sensibilisation</i>) : - EC d'identifier les outils du développement durable (labels, marques....) (<i>niveau sensibilisation</i>)	EC d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau formation</i>)	EC de transmettre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau formation</i>)
L'EEDD L'environnement de la structure	EC d'identifier les ressources et les partenaires. EC d'inscrire son action d'animation dans un contexte social, culturel, économique et environnemental. EC d'identifier, sur son site de pratiques, les éléments du patrimoine naturel et culturel EC d'identifier les différentes réglementations relatives à l'environnement et à la gestion de l'espace	EC capable de participer à la gestion durable de son site de pratique - EC de participer à des diagnostics sur un territoire. - EC d'analyser les différentes réglementations relatives à l'environnement et à la gestion de l'espace EC d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales. EC de participer à la préservation et à l'amélioration de la qualité des sites de pratique	EC d'analyser la gestion durable de son site de pratique - EC de formaliser des diagnostics stratégiques sur un territoire - EC de participer à la mise en place des différentes réglementations relatives à l'environnement et à la gestion de l'espace EC d'agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux EC capable de contribuer à la gestion durable d'un projet sur un site EC capable de contribuer à la gestion durable d'un projet sur un site

<p>L'EEDD Le projet de la structure</p>	<p>EC de formuler les intérêts éducatifs de l'immersion du public dans la nature par le biais des sports de pleine nature.</p>	<p>Etre capable d'élaborer un projet éducatif intégrant la gestion durable</p>	<p>EC d'élaborer une charte, un règlement intérieur, intégrant la gestion durable EC de garantir des objectifs liés à l'EEDD dans le projet éducatif</p>
<p>L'EEDD Les actions de la structure</p>	<p>EC de sensibiliser son public à la gestion durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de prendre en compte la gestion durable dans ses actions d'animation (transports, achats, déchets, eau, communication, ..) - EC de sensibiliser son public à la gestion durable par la mise en place d'actions pédagogiques - EC de mettre en valeur les éléments du patrimoine naturel et culturel en lien avec la pratique d'activités de pleine nature avec des pédagogies diversifiées - EC d'évaluer ses actions EEDD 	<p>EC capable de garantir la cohérence des projets d'animation avec le projet éducatif EC d'analyser l'évaluation EEDD</p>	<p>EC de gérer son espace d'accueil et de travail de façon durable (eau, déchets, transports, achats, communication, éco-construction, ...) EC de mettre en place dans sa structure toutes les conditions pour que les élus et les salariés intègrent la démarche EEDD (formation, outils, évaluation) EC de garantir la prise en compte des écarts entre les objectifs et l'évaluation EEDD</p>

	Pour les BP JEPS sports en salle et stade	Pour les DE JEPS sports en salle et stade	Pour les DES JEPS sports en salle et stade
L'EEDD Les enjeux	<p>EC d'identifier et de comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau sensibilisation</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC d'identifier les outils du développement durable (labels, marques....) (<i>niveau sensibilisation</i>) 	<p>EC d'intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau formation</i>)</p>	<p>EC de transmettre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques du développement durable (<i>niveau formation</i>)</p>
L'EEDD L'environnement de la structure	<p>EC d'identifier les ressources et les partenaires.</p> <p>EC d'inscrire son action d'animation dans un contexte social, culturel, économique et environnemental</p>	<p>EC capable de participer à la gestion durable de son site de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de participer à des diagnostics sur un territoire. - EC d'identifier les différentes réglementations relatives à l'environnement et à la gestion de l'espace <p>EC d'inscrire son action dans le cadre des politiques publiques locales.</p> <p>EC de participer à la préservation et à l'amélioration de la qualité des sites de pratique</p>	<p>EC d'analyser la gestion durable de son site de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de formaliser des diagnostics stratégiques sur un territoire - EC d'analyser les différentes réglementations relatives à l'environnement et à la gestion de l'espace <p>EC d'agir dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux</p> <p>EC capable de contribuer à la gestion durable d'un projet sur un site</p>

<p>L'EEDD Le projet de la structure</p>	<p>EC de comprendre les intérêts éducatifs à sensibiliser à la gestion durable</p>	<p>Etre capable d'élaborer un projet éducatif intégrant la gestion durable</p>	<p>EC d'élaborer une charte, un règlement intérieur, intégrant la gestion durable EC de garantir des objectifs liés à l'EEDD dans le projet éducatif</p>
<p>L'EEDD Les actions de la structure</p>	<p>EC de sensibiliser son public à la gestion durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - EC de prendre en compte la gestion durable dans ses actions d'animation (transports, achats, déchets, eau, communication, ..) - EC de sensibiliser son public à la gestion durable par la mise en place d'actions pédagogiques 	<p>EC capable de garantir la cohérence des projets d'animation avec le projet éducatif EC d'analyser l'évaluation EEDD</p>	<p>EC de gérer son espace d'accueil et de travail de façon durable ('eau, déchets, transports, achats, communication, éco-construction, ...) EC de mettre en place dans sa structure toutes les conditions pour que les élus et les salariés intègrent la démarche EEDD (formation, outils, évaluation) EC de garantir la prise en compte des écarts entre les objectifs et l'évaluation EEDD</p>

Liste des structures employeurs interrogées

USMO Athlétisme (loiret)	Sylvie Brignon 06 21 15 79 66 sylviebrignon@club-internet.fr	Entretien réalisé le 22/11
Comité Départemental de Tennis de l'Isère	Stéphane Costarelat (conseiller développement) 06 60 04 48 00 Ced.isere@fft.fr	Entretien réalisé le 28/10
Club de la Ferté sous Jouarre (ile de France)	Mme Catherine GUILLOU 06 03 32 00 82 guillou47@voila.fr	Entretien réalisé le 10/11
L'aviron Bayonnais Rugby (Pyrénées atlantique)	LABOURDIQUE Mickaël 06 07 68 27 84 communication@abrugby.fr	Entretien réalisé le 5/10
Le Vallée du Breuchin Football Club (haute saone)	Thierry Poulet 06 89 61 32 23 th.poulet@orange.fr	Entretien réalisé le 10/11
Val de Leysse handball (savoie)	Mme Marie-Christine RICHEL 04 79 28 36 55 / 06 20 71 22 57 Vins.richel@wanadoo.fr	Entretien réalisé le 3/11
UFOLEP des Bouches du Rhône	LAUNO Marie 04 13 24 80 00 / 06 79 52 40 73 Ufolep13@fail13.org marielauno@hotmail.com	entretien réalisé le 10/11
UFOLEP de Rhône-Alpes :	GODDERIDGE Cédric 04 72 37 26 35 Ufolep.rhonealpes@laposte.net	Entretien réalisé le 9/11
Comité Régional UFOLEP (Centre)	DUVEAU Christian 02 38 54 42 49 ufolep45@orange.fr	Entretien réalisé le 9/11
Mairie de Colombes (ile de France)	Vincent 01 47 60 80 48 / 06 20 73 74 47 vincent.vannostal@mairie-colombes.fr	Entretien réalisé le 29/10
Club Med d'Opio (alpes maritimes)	responsable loisirs ou sports 04 93 09 71 00 opicrec02@clubmed.com	Entretien réalisé le 27/10 de manière rapide car la responsable développement durable n'avait que très peu de temps à accorder et ne voulait pas s'engager dans un rdv téléphonique ultérieur (pas de temps à y consacrer.)
Ecorider ski school (haute-savoie)	Stéphane Lagarde 06 36 66 48 10 info@ecorider.org	Entretien réalisé le 3/11

CPIE Atelier bleu de la Ciotat (bouches du rhone)	M. Baude 04 42 08 71 09 cpie.cp@atelierbleu.fr	Entretien réalisé le 12/11
Naturoscop au Pradet (var)	m.GOMBERT 04 91 40 20 11 contact-var@naturoscop.fr	Entretien réalisé le 22/11
Aviron Beaucaire (gard)	Kévin Scott 06 15 74 11 13 kevin.scott@live.fr	Entretien réalisé le 12/11
Club Nautique Chambéry le Bourget-du-Lac (savoie)	Emilie Aquistapace 04.79.25.26.98 emilie.acquistapace@cncbaviron.com	Entretien réalisé le 28/10
grau du roi (Gard)	Gilles Erial 04 66 73 52 33 gilles.erial@wanadoo.fr	Entretien réalisé le 10/11
Canoë Kayak Eymoutiers (limousin)	05.55.69.21.01 / 06.75.61.15.81 c.k.eymoutiers@orange.fr	Entretien réalisé le 18/11
Yacht club du Bourget du lac (savoie)	Sophie Mermet 04 79 25 21 66 info@ycbl.fr	Entretien réalisé le 18/11
Natura Vélo (Isère)	06 23 33 15 90 david@naturavelo.com	Entretien réalisé le 16/11
Chambéry Cyclisme Compétition :	Clément Dupuis 06 75 62 87 99 dupclement@yahoo.fr	Entretien réalisé le 9/11
VTT : Air des Cimes (Alpes de haute provence)	Tel : 04.92.77.34.09 / 06.88.55.07.87 airdescimes@orange.fr	Entretien réalisé le 15/11
Motoclub Lozérien (lozère)	m. Paris 06 07 48 11 88 skypup@orange.fr	Entretien réalisé le 29/11
Moto club Grappe de Cyrano - (Aquitaine)	Patrick Huep 05 53 58 34 90 Patrick.huep@codever.fr	Entretien réalisé le 9/11
CAF Chambéry (savoie)	Roger Foucault 04 79 68 20 foucault.roger@wanadoo.fr	Entretien réalisé le 12/11
Maison du Tourisme du Pilat (loire)	directeur : m.Guerin Jean-Paul jpguerin@parc-naturel-pilat.fr 04 74 87 52 01	Entretien réalisé le 12/11
La Maison de l'Eau, CPIE des Monts du Pilat (loire)	directeur mr Lions 04 77 40 01 40 cpie.pilat@wanadoo.fr	Entretien réalisé le 9/11
Grand Parc Miribel Jonage (rhone)	thierry scudéro 04 78 80 24 31 pole-nature@grand-parc.fr	entretien réalisé le 16/11
Base de Loisir St-Quentin en Yvelines (ile de france)	Mme Anglade 06 77 97 88 48 reserve@basedeloisirs78.fr M. SALVARY 06 74 32 68	Entretien incomplet (M.Salvary n'avait pas le temps de répondre)

UCPA de Bois-le-Roi (seine et marne)	Sylvie JEANMICHEL 01 64 81 33 16 boisleroi.cial@ucpa.asso.fr	Entretien réalisé le 9/11
Centre de Pleine Nature Les Lutins Cévenols (hérault)	04 67 73 70 contact@centrepleinenature.fr s.prevors@centrepleinenature.fr	Entretien réalisé le 4/11
La Maison des lacs (var)	Orange Alina 04.94.84.22.83 contact@maison-des-lacs.com	Entretien réalisé le 4/11
Aquattitude (alpes de haute provence)	06.79.21.03.77 / 04 92 77 54 27 aquattitude@aliceadsl.fr	Entretien réalisé le 4/11
CCHM (Haute-Marne)	monsieur bader 03 25 32 13 87 cchm.siege@cchm52.fr	Entretien réalisé le 5/11
Les Flocons verts (Haute-Savoie)	Marie-Laure Duquenne 04 50 90 04 46 marie-laure.duquenne@ternelia.com	Entretien réalisé le 19/11
Lacanau Surf Club (gironde)	Rondi laurent 06 37 55 57 05	Entretien réalisé le 15/11
Hossegor surf club (landes)	M. Barets 06 08 95 03 85 jerome.barets@wanadoo.fr	Entretien réalisé le 9/11
Littoral escalade dunkerke (nord)	Loïc Quétel 06.21.71.64.40 littoral.escalade@gmail.com	Entretien réalisé 9/11
Le Merlet		
UFOLEP Ain	M.Boutier 04 74 23 80 14 ufolep01@fol01.org	Entretien réalisé le 26/11
UFOLEP Drome	M.defossez 04 75 82 65 00 accueil@ufolep26.fr	Entretien réalisé le 19/11
CAF Albertville	04-79-32-10-49	Permanence téléphonique du CAF que le vendredi soir de 18h à 20h 22/11 : email envoyé via le formulaire de contact sur leur site
UFOLEP Val D'Oise	LETESSIER Isabelle 0130318938 letessier.ufolep@ligue95.com	Entretien réalisé le 25/11
Club Château Neuf Handball (bouches du Rhône)	Kevin Melidor-Fuxis 04 42 76 37 55 kevin.melidorfuxis@orange.fr	Entretien réalisé le 26/11
Base Activital des Settons	Julien Gateau, Chargé de mission « Environnement 03 86 84 59 33	Entretien réalisé le 22/11

Ligue de Bourgogne de Voile	Ghislain Brugnot 03 80 41 79 55 ghislain.brignot3@libertysurf.fr	Entretien réalisé le 02/12